

N°9 - 1991

# CLIO 94



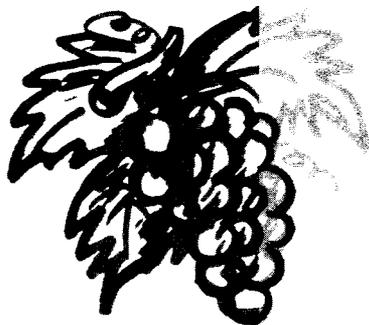
BULLETIN  
DU COMITÉ DE LIAISON  
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE  
ET D'ARCHÉOLOGIE  
DU VAL-DE-MARNE

**CE BULLETIN A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE MATÉRIEL DE LA SECTION  
INFORMATIQUE DE LA MAISON POUR TOUS DE RUNGIS.**

*Maison Pour Tous*  *Les Parasols*  
1, place du Général de Gaulle 94150 RUNGIS. tel: 46 86 64 84

**ONT PARTICIPÉ À SA MISE EN FORME: SONIA DOS SANTOS,  
PATRICK DELEPAUT, PATRICK LEVOLLANT ET PATRICK DOS  
SANTOS.**

N°9 - 1991



# CLIO 94

BULLETIN DU  
COMITE DE LIAISON  
DES SOCIETES  
D'HISTOIRE ET  
D'ARCHEOLOGIE  
DU VAL-DE-MARNE

L. CHATEL

## SOMMAIRE

- Avant propos (M. BALARD)
- Informations générales (M. BALARD)
- Présences royales et aristocratiques aux **XIV<sup>e</sup>** et **XV<sup>e</sup>** siècles en Val-de-Marne (J-F. HOLVAS, I. LAMOTTE, V.VILLETTE, Université Paris XII)
- Créteil en son terroir ! en feuilletant le terrier de 1526 (M. JURGENS, Les amis de Créteil)
- Quelques réflexions sur la découverte d'un sarcophage dans un chantier en cours de rénovation à Saint-Maurice (P. G. MARMANT, Société d'Histoire et d'Archéologie de Charenton et de Saint-Maurice)
- Marie-Angélique Fitte de Soucy, baronne de Mackau, sous-gouvernante des enfants de France (A CARVILLE, Société d'Histoire de Vitry)
- Les Spiritains au coeur de Chevilly-Larue (P. J. HEIDMANN, Les Amis du vieux Chevilly Larue)
- Villeneuve-le-Roi 1870: "l'affaire" Schurck (P. A. VINCENT, CESAF)

- Il court, il court, la banlieue... ce peintre délicieux  
(G. BLANC CESAN)

-Résumés des conférences faites aux Archives départementales

- Bibliographie val-de-marnaise (C. BERCHE, Archives départementales)

- Liste des sociétés adhérentes

- Composition du bureau de CLIO 94



## AVANT - PROPOS

Notre Fédération des Sociétés historiques et archéologiques du Val-de-Marne poursuit son cheminement régulier. Voici le numéro 9 (1991) de CLIO 94, tout aussi riche que le précédent. Il accueille d'abord un article collectif qui résume les apports de trois mémoires de maîtrise, soutenus à l'Université Paris Val-de-Marne, sur le thème des résidences et des séjours des rois et des grands dans notre département. Ce travail a été facilité par une aide spécifique du Conseil général attentif au progrès des connaissances sur notre passé.

Un article d'archéologie nous informe sur un sarcophage trouvé à Saint-Maurice.

L'urbanisation rapide de notre département n'empêche pas de telles découvertes arrachées de justesse aux lourds moyens d'excavation mis en oeuvre par la promotion immobilière.

Les terriers sont une mine inépuisable pour le chercheur : celui de Créteil permet de reconstruire le terroir du village au XVI<sup>e</sup> siècle. Plus classiques sont les études sur la baronne de Mackau, sous-gouvernante des Enfants de France et sur les pères du Saint-Esprit très présents dans l'histoire de Chevilly-Larue.

Un article, enfin, nous révèle une destinée singulière, celle du peintre Albert Capaul, tandis qu'un dernier article s'efforce d'éclairer un épisode de la guerre de 1870 à Villeneuve-le-Roi. De la fin du Moyen Age à la fin du XIXe siècle, le champ chronologique couvert par ce numéro de CLIO 94 est fort large. Puissent nos amis lecteurs trouver autant de plaisir à le parcourir que lors des numéros précédents.

**Michel BALARD**

Président de CLIO 94.



## INFORMATIONS GENERALES

Avec le concours des Archives départementales du Val - de-Marne, CLIO 94 organise, comme les années précédentes, des cours de Paléographie (lecture de documents anciens) le premier samedi de chaque mois au siège des Archives départementales, 10 rue des Archives à Créteil. Deux niveaux sont ouverts: l'un pour les lecteurs débutants, l'autre pour les lecteurs confirmés. Les inscriptions sont prises auprès des services des Archives départementales (tel.: 49 80 52 21).

D'autre part sont organisés des cours d'initiation au travail en archives pour tous ceux qui voudraient réaliser un travail de recherches personnel. Les inscriptions sont également à prendre auprès des services des Archives départementales. Le 12 octobre 1991, CLIO 94 et les Archives départementales organisent une table-ronde d'une journée sur le thème «Les noms de lieu: histoire, images et représentations dans le Val-de-Marne».

Nous sollicitons le concours de tous ceux qui s'intéressent à la toponymie locale et serions heureux de connaître le fruit de leurs recherches. Cette journée se tiendra à la Maison des Syndicats, rue des Archives à Créteil, le local des archives départementales étant indisponible pour cause de travaux.

Enfin, nous rappelons qu'un nouveau cycle de conférences sur l'histoire du Val-de-Marne s'ouvrira le 9

novembre 1991 par un exposé de Jean Chapelot, directeur de recherches au CNRS, qui nous présentera le projet de fouilles commencées cette année sur le site du château de Vincennes. Tous les membres de nos Sociétés d'Histoire et d'Archéologie, ainsi que leurs amis, sont cordialement invités à ces conférences, dont l'accès est gratuit.

**Michel BALARD.**



## PRESENCES ROYALES ET ARISTOCRATIQUES AUX XIV<sup>e</sup> ET XV<sup>e</sup> SIECLES EN VAL-DE-MARNE

A la suite de la réalisation de trois maîtrises d'histoire médiévale, sous la direction de Monsieur Balard à l'université de Paris XII, est née l'idée d'un article de synthèse de ces trois recherches. Les trois maîtrises(1), dont voici les intitulés : **Résidences royales et aristocratiques des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans l'actuel département du Val-de-Marne** (V.Villette), **Les séjours de Charles V et Charles VI dans l'actuel département du Val-de-Marne** (J.F.Holvas), **Vincennes à travers les comptes de la chambre aux deniers de Charles VI 1380-1422** (I.Lamot), ont de nombreux points communs : l'étude du Val-de-Marne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles sous ses aspects royaux et aristocratiques.

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle saint Louis accorde un intérêt tout particulier à l'ensemble architectural du bois de Vincennes. Mais ce n'est vraiment qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que les présences royales et aristocratiques prennent toute leur ampleur. En effet, naissent ou se développent de nombreuses résidences en Val-de-Marne, abondamment fréquentées, théâtre d'événements militaires et politiques, dont le succès ne s'est pas démenti durant deux siècles.

Le but de notre synthèse est d'expliquer l'engouement des rois et des grands aristocrates pour le Val-de-Marne.

*(1) Ces maîtrises sont consultables aux Archives Départementales du Val-de-Marne.*

## LE CADRE DES PRESENCES ROYALES ET ARISTOCRATIQUES : LES RESIDENCES

Ces résidences sont au nombre de quatorze : une à Vincennes, une à Saint-Mandé, trois à Nogent-sur-Marne, quatre à Charenton-le-Pont, une au Kremlin-Bicêtre, une à Cachan, une à Créteil, une à Villeneuve-Saint-Georges et une à Ablon.

### **Les emplacements**

Les quatorze résidences du Val-de-Marne ont une répartition des plus hétérogène dans l'espace Val-de-Marnais. Examinons cette répartition et tentons d'en trouver la logique grâce à deux échelles différentes.

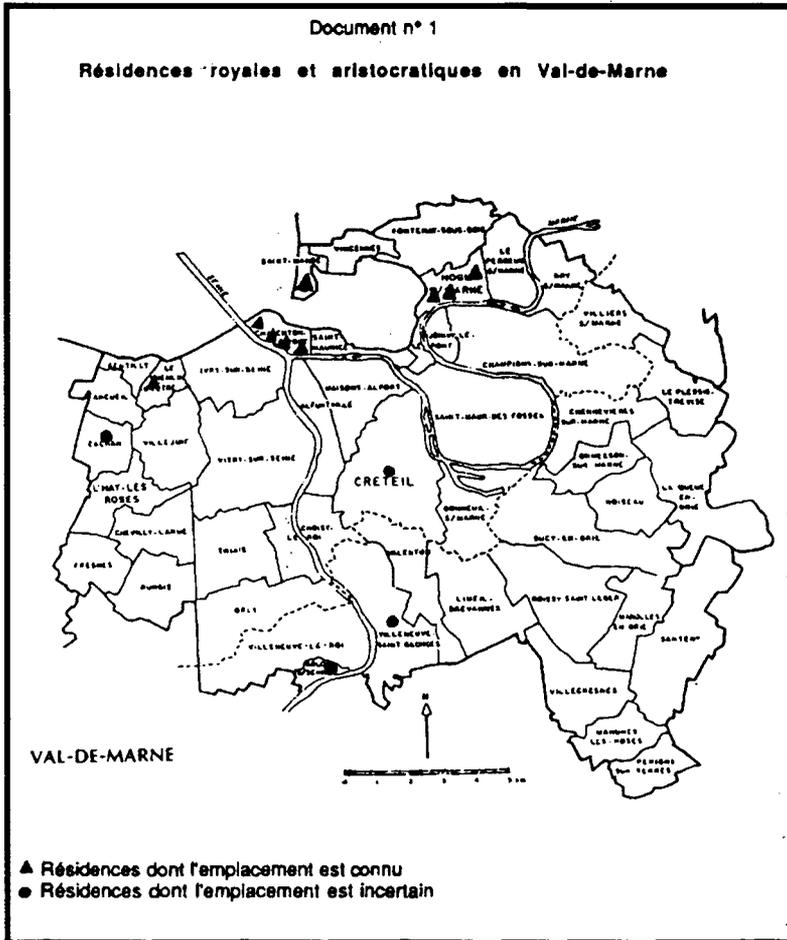
A l'échelle du département nous constatons (voir document n°1) que ces résidences sont majoritairement situées au nord du Val-de-Marne. Seules trois d'entre elles font exception à cette règle : celles de Créteil, Villeneuve-Saint-Georges et Ablon. Cette répartition est due à trois éléments.

Le premier d'entre-eux est bien sûr la proximité avec Paris. Comme le disait Alain Croix dans son introduction à *L'histoire du Val-de-Marne* : ce département est "fils de Paris"(2). Ce voisinage fait que les rois et les grands aristocrates ont entretenu des liens très étroits avec le Val-de-Marne.

Ils ont fait construire des résidences dont l'impact politique et militaire est indéniable. Ainsi, la chronique anonyme pour le règne de Charles VI affirme que si le château de Bicêtre est détruit c'est parce qu'il "estoit trop voisin de Paris"(3) et

(2) Croix, Alain, *Histoire du Val-de-Marne*, Paris, Messidor, 1987, p.10.

(3) *Chronique anonyme pour le règne de Charles VI publiée avec la Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, Paris, Société de l'Histoire de France, 1857-1862, p. 206.



qu'une garnison pourrait s'y loger et menacer la capitale.

La seconde explication peut venir pour les résidences de Nogent et Vincennes de la présence du bois de Vincennes. Il offre l'attrait de son gibier et de son "air pur". Ainsi, quand Plaisance et Vincennes sont citées, elles le sont souvent par rapport à ce bois : "Plaisance près du bois de Vincennes", "le chastel du bois de Vincennes".

Enfin, le dernier élément qui doit être pris en compte est la présence de deux cours d'eau : la Seine et la Marne. Les résidences de Nogent s'inscrivent autour de la boucle de la Marne. Quant aux quatre résidences de Charenton elles "suivent" le cours de la Seine.

La beauté des lieux, la pureté de l'air peuvent expliquer ces présences. Mais c'est aussi sûrement le contrôle des voies d'eau qui était recherché par l'intermédiaire de ces résidences.

L'Hôtel royal du Pont-de-Charenton contrôle l'unique pont qui enjambait la Seine dans le Val-de-Marne en cette fin du Moyen-Age. Il contrôle donc à la fois les voies fluviales et terrestres. La surveillance des voies fluviales est d'autant plus importante que l'approvisionnement de cet Hôtel s'effectue par la Seine.

Situons maintenant plus précisément les résidences pour lesquelles nous avons suffisamment de renseignements descriptifs. La plus au nord de toutes, Vincennes, se situe au milieu d'un plateau boisé surplombant au sud-est la vallée de la Marne. Un peu plus au sud, nous trouvons les trois résidences de Nogent. La plus connue est "l'ostel" de Beauté, qui se situait sur la crête commençant à Saint-Maur et s'étend vers le nord-est. Pour ce qui est de l'Hôtel de duc d'Anjou, nous n'avons qu'une indication fugitive de 1378: "L'ostel que mon dit Seigneur fait faire jouxte l'ostel de Beauté sur Marne"(4). La troisième résidence, celle de Plaisance est plus éloignée des deux autres. Elle se situe au nord-est de l'actuelle ville de Nogent.

Un peu plus au sud nous trouvons les quatre résidences de Charenton-le-Pont. Si nous suivons le cours de la Marne puis

(4) *Archives Nationales KK 242, F° 78 v.*

celui de la Seine, nous rencontrons d'abord l'Hôtel royal du Pont de Charenton, celui de Conflans qui se trouvait aux alentours de ce qui est aujourd'hui l'avenue de la Liberté, celui de la grange aux Merciers qui se situait dans l'immédiate proximité de Conflans, et enfin la résidence de Bercy la plus proche de Paris.

Vient ensuite la résidence de Bicêtre dont l'emplacement est facile à connaître, puisque sur celui-ci fut fondé ce qui est encore aujourd'hui l'hospice.

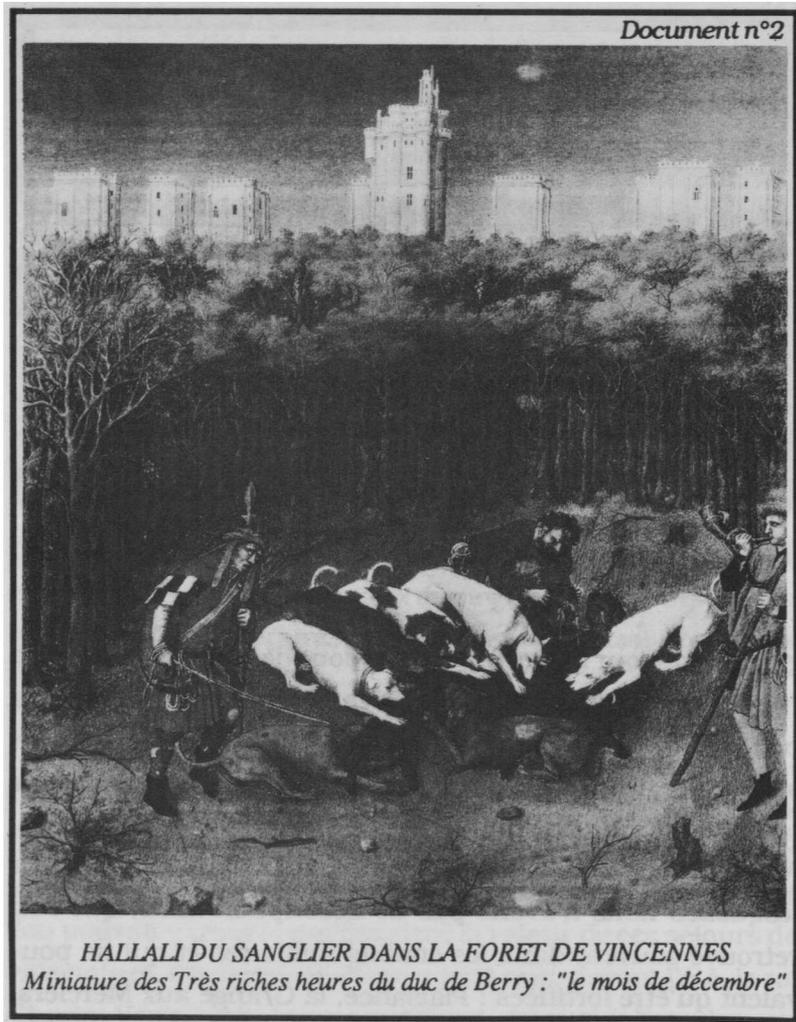
### **Description des aspects défensifs et stratégiques**

Nées à une époque où le pouvoir royal est contesté, et où d'une façon générale il est indispensable de défendre la capitale, ces résidences sont d'abord des constructions défensives.

Ainsi, Vincennes, la plus ancienne de toutes les résidences du Val-de-Marne, devint avec Charles V un long parallélogramme de 175m de large et 334m de long avec neuf grosses tours et trois entrées. Un donjon fut également construit (voir document n°2).

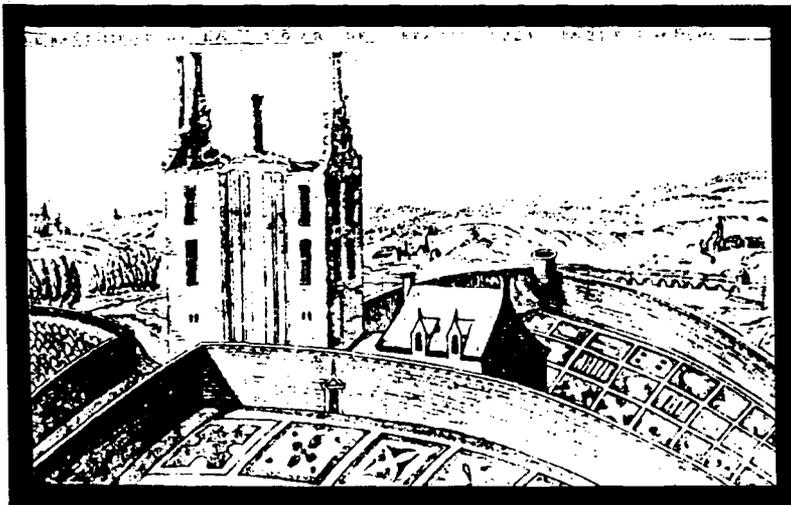
Conflans, dont les travaux commencent en 1314, sur les ordres de Mahaut d'Artois, se compose d'une salle et d'une chapelle toutes deux reliées par 43 toises de mur crénelé.

"L'ostel" de Beauté est plus tardif. La première indication de Beauté date de la venue de l'homme qui peut être à son origine: Charles V en juin 1377. Beauté est composée d'une tour carrée protégée par de hautes murailles. Cette tour comportait trois étages avec au plus haut de la tour deux petits canons (voir document n°3).



Si Conflans et Beauté semblent être des résidences "modestes", Bicêtre dont la construction est faite à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour le duc de Berry, est, par sa forme et sa grandeur, une réplique de Vincennes ( voir document n°4 )

Le séjour royal du pont de Charenton est le dernier chronolo-



*Document n°3: Le château de Beauté-sur-Marne, d'après Chastillon (1610). Gravure extraite de: A. Dufournet, Nogent-sur-Marne, Paris, 1914.*

giquement pour lequel nous possédons des indications sur sa "physionomie" (fin XIVe-début XVe siècle). Ce séjour est clos par un mur, les bâtiments se composent d'un logis qui est situé entre un préau et une cour, des écuries qui donnent sur la cour et d'une grange dont le toit est supporté par des piliers. A cette liste, nous devons ajouter d'autres résidences pour lesquelles nous n'avons pas de description mais, que l'on retrouve souvent dans les conflits militaires et qui ne pouvaient qu'être fortifiées : Plaisance, la Grange aux Merciers, Bercy.

En résumé, ces résidences fortifiées, qui possèdent aussi des fonctions stratégiques de garnison et d'écurie, constituent pour les rois et les grands aristocrates un enjeu politique et militaire considérable.

## Description des aspects de villégiature

En dépit de ces impératifs militaires et stratégiques ces résidences ont un caractère artistique. Les massives résidences sont désormais plus accueillantes et plus ouvertes sur l'extérieur que celles du siècle passé.

Ainsi, Conflans, Beauté, Bicêtre... ont de nombreuses fenêtres et baies. Dans la chambre du dernier étage de la tour de Beauté existaient plusieurs verrières...

L'intérieur de ces résidences est particulièrement riche : par exemple, en 1320, Mahaut d'Artois fait peindre à Conflans par Pierre de Bruxelles des fresques représentant les expéditions lointaines de son père.

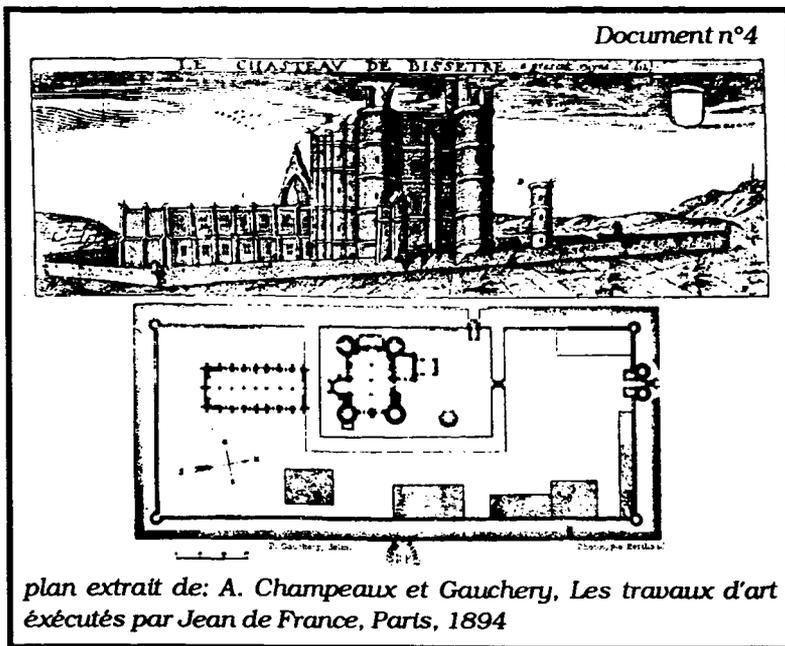
De même, le manoir de Beauté possédait un décor raffiné comme l'attestent des carreaux de pavement qui composaient des ensembles littéraires et comprenaient aussi des motifs floraux et animaliers(5).

L'attrait de ces résidences provient aussi de leur environnement tant naturel qu'aménagé. Toutes ces résidences sont proches voire à la lisière du bois de Vincennes. Toutefois, si les forêts giboyeuses contribuent à rendre attrayantes de telles résidences c'est davantage la beauté des lieux, le repos que l'on pouvait y trouver qui faisaient la valeur de ces séjours de villégiature. Christine de Pisan a écrit que, durant l'été, le roi Charles V "aloit esbatre en ses villes et chastiaulz hors de paris (...) s'esbastoit pour la santé de son corps (...) désireux d'avoir air doubz et attempé"(6).

La valeur de ces lieux ne venait pas uniquement de leurs qualités naturelles: à Conflans, Beauté, Bicêtre et à l'Hôtel royal du Pont de Charenton des jardins sont aménagés. Le

(5) Deux carreaux de pavement du manoir de Beauté sont exposés dans la salle Capitan du musée Carnavalet.

(6) Christine de Pisan, *le Livre des faits et bonnes moeurs du sage roy Charles V*, 2 tomes, Paris, Société de l'Histoire de France, 1935, t. 1, p. 50.



manoir de Conflans possède un jardin couvert de treilles, de vignes, d'arbres fruitiers : cerisiers, pommiers, de groseilliers, de rosiers blancs et rouges. Un "verjus" y est récolté.

Hormis les fleurs, le jardin royal du pont de Charenton possède le même aspect. Enfin, Conflans et Beauté étaient tous deux équipés de fontaines.

Ces résidences du Val-de-Marne possèdent décidément toutes les qualités requises. Elles offrent la sécurité à leurs occupants, elles leur permettent de faire des séjours dans des lieux artistiquement décorés et dont l'environnement est des plus agréables. Munis de tous ces atouts, ces résidences furent amplement fréquentées aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

## LES SEJOURS

### **Le legs du passé (début XIVE siècle-1364)**

La présence royale au début du XIVE siècle est importante dans le Val-de-Marne. Philippe-le-Bel et ses successeurs font de Vincennes leur résidence de prédilection. Celle-ci devient, pendant la première moitié du XIVE siècle, un centre administratif que Charles V transforme en un lieu centralisateur de pouvoir royal. Ainsi, de grandes assemblées politiques y sont réunies, comme le Parlement en 1304.

Le manoir de Vincennes attire aussi les rois en raison de son terrain de chasse extraordinaire et de son cadre, permettant une vie de cour fastueuse. En 1334, le mariage de Jean de Luxembourg et de Béatrice de Bourbon donne lieu à des fêtes qui durent huit jours.

Outre Vincennes, la présence de Philippe-le-Bel et de ses successeurs est attestée aux manoirs de Cachan, Plaisance et à l'Hôtel royal du Pont de Charenton. Quant à Philippe VI, sur 577 jours passés dans le Val-de-Marne, 46 le sont au manoir de Conflans, 15 à Villeneuve-Saint-Georges, 2 à Bicêtre et 1 au Pont de Charenton. Les résidences entourant le bois de Vincennes sont ainsi privilégiées par les rois au détriment des plus éloignées.

La présence royale en Val-de-Marne attire la cour et les grands aristocrates. Ces derniers se sont installés dans toutes les résidences proches du manoir de Vincennes. Ainsi, la présence de Mahaut d'Artois à Conflans s'explique par le désir de se rapprocher de la cour de Vincennes mais aussi de se mêler des affaires politiques du royaume, comme l'attestent les

nombreuses venues de son gendre Philippe V à Conflans. A la mort de Mahaut d'Artois, les ducs de Bourgogne héritent du manoir qui conserve ainsi son enjeu politique.

Le château de Bicêtre est quant à lui possédé par les comtes de Savoie ; la résidence de Cachan appartient, elle, tour à tour à Jean II, au Duc de Berry et à Du Guesclin.

Ces résidences sont donc le témoignage évident de l'intérêt de l'aristocratie pour le territoire actuel du Val-de-Marne. L'arrivée au pouvoir de Charles V marque un changement dans la fréquentation des résidences.

### **L'âge d'or des résidences (1364-1420)**

Charles V est le roi qui a le plus séjourné en Val-de-Marne. A la suite des mouvements insurrectionnels de 1356-1358, qui entraînèrent un choc "psychologique" de Charles V envers Paris, le roi décida de s'installer à Vincennes. Le château avait pour objectif, en cas de nouveaux troubles, de protéger Paris en même temps qu'il surveillait la ville.

Cependant en 1373, Paris n'offre plus de résistance à l'autorité royale ; Charles V a de nouveaux projets pour Vincennes : faire de ce lieu un centre politique où il pourrait réunir l'administration du royaume. C'est un nouveau palais de la cité qui est conçu à Vincennes.

De cet intérêt découle une suite importante de séjours. Durant une décennie Charles V fréquenta assidûment Vincennes, puis à partir de 1377 il privilégia le manoir de Beauté-sur-Marne où il expira le 16 septembre 1380.

Le début du règne de Charles VI a les mêmes caractères que le règne précédent. Charles VI séjourna de longs moments à

Vincennes et à Beauté de 1380 à 1387. Passées ces années, le château fut délaissé.

Sous les règnes de Charles V et Charles VI, le Val-de-Marne fut aussi le lieu de résidence de toute l'aristocratie. Nous trouvons le duc de Berry à Cachan puis à Bicêtre, le duc d'Anjou dans un Hôtel près du manoir de Beauté et à Bicêtre, et surtout le duc de Bourgogne aux manoirs de Conflans et de Plaisance. Durant la minorité de Charles VI et durant sa folie, à partir de 1392, le duc de Bourgogne et dans une moindre mesure le duc de Berry font main basse sur le pouvoir politique et dirigent le Conseil royal. Pour ces raisons leur présence se renforce à Paris et dans le Val-de-Marne.

Seulement, cette politique ambitieuse fut contestée par le duc d'Orléans, frère de Charles VI. A la fin de l'année 1401, les incidents éclatent entre ce dernier et le duc de Bourgogne. Les résidences val-de-marnaises deviennent le théâtre d'une lutte d'influence politique entre les deux hommes. Dès cet instant, en l'absence de sécurité les séjours en Val-de-Marne s'espacent.

### **Un renouveau manqué, un déclin fatal (1420-1479).**

La guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons, qui fait du Val-de-Marne un champ de bataille et la tendance du pouvoir royal à s'enfermer à Paris, favorisent le déclin de la fréquentation des résidences.

Néanmoins, trois facteurs vont ramener les rois et les grands aristocrates dans le Val-de-Marne.

Premièrement, après le traité de Troyes en 1420, Henry V d'Angleterre prend possession de Vincennes. Il lui redonne

ses anciennes fonctions politiques et administratives. Aurait-il eu l'intention de refaire de Vincennes un haut lieu politique comme l'avait fait Charles V ? Son séjour est trop court pour que son "projet" soit mené à bien puisqu'il meurt à Vincennes en août 1422.

Deuxièmement, une fois Paris reconquis en 1436, Charles VII offre le manoir de Beauté à sa maîtresse, Agnès Sorel.

Enfin, Louis XI fréquente Vincennes pendant la guerre de la Ligue du bien public entre 1472-1474. Louis XI se rend en 1474, 1477 et 1478 à Ablon chez Nicolas de Senasme.

Mais ses séjours sont sans lendemain ; les successeurs de Louis XI ne séjournent plus dans le Val-de-Marne.

Au début du XIVe siècle les séjours royaux et aristocratiques étaient fréquents. Ils redoublent avec les règnes de Charles V et de Charles VI permettant ainsi l'épanouissement d'une vie de cour, mais aussi de la guerre.

## GUERRE ET VIE DE COUR DANS LE VAL-DE-MARNE

Après avoir défini le cadre des présences royales et aristocratiques, ainsi que les séjours des XIVe et XVe siècles, nous allons aborder un domaine riche d'intérêt, mais délicat par le manque de sources : la vie dans les résidences du Val-de-Marne.

### **La vie militaire**

La période des XIVe et XVe siècles fut marquée par le long

conflit franco-anglais, mais également par les ambitions rivales des princes du sang pour contrôler le pouvoir royal. Devant les efforts centralisateurs des rois de France, les nobles se liguent contre les intentions royales. Alors les résidences val-de-marnaises se trouvent au coeur de cet affrontement et deviennent un instrument stratégique et diplomatique dont le pouvoir politique est l'enjeu.

L' Hôtel royal du Pont de Charenton resta, par exemple, entre les mains des rois ou des grands aristocrates et fut souvent un enjeu dans la conquête ou la reconquête de Paris. L' Hôtel royal du Pont de Charenton était, en effet, vital pour la sécurité de Paris : outre ses fonctions stratégiques, c'était aussi une réserve d'armes et de chevaux. Ainsi, lorsque Charles VII amorce la conquête de Paris en 1436, il commence par investir l'Hôtel du Pont de Charenton.

De même, lorsque le roi devint fou, l'absence d'une tête pensante au sommet du royaume amène Philippe-le-Hardi et Louis d'Orléans à s'affronter militairement pour la direction du pays.

Les deux camps, Armagnacs et Bourguignons, s'affrontent autour de Paris.

Les résidences du Val-de-Marne qui sont dans un premier temps des lieux de négociations, comme en témoigne le traité de Bicêtre en 1410, sont aussi des bases de retranchement pour les combats.

Sous Charles VII et Louis XI, la contestation nobiliaire se poursuit toujours, sous la forme d'abord de la Praguerie en 1440, et ensuite de la guerre de la Ligue du bien public en 1465. Elle a pour origine la mise en place de réformes fiscales et militaires privant les nobles d'une partie de leur pouvoir. Ils

tentèrent vainement de le reconquérir en affrontant le roi, grâce entre autre aux résidences val-de-marnaises, fer de lance de leur opposition militaire.

Ainsi, en 1465, Louis XI est opposé à la Ligue du bien public qui a comme figure de proue le comte de Charolais(7), propriétaire du séjour de Conflans. L'ensemble des résidences de Charenton et de Nogent, soit six au total, passe aux mains des ligueurs. Malgré des négociations au manoir de Beauté entre le roi et les ligueurs, Louis XI doit se résoudre à traiter avec le comte de Charolais. C'est au manoir de Conflans que se rencontrent les deux parties et qu'un traité portant le nom du lieu des négociations y est signé : le traité de Conflans (1465). Les résidences du Val-de-Marne ne sont pas simplement des séjours de villégiature pour les aristocrates. Dans cette période troublée, où les différents partis se disputent le pouvoir, les résidences val-de-marnaises deviennent des points d'appui pour conquérir la capitale.

### **La vie de cour**

Dans ces résidences du Val-de-Marne, la vie de cour est digne de certains Hôtels parisiens. Les grands aristocrates et les rois y donnent de grandes fêtes, accueillent des hôtes prestigieux comme l'empereur Charles IV de Luxembourg en 1378.

Durant deux siècles, la vie qui se déroule dans ces résidences est égale aux personnages qui y demeurent : grandeur, faste mais aussi convivialité sont les composantes de ces rencontres.

A Conflans, Mahaut d'Artois reçoit à plusieurs reprises son gendre qui est aussi le roi de France, Philippe V. En ce même

*(7) Le comte de Charlais futur Charles le téméraire*

lieu se tient le mariage de Thierry d'Hirson où ménestrels et sonneurs de trompes animent les festivités.

A partir de 1395, Philippe-le-Hardi à Conflans mène par la diplomatie une politique de contestation du pouvoir royal. Il reçoit de nombreux ambassadeurs dans le but de favoriser ses intérêts territoriaux, au détriment de ceux du roi de France. Le manoir de Beauté accueille en janvier 1378 l'empereur Charles IV. Il apprécie beaucoup ce séjour pour son calme et son air vivifiant. Des rencontres, des échanges de présents et des réceptions fastueuses font de Beauté l'égale de certaines résidences parisiennes.

Le lieu de prédilection des rois de France reste Vincennes. Depuis Philippe-le-Bel, les grandes décisions du royaume, les cérémonies se déroulent au château de Vincennes. Sous Charles V, Vincennes a un long passé de résidence royale. En y faisant édifier une Sainte Chapelle, ce roi réalise une véritable cité où les instances religieuses, administratives et politiques se trouvent regroupées. Vincennes, manoir de chasse devenu un haut lieu de prestige, est le symbole d'une volonté centralisatrice de la royauté.

Sous Charles VI on fête à Vincennes les Noël 1380 et 1381. Le bois donne l'occasion d'organiser de grandes chasses royales, comme en témoigne la miniature des Très riches Heures du duc de Berry (voir document n°2). Mais en l'espace de dix années, le château de Vincennes ne devient plus qu'un lieu de repos pour Charles VI. Le roi ne séjourne plus, mais y fait de brefs passages. Sa maladie ne fait qu'accélérer le déclin de la présence royale à Vincennes. Ce n'est qu'en 1421-1422, sous la domination anglaise, que Vincennes redevient un lieu de fête pour la cour. Mais à la mort d'Henry V, le château

retombe dans sa léthargie, tout comme les autres résidences val-de-marnaises. Les grands aristocrates ont perdu la maîtrise de Paris et de ses alentours. La victoire du modèle centralisateur fut fatale à ces résidences.

### **La vie quotidienne**

Retracer les occupations quotidiennes des rois ou des aristocrates dans le Val-de-Marne n'est pas une démarche facile, car beaucoup de documents, tels les comptes, ont disparu au fil des siècles.

La vie quotidienne dans les résidences passe par les mariages, les naissances et les décès des plus humbles comme des plus grands. Ainsi, Philippe-le-Bel se marie à Vincennes en 1284, ses fils Louis X et Charles IV y meurent en 1316 et 1328. Le roi Charles V, quant à lui, meurt à Beauté le 16 septembre 1380, tandis que le fils aîné de Charles VI y voit le jour en 1386...

La vie quotidienne c'est aussi le temps consacré à la prière. De nombreuses chapelles sont édifiées dans les résidences. A Bicêtre, de 1399 à 1401, le duc de Berry assista à quarante messes sur quarante-cinq séjours comptabilisés. A Vincennes c'est le curé de la paroisse de Montreuil qui apporte l'eau bénite pour les offices. Les messes, les Heures sont des moments importants et quotidiens de la vie des rois et des aristocrates.

Les comptes nous informent par trois mentions distinctes des activités des résidents : Disner, Souper et Gister. Ainsi, nous savons que Philippe-le-Hardi fit 388 séjours complets à Conflans sur 750 séjours recensés entre 1395 et 1401. La

**présence de certains princes du sang mise en corrélation avec des événements politiques ou militaires peut éclairer des points de l'histoire du Val-de-Marne.**

A Vincennes, Charles V se lève entre cinq et six heures du matin. Il assiste à la messe soit dans son oratoire, soit à la chapelle Saint-Martin. Après l'office, le roi préside le conseil puis dîne en compagnie de musiciens. L'après-midi, Charles V accorde des audiences, reçoit des ambassades et se fait lire les nouvelles apportées par les messagers. Le reste de la journée, le roi s'accorde quelques heures de lecture dans sa bibliothèque située dans le donjon. Psautiers, bréviaires ainsi que plusieurs livres de Tite-Live et les grandes Chroniques de France composent la bibliothèque de Charles V. Nous devons à Christine de Pisan ce tableau d'une journée du roi à Vincennes. Le château semble le lieu idéal pour Charles V. Cette cité proche de Paris centralise toutes les instances du gouvernement, mais rapproche également la cellule familiale au sein du donjon.

Sous le règne de Charles VI, Vincennes connaît la même vie quotidienne : les offices souvent partagés avec une personne de l'entourage, les fêtes et les grandes réunions du royaume. Mais Charles VI préfère le luxe de l'Hôtel Saint-Pol à la froideur de Vincennes. En 1421-1422, le quotidien du roi est fait d'activités ludiques, jeu de paume, tir à l'arbalète... partagées avec ses pages Tassin, Robinet et Cerise. Le roi est toujours roi mais sans royaume.

Les résidences val-de-marnaises, théâtre de la vie militaire, lieux de villégiature ont été durant deux siècles au coeur de la **vie publique et privée de ceux qui ont dirigé la France.**

Durant le XIVe siècle et le début du XVe siècle, le nombre des résidences et des séjours royaux et aristocratiques s'est accru. La seconde moitié du XVe siècle est marquée par un déclin lent mais inexorable. Ce déclin est dû, d'une part, au déplacement des zones de conflits militaires rejetées à la périphérie du royaume qui affirme sa cohésion. Il est dû, d'autre part, à un changement dans la vie de cour dont le cadre est désormais le Val-de-Loire.

**Villette Vincent**  
**Holvas Jean-François**  
**Lamot Isabelle**



## CRETEIL EN SON TERROIR: EN FEUILLETANT LE TERRIER DE 1526.

Après les malheurs de la Guerre de Cent Ans et ceux de la Ligue du Bien Public, la remise en valeur du sol, amorcée à la fin du XVe siècle, se poursuit régulièrement, pendant la première partie du XVIe siècle, dans la sécurité retrouvée.

Chacun remettant de l'ordre en son domaine, le chapitre de Notre-Dame de Paris ne tarde pas à constater que les documents consignnant leurs droits de moyenne et basse justice et autres droits seigneuriaux qu'il possède à Créteil, du fait de sa seigneurie, ont été perdus au cours des troubles survenus au royaume de France.

Le 22 août 1525, André Verjus (1), chanoine de Notre-Dame, président des Enquêtes du Parlement, prévôt de Créteil, obtient de François Ier des lettres royaux autorisant la rédaction d'un terrier qui préciserait la nature et l'importance des biens fonciers relevant de sa seigneurie.

A Créteil, à plusieurs reprises, la teneur de ces lettres est lue par le vicaire au prône de la messe du dimanche, afin «que nul n'en ignore».

A Paris, la veille de Noël, l'original des lettres est présenté à Jean Robert, examinateur au Chatelet, siège de la prévôté de

*1) Cent cinquante ans plus tard, au temps de Louis XIV, un petit neveu d'André, le diplomate Louis Verjus, aura l'occasion de venir à Créteil, invité par son ami et collègue Christophe Brosseau, de souche cristolienne, propriétaire d'une maison bourgeoise en la rue du Moulin (actuellement cours Mortin).*

Paris, dans le ressort de laquelle se trouve Créteil.

Le dimanche 7 janvier 1526 (n.st.), Jean Robert se rend à Créteil et s'y installe dans la maison prévôtale et seigneuriale(2), où il est accueilli par Léonard Oleric, procureur du prévôt et futur curé de la paroisse(3). Il y restera le temps que les détenteurs et propriétaires d'héritages situés en la seigneurie viennent faire leurs déclarations, avec titres à l'appui de leurs dires, si possible.

Pour la totalité de la seigneurie 1788 déclarations sont enregistrées, correspondant à 55 maisons et à 1733 parcelles, d'inégale importance, exploitées en jardins, vignes, terres labourables, bois, prairies, îles, marais et jachères.

Cet enregistrement - ou du moins l'exemplaire qui nous est parvenu - se présente sous l'aspect d'un cahier de papier comportant 147 feuillets, soit 294 pages(4). Les déclarations ont été, postérieurement et pour la commodité, numérotées de 545 à 2333(5).

Les 1788 déclarations concernent une superficie de 1922 arpents -soit sensiblement 672 hectares- alors que la totalité

*2) Il s'agit de l'hôtel de la Prévôté situé rue du Four ou de la Recette (actuelle rue P.F.Avet).*

*3) Léonard Oleric, lorsqu'il réside à Créteil, demeure en une maison sise au coin de la Grande rue et de la rue de l'Orme Caillotin, et nommée la Petite Prévôté.*

*4) Archives nationales, S 1127.*

*5) Ce numérotage est manifestement postérieur à 1548, date à laquelle, par échange, l'évêque de Paris est devenu seigneur de Créteil. A partir de cette époque, Maisons fut rattaché à la Prévôté de Créteil et le terriers des deux paroisses étaient réalisés en même temps: les 544 premiers numéros se rapportent donc, vraisemblablement, à Maisons.*

du terroir de Créteil est créditée de 3245 arpents - environ 1136 hectares-; la seigneurie du Chapitre occupe donc environ les deux tiers de Créteil. Le surplus est partagé entre deux autres seigneuries ecclésiastiques situées au seuil de la plaine: Mesly, du côté de Bonneuil et de Valenton relève de l'abbaye de Saint-Maur; le Mesche, du côté de Maisons, dépend du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois (6).

A la différence de ses deux soeurs plus modestes, la seigneurie de Notre-Dame n'est point cantonnée dans un secteur du terroir, mais en occupe les points les plus intéressants. En effet, elle procède, en grande partie, de la «villa» de Grimoard, dont la donation à l'église Saint-Christophe fut confirmée, le 24 avril 900, par Charles le Simple (7). Cette villa regroupait les meilleures terres du pays, celles dont la culture, activement menée au cours des siècles suivants, avait conduit à leur donner, rapidement, une appellation afin de les situer avec précision.

Le terrier de 1526 voit donc passer dans ses feuillets une bonne partie des noms de lieux relevés pour cette époque; mais il n'est pas toujours aisé de les situer exactement dans le Créteil actuel.

Normalement, chaque déclaration donnant les tenants et aboutissants de la parcelle considérée, devrait permettre de la situer correctement à une époque donnée. Or, rien n'est plus malaisé avec le recul des années. Pour s'en rendre compte, il n'est que de voir les difficultés qu'éprouve le rédacteur du terrier de l'archevêché, établi vers 1785, pour le faire coïncider

6) S'y ajoutent quelques fiefs appartenant à des seigneurs laïques.

7) Arch. nat., K 16, n° 2.

avec celui de 1526: le partage des héritages a entraîné une parcellisation souvent compliquée; l'évaluation des superficies est faite, à l'origine, selon la tradition et rarement contrôlée par la perche; quant aux noms des tenants et aboutissants, il se révèle qu'ils ne sont pas toujours exacts, écorchés par le copiste ou incertains dans l'esprit des déclarants(8).

Du fait que la seigneurie de Créteil englobait l'habitat de ce nom, nous allons considérer les appellations rencontrées à l'intérieur des murs de la ville avant d'aborder le terroir à travers ses chemins et ses lieux-dits.

## A L'INTERIEUR DES MURS.

Créteil est, en 1526, et sera longtemps, entouré de murs qui se veulent protecteurs. Ils font place, au niveau des chemins, à des portes: **porte de Paris, porte de Brie, porte des Champs.**

Ce sont les noms des rues qui déterminent l'emplacement des maisons. Parfois s'ajoute l'indication d'une enseigne: **l'Image Saint Christophe** (auberge), **les Quatre Fils** (hôtellerie), au près de l'église, **le Plat d'étain** (hôtellerie), **l'Etoile, l'Image Saint-Martin, l'Image Notre-Dame**, en la rue principale.

*8) Ainsi, le terrier de la seigneurie des 550 arpents de Saint-Germain l'Auxerrois donne systématiquement les noms des propriétaires relevés en 1548.*

Le souvenir de deux de ces enseignes survit de nos jours dans **la cour de l'Etoile** et dans l'appellation **Passage de l'Image Saint Martin**, donné, en 1989, à un passage ouvert dans la cour de cette maison.

Le choeur de la ville, lieu de rencontre de la plupart des rues est **le Carrefour de l'église**, dans lequel se dressent le poteau seigneurial, la croix et l'orme de la ville, au pied du clocher, devant le cimetière et la grange dimeresse. C'est l'actuelle **place de l'Eglise**, grandement élargie en 1943.

De ce carrefour partent les rues qui conduisent aux portes:

- **la rue de Paris**, menu tronçon, qui rejoint, très vite, la porte de Paris, ouvrant sur le chemin conduisant à la capitale. Elle a conservé cette appellation. .

- **la Grande rue de Brie**, plus simplement dite **la Grand'rue**, conduit à la porte de Brie, où commence le chemin allant à Brie-comte-Robert. Au temps du terrier, la porte de Brie se situe à la hauteur de l'actuelle rue Monfray, alors que, jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, elle se trouvait quelque cent mètres plus proche du carrefour de l'Eglise (niveau de la rue P.F. Avet actuelle). La partie englobée entre les anciens et les nouveaux murs est dite, dans le terrier, **le Bout de la ville**. Plus près de nous, les cristoliens ont désigné cette partie de Créteil sous le nom de **Haut du pays**, donnant à ce dernier terme le sens de «ville» qu'il a dans la Brie. Le souvenir de la porte de Brie fut conservé dans le nom, porté au XIX<sup>e</sup> siècle par le premier

lotissement de Créteil sur la route de Bonneuil. Il servit d'enseigne à une auberge et revivra, prochainement, dans l'appellation qui sera donnée à une rue desservant des immeubles en cours de construction au niveau même de l'ancienne porte. Jusqu'en 1941, la Grande rue a conservé son nom; baptisée, alors, rue du Maréchal Pétain, elle est maintenant la rue du Général Leclerc.

- **la rue du Mèche**, ou **rue d'En bas**, descend du carrefour vers la porte des champs ouvrant sur la plaine, à proximité de la chapelle dédiée à Notre Dame, sur le tertre du Mèche. Cette rue a conservé son nom, mis au pluriel à partir du XVIIe siècle.

- **la rue de Marne**, qui part en direction de la porte des champs par laquelle on passe pour aller à la rivière. Cette porte, à la limite Nord-Est de la ville, est flanquée d'un orme et d'une croix, **la croix Taboureau**, élevée auprès du tombeau, encore existant en 1526, où avaient été ensevelis, après leur martyre, Agoard, Aglibert et leurs compagnons(9). De cette porte des champs ne part plus, au XVIe siècle, que **le chemin du Port**, menant au port et au bac sur la Marne. Une partie de ce chemin a conservé le nom .

L'agrandissement de Créteil au XIVe siècle a, du côté de la rivière, rendu caduques certains murs, qui ont été remplacés par des clôtures plus légères: la rue de Marne est continuée, en droite ligne, par **le chemin du Moulin**, qui descend vers le moulin banal, installé sur **le Bras du Chapitre**, ainsi nommé en l'honneur du seigneur des lieux. Actuellement, la rue de 9) *J. du Breul (Les Antiquités de Paris, Paris, 1612) a vu les ruines du tombeau, détruit au cours des troubles religieux.*

Marne, après s'être appelée **rue du Moulin**, est devenue rue du Docteur Plichon, tandis que le chemin est devenue rue du Moulin.

- **la rue de l'Orme**, comme la précédente, part du Carrefour pour rejoindre la porte voisine de l'orme et de la croix Taboureau, mais elle passe au nord de l'église, encerclant le cimetière, la grange dimeresse et les jardins de la rue de Marne. Elle semble occuper l'emplacement des murs antérieurs au XIVe siècle. Elle est, également, appelée **rue de la Procession**, car par là s'acheminait la procession à la Fête-Dieu et lors de la fête des Martyrs.

Deux autres rues doivent, également, leur existence au tracé des anciens murs:

- **la rue du Four**, qui relie la rue de Marne à la Grande rue de Brie, doit son nom au four banal, installé près de **l'Hôtel de la Prévôté**. La désaffectation du four, dans le courant du XVIe siècle, entraîne un changement d'appellation. Ce sera la **rue de la Prévôté** et, plus souvent la **rue de la Recette**, car les redevances sont payées au fermier dans la Prévôté. En 1934 la rue prendra le nom du maire Paul-François Avet.

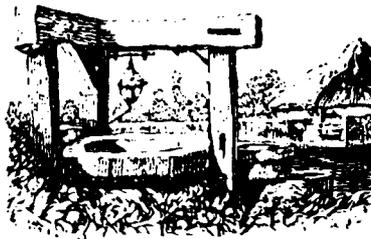
- **la rue de l'Orme Callotin**, entre la Grande rue de Brie et la porte des champs du côté de Mesly. Auprès de cette porte, à la limite sud-ouest de la ville, se dressent également un orme et une croix, qui, selon la tradition, indique l'emplacement de la demeure d'Agoard et d'Aglibert.

Le long des murs circulent des ruelles; de même, entre la ville et le Bras du Chapitre apparaissent des jardins clos, desservis par quelques ruelles:

- **la ruelle de Paradis**, qui conduit à un verger, est prolongée, en direction de Bonneuil, par le **sentier Juré**, bordé de clos de vigne. Le nom de **rue de Paradis** a été donné, au XIXe siècle, à une rue voisine de l'ancienne ruelle.

- **la ruelle des Hauts-Tartres**, doit son nom à sa situation au dessus de la rivière; elle se déformera en **rue des Ottats** (actuellement rue Robert Legeay).

- **la ruelle du Puits Georget**, conduisait, vraisemblablement, à une bouche de carrière appartenant à la famille Georget; à proximité, se trouvaient **l'Huys Pelart** et le Trou Pelart (déformé en «Trou plat»), inspirés par la famille Pelart. Le nom de rue du Puits Georget subsiste, actuellement, donné à une rue, créée en 1882, lors du lotissement d'une propriété sise en ces lieux.



## HORS LES MURS DE LA VILLE.

### CHEMINS ET SENTIERS.

Les chemins qui partent des portes de la ville et qui se dirigent vers des directions variées tout en donnant naissance à des sentiers, forment l'ossature du terroir. Ils ont, à l'origine déterminé le parcellaire. C'est ainsi que l'on peut, parfois, retrouver le trace de chemins disparus: telle « la route de l'étain » qui passait au lieu-dit **Le vieux chemin**, dans la partie proche de Maisons (actuellement quartier des Bordières et cimetière).

Les chemins les plus importants sont desservis par les habitats qu'ils relient: **Grand chemin de Créteil à Paris**, **Grand chemin de Créteil à Brie-comte-Robert**, sur la crête, **chemin de Créteil à Mesly**, **chemin de Mesly**, **chemin des Mèches à Maisons** ..., dans la plaine, **chemin de Saint-Maur à Maisons**, au dessus de la Marne.

Dans la pratique, seul est indiqué le lieu vers lequel on se rend: Grand chemin de Paris, Grand chemin de Brie, portant, actuellement le nom de **rue de Brie**. Selon que l'on habite la ville ou le hameau, le même chemin est dit «chemin de Mesly» ou «chemin de Créteil». La première appellation a survécu, bien que le hameau ait été rasé en 1974 pour faire place à la gare du métropolitain. La construction du nouveau Créteil l'a urbanisé en avenue du Chemin de Mesly.

Les chemins locaux et les sentiers tirent, généralement, leurs

noms des lieux-dits qu'ils desservent: **chemin des Guiblets**, **sentier du Mont de Mesly**, **chemin de la Roue** (au Mont Mesly), **chemin de l'Echat**, actuelle rue de l'Echat, **chemin des Petites Haies**, vers Maisons...

Certaines dénominations sont inspirées de la végétation: **le chemin du Bois** (entre Créteil et Mesly), qui est devenu **la rue du Petit bois**, **le chemin herbu** ou **chemin vert du Mèche à Maisons**, qui a laissé son nom au «Vert de Maisons».

D'autres appellations font référence aux usagers habituels du chemin: **la voie aux Vaches**, en direction des marais à la lisière de Choisy (rebaptisée «mail des Mèches»), **la sente des Corbeaux**, entre la Marne et les carrières, **le chemin des Chevaux de la marchandise** (chemin de Halage).

### LES LIEUX-DITS.

Nous nous proposons de passer en revue les lieux-dits mentionnés au terrier de 1526 selon un ordre méthodique déterminé par l'inspiration qui a présidé à leur appellation. Pour chaque lieu dit seront indiquées, dans la mesure du possible, sa situation, la nature de l'exploitation de son sol et les dates extrêmes de l'emploi de l'appellation relevée. Cette dernière information est le résultat, actuel, du dépouillement d'un nombre non négligeable de documents antérieurs et postérieurs au terrier de 1526 (10).

*10) Un fichier de quelques centaines de fiches a été établi.*

*LIEUX-DITS INSPIRES PAR LA CONFIGURATION DU TERRAIN.*

- **les Hauts Tartres** ou **les Hauts Tertres**, sur le chemin du Moulin, planté en vigne, attesté depuis 1492, devenu les Ottats au XIXe siècle. Une rue a porté ce nom jusqu'en 1945.

- **L'Île au dessus du Moulin**, sur laquelle repose la pile septentrionale du moulin banal (actuellement île des Coucous), exploité en prairie, attesté de 1525 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

- **l'Île du Haut-Tartre**, entre le Bras-du-Chapitre et la Guyère, face au lieu-dit de ce nom sur la terre ferme, exploité en prairie, attesté au XVIe siècle.

- **l'Île du Curé**, partie de l'île Brisepain sur le Bras-du-Chapitre, exploité en prairie, attesté de 1526 à 1653.

- **l'Île Jouanne**, partie de l'île Brisepain entre la Marne et la Guyère, exploité en prairie, attesté de 1325 jusqu'au XVIIe siècle.

- **l'Île ronde** ou **Villeronde**, partie de l'île Brisepain entre la Marne et la Guyère, exploité en prairie, attesté de 1440 à 1621.

- **les Longuennes**, entre la Croix Taboureau et la Croix Faubourg, terre labourable, attesté de 1265 jusqu'à nos jours.

- **Monceaux**, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté au

## XVI e siècle.

- **Montaigu**, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1300 jusqu'au XIXe siècle (11).

- **le Petit Mont**, sur le sentier du Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1300 jusqu'au XIXe siècle.

- **le Val**, même situation que les Longuennes, attesté de 1300 à 1629.

*LIEUX-DITS INSPIRES PAR LA NATURE DU SOL OU DU SOUS-SOL.*

- **les Carrières**, au dessus de la Marne, partie Nord-Ouest de Créteil, d'où ont été tirées, pendant des siècles, pierre de liais et moellon, exploité partiellement à ciel ouvert; attesté depuis 1290 jusqu'au XXe siècle. La toponymie a conservé la forme Bordières, donnée à un nouveau quartier construit récemment à l'emplacement où l'exploitation se faisait par puits.

- **la Petite Noue**, sur le chemin des Vaches, attesté de 1525 à 1738.

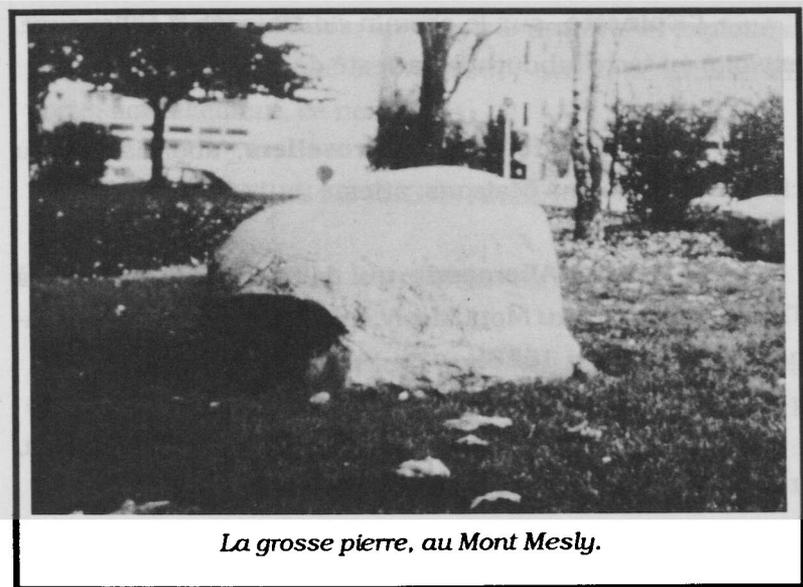
*LIEU-DIT INSPIRE PAR LA SITUATION DU TERRAIN.*

- **Barribout**, auprès des murs de la ville, du côté du Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1395 jusqu'à la fin du XIXe siècle.

*11) Lors de la création du nouveau Créteil, il a semblé sympathique de donner aux quartiers à construire le nom de lieux-dits anciens. Malheureusement, il n'a pas été tenu compte de leur situation: c'est ainsi que Montaigu du Mont Mesly, parraine un quartier voisin de Maisons.*

**LIEU-DIT INSPIRE PAR LE REGNE MINERAL.**

- **la Grosse pierre** (dite, au XVIIe siècle, **la Grosse tête**), au sommet du Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1489. La pierre, qui a donné son nom à ce lieu est exposée, actuellement, sur une pelouse.



**LIEUX-DITS INSPIRES PAR LE REGNE VEGETAL.**

- **le Buisson**, jardins non cultivés pendant la guerre de Cent ans, attesté depuis 1427. Le nom, donné au domaine du Buisson, loti à la fin du XIXe siècle, est actuellement attribué à une rue.

- **les Coudriers**, entre la rivière et le sentier Juré, caractérisé par la présence de noisetiers, exploité en vigne et terre labourable, attesté depuis 1526 jusqu'au XXe siècle.

- **la Couture du Mèche**, près la chapelle, attesté de 1300 à 1550.

- **l'Épinette**, sur le chemin de Maisons à Villeneuve, exploité en terre labourable, attesté de 1395 à 1574.

- **la Groselière** ou aux **Groseliers**, aboutissant au chemin du Mèche à Maisons, attesté de 1487 à 1526.

- **la Haie à l'Allemande**, qui doit peut-être son nom à Thierry Allemand au Mont Mesly, exploité en vigne, mentionné uniquement en 1526.

- **la Haie au prêtre**, exploité en terre labourable, mentionné uniquement dans le terrier.

- **les Herbues**, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté de 1525 à 1600.

- **le Jardin au poirier**, sur le chemin du Moulin, mentionné uniquement en 1526.

- **l'Orme au chat**, entre le Grand chemin de Brie et le chemin du Mont Mesly, exploité en terre labourable et vigne, attesté depuis 1380. Un arrêt d'autobus porte ce nom.

- **l'Orme de Mesly**, sur le chemin de Créteil à Mesly, exploité en terre labourable, attesté depuis 1295 jusqu'au XXe siècle.

- **l'Orme Saint-Christophe**, actuellement **la Fontaine Saint-Christophe**, exploité en pré, attesté depuis 1427.

- **les Petites Haies**, au dessous du Mèche, exploité en terre labourable attesté depuis 1395; une zone industrielle porte, actuellement, ce nom.

*LIEUX-DITS INSPIRES DU REGNE ANIMAL.*

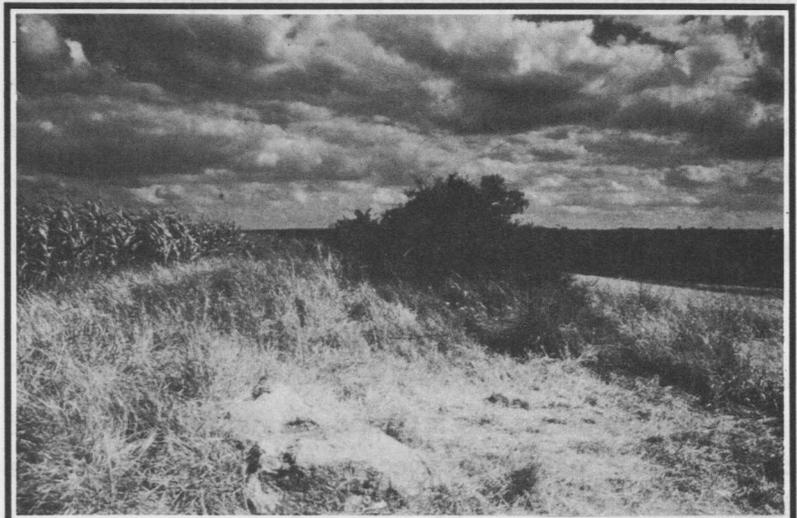
- **Chat** (l'Orme au), voir l'Orme au chat.

- **Châtre-chien**, sur le Grand chemin de Brie, exploité en terre labourable, attesté avec variantes de 1427 jusqu'à la fin du XIXe siècle.



*LIEUX-DITS INSPIRES PAR UNE CARACTERISTIQUE DU LIEU.*

- **les Alletripes** ou **Happetripe**, sur le flanc du Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1437. **Le sentier des Attripes** a été condamné, récemment par la construction du quartier de la Côte d'or.



*Le sentier des Attripes, vers 1985.*

- **la Chaux** ou **la Chaud**, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté de 1487 à 1805.

- **Coupe-gorge**, exploité en vigne au XVI<sup>e</sup> siècle, attesté depuis 1407. C'est le type du lieu-dit qui a glissé du mont (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) dans la plaine, où un chemin de la Base de loisirs porte ce nom.



- **Barbière ou la Pointe de Barbière** , entre la Marne et le Morbras, doit son nom à la famille «Barbiconsor» (1284), exploité en prairie, attesté depuis 1381. Le lieu-dit subsiste actuellement en majeure partie sur Bonneuil.

- **la Baudrieuse ou les Baudrieuses**, ayant appartenu à la famille Baudry, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté de 1506 à 1831.

- **les Bouvets ou le Pré Bouvet**, sur le chemin des Vaches, attesté depuis 1290. Il est actuellement occupé par la zone industrielle des Bouvets.

- **les Bureaux**, ayant appartenu à Noël Burel ou Bureau (Natalis Burelli), au voisinage du Mèche, exploité en terre labourable, attesté de 1204 à 1598.

- **les Cochets**, possession de la famille Cochet, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1437 jusqu'au XXe siècle.

- **En Gaubert ou Gobert ou les Goberts**, sur le chemin de Créteil au moulin, exploité en terre labourable, attesté depuis 1274 jusqu'au XXe siècle, où sous le **nom de la Pièce à Gobert** elle a été utilisée pour la construction du CHIC.

- **En Guiblet ou les Guiblets**, appartenant à la famille Guiblet, au Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1492; une école de la cité du Mont Mesly porte actuellement ce nom.

## LIEUX-DITS INSPIRES D'OUVRAGES DUS AUX HUMAINS.

- **l'Arche ou l'Arche sur le moulin**, où se trouvent de «vieilles murailles cheues», exploité en jardin ou terre labourable, attesté depuis 1257 jusqu'à la fin du XVIe siècle.

- **le Suchet de l'ermite**, au dessus du Morbras, planté en cerisaie devenue buisson, attesté de 1427 à 1526.

- **les Clos**, sur les côtes au voisinage de la ville, jardins entourés de clôtures, plantés en cerisaie et en vigne, attesté depuis 1487 jusqu'au XIXe siècle.

- **la Croix Faubourg** (= feu Aubourg, habitant de Maisons), élevée à la pointe du Grand chemin de Paris et du chemin de l'Echat, lieu exploité en terre labourable, attesté depuis 1437 jusqu'à la réfection de la croix par M. de Margeret (vers 1750).

- **le Grand fossé**, creusé entre le Mèche et Mesly, exploité en terre labourable, attesté depuis 1395 jusqu'au XIXe siècle.

- **le Mesche ou le Mèche, jardin clos** au seuil de la plaine, où, à côté de la maison du Mesche (XIIIe s.), fut élevée la chapelle (milieu XIVe); au XVIIe siècle apparaît la forme **les Mèches**.

- **le Port sur la Marne**, attesté dès 1030. La rue du Port en conserve le souvenir.

*LIEUX-DITS INSPIRES DU REGIME FEODAL.*

- **l'Echat**, entre Créteil et Maisons, pièce de terre venue par échoite à la famille de Longueil, qui, par ailleurs, possède **le Fief**, au bas de la rue du Mèche, planté en vigne; attesté depuis 1427. La rue de l'Echat a remplacé approximativement l'ancien chemin.

- **la Haie main-morte**, sur le Grand chemin de Brie, exploité en vigne et terre labourable, attesté depuis 1320 jusqu'au XVIIIe siècle.

- **les Uzelles**, prairie de la communauté, le long du Bras-du-Chapitre, sous le village, attesté depuis 1487; en bordure de ce lieu existe encore, fragmentairement, **le passage des Uzelles**.

*LIEUX-DITS A PROBLEMES.*

Il est certains lieux-dits dont l'origine de l'appellation reste mystérieuse, du moins dans l'état actuel de notre documentation.

- **Les Clavisis**, sur le chemin de Brie, à la lisière de Bonneuil, exploité en terre labourable, attesté de 1525 à 1897.

- **Gaudrier**, au Mont Mesly, près la Grosse pierre, planté en vigne, attesté de 1525 à 1574.

- **La Grimace**, au Mont Mesly, planté en vigne, attesté de 1526 à 1570.

- **Griseval ou les Griseverts**, sur le chemin du Mont Mesly, planté en vigne, attesté depuis 1427 jusqu'au XIXe siècle.

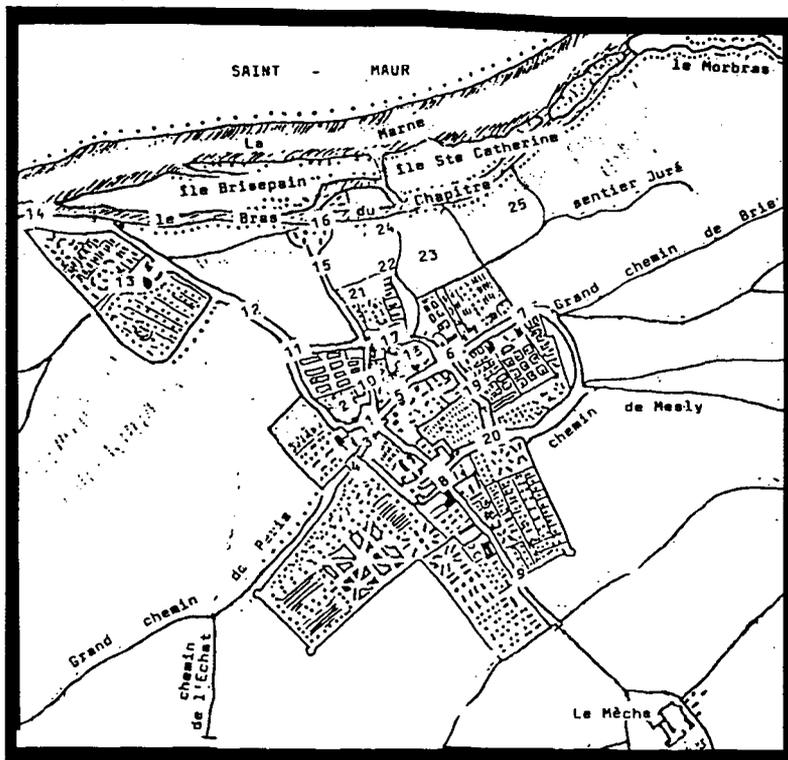
- **Hariaplat ou Henry-à-plat**, à la couture du Mèche, exploité en terre labourable, attesté de 1427 à 1544.

- **Le Paradis**, jardin ainsi appelé enclosant «masure, terre, ormes, auparavant cerisiers», entre la ville et les Uzelles, attesté depuis 1440. Faut-il voir en ce jardin une allusion au Paradis terrestre ? Ou bien l'appellation est-elle due à la proximité du cimetière mérovingien?

- **Les Poulies**, cerisaie tenant à des buissons, attesté de 1336 à 1526.

- **La Roue**, au Mont Mesly, au dessus de Happetripe, planté en vigne, attesté depuis 1255 jusqu'au XIXe siècle. Il ne semble pas que cette appellation soit dûe aux roues, qui à partir du XVIIe siècle seulement, furent installées par les carriers pour l'extraction des pierres à plâtre du Mont Mesly. Peut-être ce nom a-t-il un rapport avec une tour (attestée en 1570), qui s'élevait en ces lieux, à moins qu'il ne faille y voir une référence au chemin circulaire tracé au sommet du mont?

**Madeleine Jurgens**



LA VILLE DE CRETEIL AU XVII<sup>e</sup> siècle.

**LEGENDE**

- 1 Carrerrou de l'Eglise.
- 2 Eglise, cimetièrre, grange dimeresse.
- 3 Rue de Paris.
- 4 Porte de Paris.
- 5 Grande rue de Brie.
- 6 Ancienne porte de Brie.
- 7 Porte de Brie.
- 8 Rue du Mèche.
- 9 Porte des champs vers le Mèche.
- 10 Rue de Marne.
- 11 Porte des champs vers la rivière, orme et croix Taboureau.
- 12 Chemin du port.
- 13 Le Buisson.
- 14 Vers le port.
- 15 Chemin du moulin.
- 16 Moulin banal.
- 17 Rue du Four.
- 18 La Prévôté.
- 19 rue de l'Orme Caillotin.
- 20 Porte des champs vers Mesly, orme et croix des saints Agoard et Aglibert.
- 21 L'Arche sur le moulin.
- 22 Les Hauts Tartres.
- 23 Le Paradis.
- 24 Les Uzelles.
- 25 Les Clos.

# QUELQUES REFLEXIONS SUR LA DECOUVERTE D'UN SARCOPHAGE DANS UN CHANTIER EN COURS DE RENOVATION A SAINT-MAURICE

## I

**Préambule:** Le terrain sur lequel se trouve la mairie de Saint-Maurice était depuis plusieurs années, en pleine activité de rénovation. On sait que la portion qui est comprise à l'est de la rue du Val-d'Osne et les serres du jardin de l'hôpital Esquirol, contenait des édifices disparus depuis longtemps, entre autres l'Hôtel de Schomberg ou de la Rivière, les deux Temples protestants de Charenton, le couvent qui a remplacé le second de ces Temples après la révocation de l'Edit de Nantes et des constructions se sont installées sur les cimetières dits des Protestants, sans que l'on sache bien quelles en étaient les limites. A la fin du XIXème siècle, en creusant à l'ouest pour les fondations d'une annexe aux Ecoles, ont été trouvés des ossements, crânes, etc... C'était très probablement le cimetière des notables, et là était Craven.

Seul est resté jusqu'en 1976 le bâtiment du Consistoire qui remontait au moins à l'année 1613, mais il a été rasé pour les besoins de l'urbanisation moderne. Celui là au moins permet au chercheur de placer sur une carte, un souvenir d'une dé-

pendance du fief protestant du XVIIème siècle.

Or, fortuitement, le 2 septembre 1986, tard dans la journée, des ouvriers mettaient au jour un cercueil en plomb, de bonne conservation apparente. Cette découverte, immédiatement enregistrée par l'image grâce aux soins de M. André Rayroles, s'est avérée être tout à fait exceptionnelle et pose encore plus de questions qu'elle n'en résoud.

## II

Dans la soirée du 2 septembre 1986, un coup de pioche des ouvriers de l'entreprise Camandona, chargés de supprimer une canalisation d'eau devenue inutile dans l'ilot en rénovation du complexe Mairie-Ecoles, mettait au jour un cercueil à moins de 2 mètres de profondeur.

La position du cercueil était assez remarquable en ce sens que les pieds se trouvaient sous l'un des murs du bâtiment de l'Ecole dont l'implantation n'avait pas été plus profond. C'est ce qui a épargné ce cercueil.

En raison de l'heure tardive, on remit au lendemain les constats effectués par l'archéologue départemental immédiatement prévenu.

Le lendemain, toutes les précautions en vue de la conservation éventuelle du contenu du cercueil ayant été prises, l'objet retrouvé fut emporté par l'archéologue afin de le préserver et il a été entreposé dans des conditions optimales définies dans



les cas semblable, sous atmosphère inerte et avec protection ultra-violette.

Le corps du défunt reposait dans un cercueil en plomb de forme anthropomorphe, ce qui est un premier point à signaler, lui-même avait été dans un cercueil en bois dont il ne restait évidemment plus que des débris et traces de clous visibles au fond de la fosse.

Sur le sarcophage avait été soudée une plaque de cuivre de fortes dimensions, comportant une inscription laudative en latin qui a permis d'identifier le défunt et de trouver bien des choses que nous avons pu vérifier grâce à cette inscription.

M. Andrieux, archéologue départemental pour le Val-de-Marne, a bien voulu me recevoir dans son laboratoire, afin d'y constater l'état des choses: la plaque de cuivre qui était en cours de nettoyage, mais surtout ce que contenait le sarcophage anthropomorphe, comme un étui de momie.

On avait soulevé suffisamment le couvercle plat afin de constater que le contenu était hétérogène: le corps lui-même dont la boîte crânienne avait été sciée en calotte et le linceul devenu très foncé laissait voir une dent très blanche. Entre les jambes du défunt, se trouvait un bouquet de plantes, séchées sans doute antérieurement à la mise en bière, mais avec de longues tiges et cette présence constitue encore un point qui est remarquable pour assurer une faible humidité relative dans le cercueil soudé.

Nous ne disposons d'aucune autre information technique. Il a été question, en effet, de soumettre cette relique à l'examen de divers spécialistes, un peu sur la lancée de ce que l'on avait

tenté avec de très gros moyens, pour le Saint-Suaire de Turin. A notre avis, un examen des diverses plantes et du pollen récolté le cas échéant, aurait confirmé ce que (peut-être) nous apprenons par deux ouvrages fort célèbres traitant des embaumements (1).

### III

Les multiples inondations dont le terrain de la découverte ont été le siège dans cette partie basse de la commune de Saint-Maurice n'ont pas eu raison de la disparition du corps, grâce à sa protection de plomb. Un plan de situation exacte du corps a été publié dans «Liaison-SEHDACS», N° 6, 1986, page 76, dressé par les soins de M. Rayrolles.

Le sarcophage était orienté de sorte que la tête était à l'ouest et les pieds sous un mur récent. Sa découverte est d'autant plus intéressante que, lorsque l'on s'est préoccupé à la fin du siècle dernier de construire l'Ecole, la fondation du mur, comme il a été dit, s'est arrêtée à quelques centimètres au-dessus et la conduite d'eau désaffectée que l'on se proposait de supprimer définitivement, passait en travers du cercueil mais au-dessus, à peu près en son milieu. En d'autres termes, si la tranchée avait été creusée au XIXème siècle plus profondément, le corps serait venu au jour et personne ne peut dire aujourd'hui quel aurait été son sort. En effet, on n'ignorait pas que cette région avait été autrefois, vers la Marne et à l'est sous la mairie, le cimetière protestant du commun, tandis que la portion au nord, entre la rue du Val d'Osne et le Consistoire était le cimetière des gens de qualité. Donc, la venue au jour

(1) Dr Parcelly. *Documents de criminologie et de médecine légale. Etude historique et critique des embaumements...* Lyon & Paris 1891 In 8°  
Philippe Guybert. *Le médecin charitable...* (Ed. consultée de 1634 parue à Lyon).

d'ossements n'était pas rare, et l'on ne s'en préoccupa jamais. Les cimetières protestants autour des deux Temples avaient une superficie que nous ignorons. Mais ce que nous connaissons toutefois, ce sont les noms de certaines personnalités qui y furent inhumées, grâce à des documents manuscrits établis par trois érudits du siècle passé, les frères Haag et Charles Read qui ont publié des travaux d'érudition sur l'histoire du Protestantisme. Il s'agit, en quelque sorte, d'une reconstitution partielle de l'état-civil de Charenton pour les Protestants. Ces érudits avaient eu la bonne chance de les découvrir avant la catastrophe de l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris en 1871. Ces manuscrits sont conservés de nos jours, par la Société de l'Histoire du Protestantisme où nous les avons explorés.

#### IV

La plaque de cuivre a été détachée du cercueil de plomb et a été soigneusement désincrustée de toutes sortes de concrétions pour révéler le texte intégral dont, seule la dernière ligne est peu lisible et/ou compréhensible, avec quelques signes indéchiffrables à la 3ème ligne.

Nous ne pensons pas utile de reproduire le texte latin, bien que les comparaisons entre notre propre traduction et celles fournies par d'éminents latinistes fassent apparaître entre elles un certain nombre d'imprécisions et qui pose donc problèmes.

Retenons uniquement l'essentiel: dans une extension de la

plaque en demi lune, le texte est surmonté d'un blason ornementé tout à fait à la manière de l'art héraldique d'outre-Manche, avec chapeau de tournoi cimier curieux et grandes arabesques.

On apprend en 25 lignes que dans ce cercueil, repose un adolescent anglais des plus illustres, du nom de Thomas Craven, qui offrit de son vivant, l'exemple de toutes les vertus. Les ministres de l'Eglise Réformée qui est souveraine à Paris, en mémoire de sa piété décidèrent, par faveur insigne, de déposer son cercueil en son temple. Son très affligé frère Guillaume Craven, Seigneur de Hampsted a demandé que le dépôt funèbre en fut ici fait, ce qui a été accompli par les soins de David Buchaman, son précepteur écossais. Il rencontra la mort âgé de 18 ans et quelques mois à Paris, en l'Académie Benjamin, le 20 du mois de novembre 1636.

## V

Disons que cette découverte fortuite d'un sarcophage, en un point imprévu d'une région connue pour avoir été le site des temples et des cimetières protestants, arrivait alors que l'on s'intéressait toujours quant aux sites à des conclusions déjà anciennes. Mais en 1986 ce corps était là où, dans l'état des connaissances, on n'aurait pas dû le trouver ! Ceci amenait à se demander si le tracé du second temple (détruit en 1685) était bien là où les érudits l'avaient situé, ou si, conformément à l'inscription gravée, Craven se trouvait dans le temple. Nous nous reportons au texte latin (...) Ecclesiae reformatae quae est Parisiis rectores in pietatis memoriam, ut cophinus in hoc templo poneretur singulari favore (etc).



Après maintes demandes d'informations auprès des spécialistes de l'histoire du protestantisme en France, on ne connaît qu'un seul cas de découverte d'un corps à l'intérieur des limites d'un temple. D'après le pasteur Lienhardt, que nous voudrions encore remercier de ses précieuses informations et de la spontanéité avec laquelle il a mis à notre disposition des pièces manuscrites, seul le temple de Sedan recelait un cadavre, et encore n'est-on pas sûr qu'il n'ait pas été introduit sur le site avant ou après destruction.

Il n'en reste pas moins que Craven Thomas, le jeune défunt, a été honoré post-mortem, par une inhumation dans le temple. Faut-il entendre "à l'intérieur du lieu du culte" ou bien "dans les limites accordées aux Protestants, cimetières compris". Quel sens a le membre de phrase souligné en latin?

Les chroniques d'octobre 1685 et les manuscrits que l'on peut consulter tant à la Bibliothèque Nationale qu'aux Archives Nationales décrivent avec force détails les conditions de destruction du temple. En particulier, on parle du mausolée des deux maréchaux de Gassion, édifice paraît-il d'un assez mauvais goût. La renommée de ces militaires, d'une princesse de Rohan, la femme de Turenne, etc... aurait donc été moindre que celle d'un jeune Anglais, étudiant à Paris?

Grâce aux travaux du pasteur Pannier, nous avons une idée de l'implantation du second temple. Mais là où l'on a trouvé Craven, le site du Consistoire de 1613, les plans cadastraux suffisent pour reconnaître à peu près l'endroit où commençait

le cimetière des notables. Or, malgré toutes les tentatives, on n'arrive pas à placer Craven ailleurs que dans le lieu du culte et non dans le cimetière. Il faut que le temple de Salomon de Brosse soit déplacé relativement aux conclusions du pasteur Pannier pour accepter Craven. Cette constatation est sans exemple... du moins en France. On sait en effet, que d'autres pays de confession protestante, l'Angleterre par exemple, avec Westminster, et l'Allemagne avec le tombeau de Luther, ont conservé la tradition d'inhumer des personnalités dans les lieux du culte, comme les catholiques romains. Qui était donc ce jeune Thomas Craven auquel on accorda des honneurs funèbres uniques dans notre pays?

## VI

Nous nous sommes préoccupés de retrouver dans les bibliothèques françaises, des informations sur Craven et sa famille. L'Encyclopaedia britannica nous apprend qu'un William Craven, comte Craven (1606-1697) avait été le fils aîné d'un Lord-Maire de Londres, lui aussi prénommé William, dont les aventures sentimentales avec la reine de Bohême nous ramènent au temps où il guerroyait aux côtés de Gustave-Adolphe de Suède. On apprend qu'il fut fait Baron Craven en 1627 et qu'un de ses jeunes frères, John était mort en 1649, sans postérité. De Thomas point encore question.

Le Dictionary of National Biography nous donne le nom des 5 enfants du Lord-Maire: dans l'ordre, William, John connu pour la création d'écoles, Thomas (le nôtre), Elisabeth et Mary. Les trois frères moururent sans postérité.

Puisque nous avons affaire à une notabilité anglaise, l'idée venait de ne pas oublier de vérifier si les munificences royales n'auraient pas récompensé une famille qui comptait un Lord-Maire. Passons sur l'absence surprenante dans le catalogue du British Museum de choses intéressantes concernant Craven, pour insister sur le fait que la Bibliothèque Nationale possède deux éditions d'un ouvrage de Collins (Arthur), *The Peerage of England, or an Historical and Genealogical Account of the present Nobility...* - London, Printed by G.J. for Abel Roper and Arthur Collins, 1709. In-8°, 470 pages et une 4ème édition s'est gonflée, jusqu'à faire 7 volumes, d'un poids respectable, publiée à Londres en 1768. C'est cette édition qui consacre dans son 7ème volume, les pages 93 à 103, aux Craven, avec un magnifique blason gravé. (L'ouvrage est à la Réserve des Imprimés 8° Nv. 12.)

On va résumer en français, ce qu'on y apprend dans l'un et dans l'autre des exemplaires consultés.

Charles 1er d'Angleterre tenait en grande estime William et l'éleva à la dignité de Baron de son royaume, avec le titre de Lord Craven of Hampstead Marshal, dans le Comté de Bercks, avec possibilité de succession à ses frères John et Thomas et leur descendance mâle. Dans la 18ème année de son règne, Charles 1er d'Angleterre honora encore les Craven, en créant le titre de Craven of Ryton dans le Comté de Salop, tandis que Charles II, dans la 16ème année de son règne, le fit Vicomte Craven d'Uffington et Comte de Craven dans le Comté d'York.

En se reportant aux titres honorifiques, il faut retenir celui de Lord Carven de Hampstead Marshal, pour une raison dont nous allons parler dans ce qui va suivre. Mais, au préalable, signalons que l'autre édition du *Peerage of England* fournissant à peu près les mêmes informations, précise que les lettres patentes sont signées d'Oxford le 21 Mars 1642, conférant à John la dignité de Baron avec le titre de Craven of Ryton: Thomas était déjà mort depuis 6 ans.

## VII

Pour épuiser les sources anglaises disponibles à Paris, il ne faut pas manquer de consulter un ouvrage énorme: *The History and Antiquities of the Deanery of Craven in the county of York*, by Thomas Denham Whitaker, LL.D, F.S.A., Vicar of Whalley in Lancashire. La 3ème édition consultée comprend des arbres généalogiques dépliant gigantesques, d'autres plus modestes, mais notre Craven n'a droit qu'à un petit bout très incomplet en haut de la page 175. L'ouvrage a été publié à Londres en 1878. Un texte (pp. 508 à 511) apporte encore des précisions, mais ce sont surtout des notes en bas de pages qui sont les plus intéressantes. Ce dont on est assuré dès l'époque de la parution est que la branche était déjà éteinte. Que pourrions-nous trouver en France?

Il s'agit peut-être d'un aspect ponctuel retrouvé par hasard. Dans la généalogie des comtes d'Aumale, issus des Comtes de Champagne, des membres de cette famille, dignitaires fleffés en Angleterre, sont alliés par mariage, aux familles Craven dès le XIIème siècle. Par exemple Guillaume 1er (d'Aumale) épou-

sa Cécile d'Ecosse, dame de Craven (Voir le P. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la Maison Royale de France*, vol. II, pp. 876-877).

Le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français possède des Tables cumulatives depuis son origine, mais on peut l'explorer aussi volume par volume, car ce que l'on cherche très précisément n'a pas été forcément l'objet d'un article. Et c'est bien ce qui s'est produit.

Dans le Vol.LIV (année 1906), un article traitant du «catalogue de la bibliothèque de Charenton, avec le nom de ceux qui les ont donnés ou de la libéralité desquels ils ont été achetés» p. 65, a bien failli nous laisser indifférents. Or on y lit: «M. Thomas Craven, gentilhomme Anglois, a donné cent francs (sic) dont les livres suivants ont esté achettez». (On se dispensera des titres qui sont en latin ou en grec). Mais «notre» Craven, encore vivant, a permis d'acheter 9 ouvrages. On ne connaît pas la date, mais le précédent donateur immédiatement au-dessus de Craven est enregistré le 3 janvier 1635, c'est le don d'un autre gentilhomme anglais, le Comte de Devonshire qui a donné 200 francs. Que d'Anglais à Paris! Est-ce en raison de la persécution des Stuarts, Jacques 1er et Charles 1er?

Il y eut certainement, à notre avis, une source bien plus importante qui, avant de disparaître en cendres, avait été relevée trop partiellement par trois érudits sous le second Empire (2).

*(2) Des fragments en constituent les manuscrits N° 66 et 892 conservés par la Société de l'Histoire du Protestantisme Français.*

L'Etat-Civil, dont le clergé catholique tenait les registres, était incomplet puisque les Protestants n'étaient pas enregistrés ni ne pouvaient l'être. Les Protestants naissaient, se mariaient et décédaient comme tous autres et l'on connaît seulement les lieux concédés où ils étaient concentrés post-mortem.

Pour la région parisienne, au XVIIème siècle, il existait trois cimetières dans Paris et un autre à Charenton, autour du deuxième Temple.

En 1923, dans le tome LXXXIV de la Bibliothèque des Chartres a paru une étude sur l'Etat-Civil protestant, de 42 pages, allant du XVIème siècle à nos jours, qui est très insuffisante pour notre propos.

Tout au début de la parution du Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français, les frères Haag et Charles Read eurent la main heureuse en retrouvant à la fois, dans les poussières des combles de l'Hôtel de Ville de Paris et dans les papiers du greffe du Tribunal au Palais de Justice de Paris, tous les registres des naissances, mariages et décès (en double) tenus par les Protestants jusqu'à quelques jours avant la saisie des Archives du Consistoire de Charenton. Sous le second Empire, on avait donc retrouvé les deux exemplaires et ces personnalités s'affairèrent à relever sur fiches toutes les indications qui leur paraissaient importantes pour leurs propres travaux. Ce n'est certes pas comparable aux registres catholiques de l'époque, mais au moins avions-nous des noms, des prénoms surtout, des parrains et marrai-

nes, qui ont permis de préciser des filiations, dont des éléments s'ajoutent aux sources de généalogie (pour autant qu'un ancêtre ait été forcé d'abjurer ou ait eu la chance de s'expatrier à temps).

Nous avons pu consulter ces cahiers (Ms 866 en 9 volumes) constitués par des fiches collées à raison de 3 colonnes par page, rédigées d'une écriture minuscule et déjà sans doute avec les nouvelles plumes en acier. Le Bulletin publia en 1863 un très long article, complété sporadiquement, sur les personnalités nées, mortes ou mariées que nous avons bien évidemment dépouillé, de même que l'étude biographique sur tel ou tel, qui citait des références nouvelles. La France Protestante, entreprise sous Napoléon III n'a utilisé hélas qu'une bien mince partie de ces cahiers à fiches manuscrites. Et survint la guerre civile, en mai 1871. L'Hôtel de Ville et le Palais furent incendiés et des trésors d'archives disparurent sans espoir de jamais pouvoir en reconstituer autre chose que ce que les trois érudits précités avaient eu la bonne idée de ne pas laisser sur place, et sans doute préserver chez eux, à la sauvegarde de leurs héritiers.

C'est là que nous allons retrouver Thomas Craven. Le hasard d'une recherche aux Archives départementales à Créteil et les suites d'une conversation avec M. et Mme Le Touzé, généalogistes fort estimés, que nous remercions encore bien vivement ici, auxquels je dois crédit de me l'avoir signalé, a fait porter mon attention sur un microfilm qui contient le Manuscrit N° 66 de la Société du Protestantisme; on a demandé l'original. L'ouvrage s'y présente en tel désordre dans la reliure que l'on

a été contraint de ne se préoccuper que de ce qui concernait Charenton.

Dans un fragment du «Mémoire» de Charles Read sur les inhumations, constituant la sixième partie des Registres des 4 cimetières de 1626 à 1647, paru dans le Bulletin de 1863 pp. 367 et années suivantes, on trouve ce titre: «Registre des enterrements de Charanton (sic) depuis septembre 1626 jusqu'en 1649». C'est un in-folio de 98 pages. Sur le premier feuillet figure la mention: "Registre contenant les noms des personnes de l'Eglise Réformées décédées et enterrées particulièrement au cimetière de Charanton dressé de l'ordonnance du Consistoire par d'Huyseau dont l'extrait est inséré au feuillet suivant et commence au mois de Septembre année 1626. (Signé: D'HUYSEAU).»

L'auteur de cet article avertit qu'on ne donne que «les actes qui nous ont paru les plus dignes de mention, soit par leur importance, soit par les particularités qu'ils présentent».

On se souvient que la plaque de cuivre détachée du sarcophage permet de lire que le jeune Thomas Craven est décédé «en l'Académie benjamine» le 20 novembre 1636. C'est donc avec un espoir qui n'a pas été déçu, que l'on a pu enfin retrouver ce qui s'était passé au cimetière de Charenton cette année-là; il est mentionné: «19 décembre 1636: Thomas Craven, frère puisné de Mgr Guillaume Craven, Baron de Hampste, mareschal, pair d'Angleterre, fils de Monseigneur Jehan Craven, Baron de Riston, aussy pair, enterré au temple de Charenton». Cette inscription figure au milieu de la page 369.

## VIII



On peut sourire, de nos jours, à la lecture d'une rédaction qui n'a pas tenu compte du fait que Hampstead Marshal était une localité et non une dignité de maréchal, et ce qui semble être une erreur d'interprétation à propos de la filiation de Jehan Baron de Riston. On a vu, par les biographies de source anglaise, qu'il y a quelques petites méprises dans les dates, les noms, et plus simplement des efforts de traduction malheureux.

Il semblerait plus intéressant de s'interroger sur la précision «enterré au Temple de Charenton». Tous les autres personnages cités dans les registres d'enterrement d'après les cahiers des frères Haag portent en haut de page: Enteremens - Charenton (suivi de l'année). C'est la seule fois que nous ayons rencontré le point précis de l'inhumation. On a bien remarqué toutefois entre le 18 septembre 1631 et juillet 1632 «un fils d'Henry Remy, hoste des Trois-Mores, (enterré) à l'entrée de l'advenue au temple de Charenton».

Il est évident que, même au XVII<sup>ème</sup> siècle, «au» n'a pas le même sens pour Remy en 1631 que pour Craven en 1636. A notre avis, le "au" de 1631 a le sens de "vers le"; ou bien "conduisant" est sous-entendu. En 1636, «au» semblerait vouloir dire «dans». Mais ce problème sera peut-être repris en plus amples détails lorsque d'autres découvertes archéologiques ou autres permettront de situer avec précision Temple et cimetières.

Dans le cas présent, il est permis de se demander de quoi a bien pu trépasser le jeune Craven. Soit dit en passant, on a vainement cherché une Académie Benjamine, indépendante ou associée à l'Université. Il suffisait d'une réunion d'amis passionnés d'une même préoccupation de l'esprit ou des armes, pour que l'assemblée prenne vite (et par mode) le titre d'Académie.

Que s'est-il passé à Paris à la fin de 1636 ? Eugène Haag n'a apporté aucun commentaire sur les causes du décès, ce qui lui est habituel d'ailleurs, sauf en cas de mort violente ou lors de la catastrophe du 19 janvier 1654, lorsqu'un bateau chargé de fidèles chavira faisant plusieurs dizaines de noyés.

Les maladies épidémiques, la peste en particulier, venaient de sévir peu d'années auparavant. Dom Félibien a consacré cinq énormes volumes in-folio à une «Histoire de la Ville de Paris». Comme l'ouvrage est difficilement maniable, une photocopie est interdite, pour servir de justificatif. En cherchant un peu, on apprend dans le volume II, page 1365, Livre XXVII, «La peste à Paris, 1636», qu'ordre fut donné par arrêt du 15 septembre 1636, d'évacuer la Conciergerie de tous les prisonniers, «excepté ceux de la petite court, les femmes et ceux qui estoient dans les cachots noirs» et les transférer au faubourg Saint Marceau. Les prisonniers ne furent ramenés à la Conciergerie que le 13 novembre. Les «Pièces justificatives» figurant dans le 5ème volume, Livre XXV, pages 99 et 100, sont relatives à cette contagion.

Voilà ce qu'on évoquait de la peste, une semaine avant le décès de Craven. Il est permis, sans preuve mise encore à jour, de penser que le Quartier des Ecoles n'étant pas tellement éloigné de la Conciergerie, et que la date fournie ne constituait pas celle de la cessation brutale de la contagion. On ne savait évidemment pas encore que le bacille de Yersin et Kitasato était transporté par la puce du rat. La peste peut même être transmise par une simple toux et, pour le mois de novembre (1636), nous n'avons pas eu encore l'occasion de savoir s'il faisait ou non un temps de brouillard. Seule la coïncidence de dates: le retour des prisonniers à la Conciergerie et la mort huit jours après de Thomas Craven, permet de retenir comme possible l'hypothèse de la peste (bubonique ou pulmonaire avec septicémie) comme cause de la disparition du jeune homme. Rien ne vient l'étayer comme preuve, mais l'on doute que sous la férule de Buchanan, le jeune Craven ait eu un comportement querelleur, prompt à sortir la rapière... Nous manquons d'imagination pour d'autres causes possibles. Son frère William étant estimé des Stuart, faut-il deviner un drame qui eût passionné Alexandre Dumas. Non ! la maladie est la cause la plus vraisemblable même si ce n'est pas la peste .

## IX

En revenant sur les mentions biographiques concernant les Craven, on ne peut manquer d'en être profondément troublé.

Nous allons immédiatement nous occuper du blason. Tel que gravé sur la plaque de cuivre du sarcophage, il est indiscutablement d'Angleterre. En le comparant avec celui qui figure

dans l'ouvrage de Collins, on ne peut pas ne pas penser que ces armes sont celles de deux familles Craven alliées par un mariage, à une époque indéterminée. Pourquoi sommes-nous autorisés à penser ainsi, c'est ce que nous allons voir rapidement. (Nous avons essayé de traduire en langue héraldique française).

Dans le Dictionary of National Biography, (article Craven, William, page 49) le blason est décrit: D'or aux cinq fleurs de lis de sable en croix, au chef ondé d'azur. Cimier: un héron. Devise: "Virtus in actione consistit" (en banderole).

Dans la quatrième édition de Peerage of England, page 103 du volume VII en h. t., les armoiries sont «D'argent à une fasce de gueules entre six croix recroisetées, fichées». Le cimier, sur un chapeau de tournois herminé, est un griffon becqué d'or, reposant sur une couronne de vicomte. L'écu est supporté par deux griffons herminés. Quant à la devise, elle est bien la même.

Ce n'est pas tout. Riestap, dans son Armorial général n'a pas oublié la famille Craven et, dans son style «télégraphique» caractéristique, on lit: Craven, comte Craven. Berkshire «D'argent à la fasce de gueules, accompagné de six croix recroisetées au pied fiché du même. Cimier: un griffon herminé (la devise est la même). Les branches de Craven, Comte Craven créée en 1665 et en 1697, baron Craven de Ryton créée en 1642, éteinte en 1656, portaient les mêmes armes. La branche des Craven of Sperholt, Berkshire, baronnet le 4 juin 1661, éteinte en 1718. Mêmes armes, moins les supports.



Nous arrivons à Thomas: tout y est bien déjà décrit, mais les armes sont cette fois en quartiers: écartelé, au 1 et au 3 du

blason à croix recroisetées et au 2 et 4, on voit distinctement sur la plaque le chef ondé et au moins une fleur de lis avec une molette brochant en coeur. Il n'y a aucune couronne de baron. Le chapeau de tournoi est de face à 7 grilles sur la plaque du sarcophage de Thomas, tandis que le blason de la National Biography est nettement de profil vers la gauche à cinq grilles, qui désignait autrefois les dignitaires tels que barons et gentilshommes français. D'où l'on peut risquer l'hypothèse, loin d'être saugrenue, que Thomas descend (à cause de la fleur de lis) d'un d'Aumale du XIIème siècle. Ce genre de recherche généalogique n'est possible qu'en se rendant en Angleterre: nos bibliothèques sont trop pauvres en sources généalogiques étrangères, même anglo-normandes.

## X

Eugène Haag, qui n'avait aucune raison particulière de citer plus Craven que d'autres, a néanmoins souligné en 1641, l'inhumation de «la fille de l'ambassadeur du roy de la Grande Bretagne, en 1644, un Ecossois, en 1646 un pasteur du comté de Londenderry au royaume d'Irlande, la même année un gentilhomme anglois et un autre gentilhomme écossois, ainsi qu'un garde suisse. La mortalité était forte en 1646...»

Si on peut lui pardonner la petite méprise qui lui a fait recopier l'erreur de l'original, sans signaler de bonne foi que Hampstead-Marschal n'a rien à voir avec la dignité de maréchal, là où les choses ne s'articulent plus bien entre les sources de France et d'Angleterre, c'est lorsqu'on dit «fils de Jehan Craven, baron de Riston, pair».

Fils de Jehan ?... Nous avons tenté de reconstituer un fragment de l'arbre généalogique d'après les diverses sources consultées. Le "Jehan" que nous avons trouvé le plus proche est le deuxième fils (donc le propre frère de William et de Thomas Craven, lui-même fils d'un autre William), et ce n'est que plus anciennement encore, sous Henry VII et Henry VIII que l'on rencontre en ligne directe un John... qui était l'arrière grand-père de Thomas. William (mort en 1697) et John étant ses frères aînés, John ne pouvait être son père.

Quant aux autres dates, il faut prendre les informations de Rietstap avec précautions. Les textes anglais disent «He was created Baron of Hampstead Marschal, 2 Carl. I (12 May 1626) and Earl of Craven, 16 Carl. II (16.03.1665)». «He» chez Whitaker désigne le frère aîné, le seul qui fut marié mais mourût sans descendance, d'où extinction. Le «Baron de Riston», du registre de Charenton, ne peut manquer de rappeler le passage du *Peerage of England* en 7 volumes "...John who was held in such esteem by King Charles I., that letters patent (18 Car. I) bearing date at Oxford March 21 1642, in the 18th year of his reign, he was advanced to the dignity of a Baron of his Realm by the title of Lord Craven of Ryton in com. Salop". Le rédacteur du Registre des inhumations n'a pu avoir la prescience de ce qui allait se passer au moins 6 ans après! Il n'en reste pas moins que ces confusions entre les sources sont agaçantes, et n'expliquent pas encore pourquoi on avait honoré la mémoire de Thomas en l'inhumant "dans" le temple. Un voyageur anglais, John Evelyn, a raconté dans le Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 1934, p.

31, qu'assistant à l'enterrement d'un certain M. Bownes, après un service célébré à la Chapelle anglaise, celle de l'Ambassade, il vit le corps déposé à Charenton «dans un jardin de choux», détail pittoresque qui donne à penser quel était l'état d'entretien du cimetière du temple.

«Dans ce même lieu, ajoute-t-il, on voit la tombe de ce grand soldat Gassion, sur laquelle on avait bâti un mausolée en forme de fontaine, de dessin et de substance assez misérable» (Bulletin, 1863, p. 371 et 1895, p. 197).

## XI

Le cercueil de plomb peut trouver son explication de manière relativement aisée. Il ne saurait faire de doute, après avoir vu l'état du corps, que l'on a bien tenté d'embaumer le cadavre selon la technique de l'époque. Elle n'était pas trop mauvaise puisque, lors de l'exhumation du cercueil de Henri IV, le corps était si parfaitement conservé que toutes les représentations du visage du roi que l'on connaît, ont été tracées en cette circonstance, d'après le moulage que l'on fit après le 12 octobre 1793. (Abbé Cochet, *Mémoire sur les cercueils en plomb dans l'Antiquité et au Moyen-Age* - Rouen 1870/71, In 8°, 1877 - ill p.67). Chose à signaler encore: le sarcophage d'Henri IV était anthropomorphe. Le plomb et l'embaumement avaient donc pour raison primaire la conservation.

Pour Craven, on a dit qu'il fut inhumé par les soins de Buchanan. Cette personnalité était le précepteur du jeune défunt et il résidait à Paris où, pensons-nous, il a fait paraître certaines de ses oeuvres. S'il a pris la décision d'une inhumation

tion après embaumement, c'est que, peut-être les conditions régnant alors sur le territoire et dans les esprits en Angleterre, n'autorisaient pas un transport ou un séjour sans risques. Nous disposons d'un autre exemple, mais sans que la guerre civile y soit pour quelque chose. Il s'agit de la catastrophe du 18 janvier 1654.

On lit dans la «Gazette rimée hebdomadaire» de Loret, à la date du 24 janvier 1654:

«Un sinistre accident, dit-on  
Est arrivé près Charenton  
Car, par un malheur sans exemple  
Dimanche, au retour de ce temple  
Plusieurs prétendus réformés  
Furent tout soudain abismés  
Au plus profond de la rivière (etc...)»

Parmi les très nombreuses victimes du naufrage, on trouve dans le Registre de Charenton «Du lundy 19e jour de janvier 1654 ont esté enterrez au cimetièrre de Charenton appartenant à l'Eglise réformée de Paris qui a son exercice audit Charenton, les corps de ceux qui ont esté noyez par le naufrage avenu le jour d'hier, d'un bateau qui périt chargé de peuple» (...). Et plus loin: «Et quant aux deux fils de Monsieur le Marquis de Mirabeau (il s'agit d'Armand Escodera de Boesse, sieur de Pardailhan, marquis de Mirabeau, qui avait épousé à Charenton en septembre 1627, Rachel de Massy, veuve d'Elysée de Beaujeu, baron de Maisonfort) qui ont esté noyés, leurs corps ont esté embaumés pour estre conservés jusques à ce que Monsieur leur père ayt ordonné de leur sépulture» .

Encore une troublante question concernant Thomas Craven: pourquoi avoir choisi Charenton et non l'un des trois cimetières plus proches de son collège ?

## XII

La découverte d'un sarcophage en plomb, dans un lieu où se situait le second temple protestant de Charenton pose un certain nombre de questions que l'avenir pourra peut-être permettre de reprendre pour fournir une réponse satisfaisante.

Elle nous a toutefois permis de constater que le souvenir du protestantisme à Charenton (Saint-Maurice actuel) avait été si totalement effacé que même au cours de la Révolution, on avait oublié précisément de se saisir de ce cercueil en plomb, pour fondre des balles. C'est au moins le sort qui a été réservé à tout cercueil lors des profanations des églises et plus particulièrement à Saint-Denis.

Une autre surprise a été celle, unique dans l'état actuel des connaissances historiques, d'une inhumation à l'intérieur d'un temple en France (sauf en Alsace luthérienne). Le texte de l'inscription conduit même à reprendre toutes les conclusions admises jusqu'à nos jours, sur l'emplacement du second temple. Il devrait être plus proche du Consistoire dont l'édifice existait encore il y a quelque dix ans. Donc, géographiquement, d'autres études doivent être entreprises sur archives, puisque le site lui-même a été entièrement bouleversé par

la rénovation de l'îlot en question .

D'autres questions se posent encore à propos du jeune défunt: on peut expliquer la présence de nombreux «Britanniques» à Paris, par les malheurs des temps outre-Manche, mais tous n'étaient pas des réfugiés comme les Français après 1685. David Buchanan qui vivait à Paris, était aussi le précepteur du jeune homme. Il a publié des travaux d'importance plutôt que «chez lui», en Ecosse.

Quelle était encore l'importance personnelle de Thomas Craven, pour que l'autorité suprême calviniste de Paris lui ait accordé la faveur unique, répétons-le, d'être inhumé dans un lieu de culte. Et savons-nous même si les calvinistes, dérogeant à leurs traditions funèbres, n'ont pas souhaité honorer, pour des raisons qui nous échappent (peut-être politiques) un représentant de l'Eglise anglicane.

Enfin, malgré tous nos efforts, les recherches pour trouver une Académie Benjamine sont restées vaines, et personne parmi les spécialistes du Paris du XVIIème siècle n'a été à même de nous dire en avoir entendu parler.

Les réponses à toutes ces questions et bien d'autres qui surgissent encore, devraient se faire par une coopération des divers spécialistes et ainsi offrir une suite aux présentes réflexions.

**P.G.HARMANT**

Nos remerciements à M. André Rayroles qui a permis l'établissement du plan de situation.

MARIE-ANGELIQUE  
FITTE DE SOUCY,  
BARONNE DE MACKAU,  
SOUS-GOUVERNANTE DES  
ENFANTS DE FRANCE

Dans CLIO 94 N° 7 de 1989, Monsieur Jean-Pierre Thomas fait allusion, page 54, à Madame de Soucy, et non de Saucy, fille de la nourrice de Louis XVI, qui accompagna Madame Royale à Vienne.

Il semble intéressant de pouvoir donner des précisions sur la marquise Fitte de Soucy et surtout sur sa mère la baronne de Mackau qui fut non pas la nourrice de Louis XVI mais la sous-gouvernante de ses soeurs et plus tard de ses enfants.

La correspondance d'Annette de Mackau, fille d'Armand Louis de Mackau, comtesse de Saint Alphonse, Dame du palais de l'impératrice Joséphine, éditée par l'imprimerie nationale à Paris en 1967, va nous éclairer sur les familles Lenoir, de Mackau et Fitte de Soucy qui donnèrent trois sous-gouvernantes aux petits enfants et arrières petits enfants de Louis XV.

Tout d'abord, Marie-Angélique Fitte de Soucy, 1723-1801, épouse en 1755 Louis Eléonore baron de Mackau qui meurt en 1767.

Sa veuve, la baronne de Mackau se retire dans sa terre de Fegersheim, près de Strasbourg, avec ses trois enfants, Renée 9 ans, Armand-Louis 8 ans et Angélique 5 ans.

Le 23 décembre 1770, elle reçoit de la supérieure de la Maison de Saint Louis où elle avait été elle-même élevée, un courrier lui proposant de remplir la fonction de sous-gouvernante des enfants de France actuellement vacante. Pensant au service qu'elle pourrait rendre à ses enfants, Madame de Mackau accepte la proposition.

Sa nomination est signée par Louis XV le 1er octobre 1771. Elle part pour Versailles avec ses deux filles, laissant son fils Armand-Louis à Strasbourg où il est page du Cardinal.

Sa tâche consiste à aider la comtesse de Marsan dans l'éducation des petites filles de Louis XV donc soeurs du futur Louis XVI :

Madame Elisabeth 7 ans, périra sur l'échafaud en 1794.

Madame Clotilde, 12 ans, mariée plus tard au futur roi de Sardaigne.

Le crédit dont jouit la baronne de Mackau auprès de la famille royale est très grand. Elle s'occupe maintenant de la fille de Louis XVI, la dauphine Marie Thérèse Charlotte née le 18 décembre 1778.

Louis XVI, qui la rencontre chaque jour en venant voir sa fille, l'estime beaucoup. Par contre, Marie Antoinette devant l'af-

fection que porte sa fille à sa sous-gouvernante éprouve à son égard une certaine jalousie.

Exacte à remplir ses devoirs de sous-gouvernante, la baronne de Mackau n'en n'oublie pas moins ses responsabilités de mère de famille.

Elle marie, en 1774, sa fille aînée Renée à son neveu le marquis François Louis Fitte de Soucy et obtient pour elle, en 1780, la charge de sous-gouvernante afin de l'aider, d'abord auprès de la dauphine Marie-Thérèse et, plus tard auprès du dauphin Louis Charles. Le marquis François Louis Fitte de Soucy aura une fin tragique. Ayant un commandement à Cherbourg, il adhère à un parti royaliste ce qui lui vaut d'être arrêté en août 1793. Sûr d'être guillotiné il se tue d'un coup de pistolet dans la tête. Il laisse sa femme et ses six enfants dans la misère.

Sa fille cadette, Angélique, épouse en 1778 le marquis de Bombelles.

Quant à son fils Armand Louis de Mackau , il se marie avec Angélique Félicité Alissan de Chazet en 1780. Très opportuniste il prête serment à la nouvelle constitution et sera nommé maire de Vitry s/ Seine de l'an VIII à l'an XII.

La baronne de Mackau vit avec la famille royale toutes les journées révolutionnaires. Le 20 juin, le Palais Royal est envahi par le peuple. Elle parvient à s'échapper, mais arrêtée plus tard, elle est conduite à la prison de la Force.

Plusieurs versions existent sur sa libération. Angélique Fitte de Soucy, sa petite fille, indique que Madame de Mackau aurait été sauvée grâce à l'intervention des habitants de Vitry qui lui étaient restés dévoués?

Le 10 septembre 1795, la baronne de Mackau obtient l'autorisation d'aller au Temple rendre visite à la dauphine, Madame Royale. Cette dernière lui demande plus tard, lors de son échange avec des conventionnels, de l'accompagner jusqu'à Vienne.

Malade, Madame de Mackau ne peut faire le voyage et se fait remplacer par sa fille la marquise Fitte de Soucy qui avait appris à la dauphine à marcher et à parler.

Rentrée à Paris, la marquise devient suspecte du fait de sa mission. Elle est arrêtée et emprisonnée durant plusieurs mois.

*Tiré de la correspondance, d'Annette de Mackau, comtesse de Saint Alphonse, éditée par Chantal de Tourtier-Bonazzi, imprimerie nationale, Paris.*

D'autres sources vont nous permettre de suivre la baronne de Mackau à Vitry.

La belle soeur de la baronne de Mackau, Elisabeth Louise Fitte de Soucy, née Lenoir, elle-même sous-gouvernante des enfants de France en 1775, possède une maison à Vitry s/ Seine qui se trouvait au Petit Vitry (rien à voir avec le château qui appartenait à Monsieur Petit du Petit-Val).

Annette de Mackau y fait souvent allusion dans ses lettres. Il semble que cette maison de campagne (l'air de Vitry était réputé comme étant très pur) devienne à la Révolution un refuge pour toute la famille.

Une liste des ci-devants ex-nobles et étrangers résidant à Vitry, établie par la municipalité en accord avec la loi du 16 avril 1794, nous renseigne sur ses occupants.

Sont recensés dans la maison de la famille Lenoir/Fitte de Soucy:

- Elisabeth Louise Lenoir, veuve Fitte de Soucy;
- Anne Suzanne Fitte de Soucy, femme de Jean-Marie Courneau-Brasseur;
- Jean-Marie Courneau-Brasseur;
- Marie Angélique Fitte de Soucy, veuve de Louis Eléonore de Mackau;
- Charlotte Joséphine Kempfel, veuve Wittgenstein;
- Armand Louis de Mackau et son épouse Victoire
- Félicité Alissant Chasset.

Afin de subvenir aux besoins de la nombreuse famille réfugiée à Vitry Madame de Mackau doit vendre tous ses biens. Il arrive un moment, où, complètement démunie elle se présente, le 26 juillet 1794, devant la municipalité et déclare:

«Je soussigné Marie Angélique Fitte de Soucy, veuve de Mackau, cy-devant sous-gouvernante des enfants Capet déclare que je n'ai point de biens fonds et pas un sol de revenu, en foi de quoi je signe la présente déclaration à Vitry s/ Seine.»  
*(Registre des arrêtés municipaux de Vitry).*

Cette déclaration lui permet de figurer sur la liste des indigents et de percevoir des subsides de la municipalité.

Sa fille, Renée Suzanne marquise Fitte de Soucy, après la restauration de la royauté demande une aide à la famille royale. Elle obtient une pension. Sous la monarchie de Juillet, devenue infirme, elle demande des secours à l'ancienne dauphine devenue duchesse d'Angoulême. Il ne semble pas qu'elle ait été entendue puisqu'elle meurt le 1er avril 1841 chez son médecin qui l'avait recueillie dans sa maison.

La baronne Marie Angélique de Mackau et sa belle soeur Elisabeth Louise Lenoir/Fitte de Soucy reposent toutes deux dans le vieux cimetière de Vitry.

Un événement dramatique agita les Vitriots le 20 avril 1794. Le propriétaire du château de Vitry, François Gaspard Petit du Petit-Val est assassiné avec six autres personnes. Plusieurs hypothèses sont avancées: crime familial, d'intérêt ou politique?

Ces meurtres n'ont jamais été officiellement éclaircis et toutes les pièces relatives à l'enquête ont disparu!

Une version du crime politique est liée à l'énigme de l'évasion du temple de Louis XVII.

Une lettre de Babeuf dit Gracchus, écrite le 9 mai 1796, et qui aurait été produite à son procès, lance l'idée que Louis XVII aurait séjourné à Vitry!

«Il m'a été assuré aujourd'hui que les personnes assassinées à Vitry l'ont été par ordre du gouvernement et que le motif est que le dauphin n'est pas mort.»

Avant de mourir, Louis XVI aurait remis à Monsieur de Malherbes des instructions concernant son fils. Celui-ci les aurait transmises à Monsieur Petit de Petit-Val qu'il tenait en haute estime, à charge de recouvrer les sommes qui étaient dues à la famille royale. Pour prix de son concours, Petit du Petit Val aurait obtenu que le dauphin séjournât chez lui, au château de Vitry. Seule une rue séparait le parc du château de la maison de son ancienne sous-gouvernante, la baronne de Mackau, qui de ce fait aurait pu s'en occuper?

Pour résoudre le mystère de la tuerie, le Directoire se serait réuni sept jours plus tard, en séance secrète, au palais du Luxembourg.

Le mémoire de Barras sur cette séance secrète, reproduit par «La revue historique, CXXVIII, 1er fascicule de mai et juin 1918» fait état du possible passage de Louis XVII au château de Vitry. Mais, d'après certains historiens, ce mémoire serait un faux..! Le mystère demeure entier.

**A. CARVILLE**

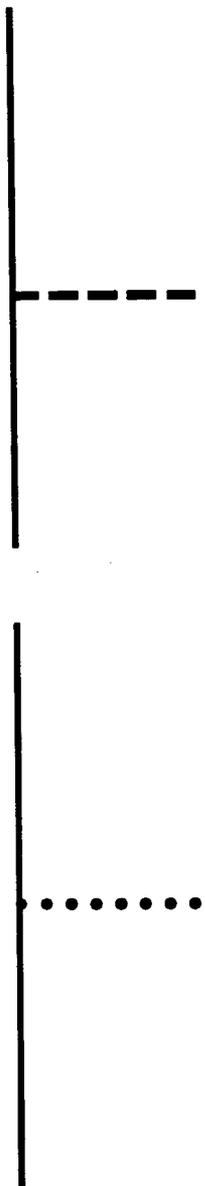
*Histoire du château de Vitry publiée par la Société d'Histoire de Vitry (Centre Culturel).*

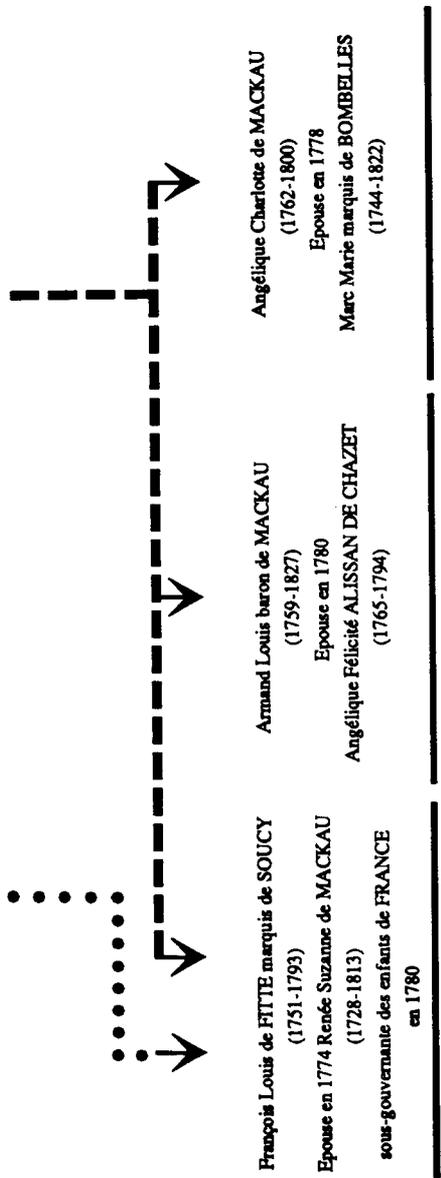
Jean-François de FITTE marquis de SOUCY  
Epouse Marie Angelique de JORDY de CABANAC en 1718



Armand François Joseph de FITTE comte de SOUCY (1720-1773)  
Epouse en 1750 Elisabeth Louise LENOIR ( 1728-1813)  
sous-gouvernante des enfants de FRANCE en 1775

Armand François Joseph de FITTE comte de SOUCY (1720-1773)  
Epouse en 1750 Elisabeth Louise LENOIR ( 1728-1813)  
sous-gouvernante des enfants de FRANCE en 1775





Pierre WATIER comte de Saint ALPHONSE  
 (1770-1846)  
 Epouse en 1812  
 Anne Angélique dite Annette de MACKKAU  
 (1790-1870)

*Ce tableau généalogique ne comporte que les noms des personnes citées dans le texte.*

# LES SPIRITAINS AU COEUR DE CHEVILLY-LARUE

## **BREF HISTORIQUE DE LA CONGREGATION**

L'Institut fut fondé en 1703 par un rennais, Claude-François Poulard des Places (1679-1709). La vocation première des Spiritains fut d'aider de «pauvres escoliers». De 1736 à 1848, le Séminaire du Saint-Esprit, situé rue Lhomond, Paris 5ème, forma et envoya des centaines de prêtres-missionnaires en France, au Québec et aux quatre coins du monde.

François-Marie-Paul Libermann (1802-1852), juif alsacien converti, restaura et donna du sang neuf à la Congrégation du Saint Esprit. En 1841, il fonda la Congrégation du Saint Coeur de Marie pour l'évangélisation des noirs. En la fête de Pentecôte 1848, sa nouvelle Congrégation fusionna avec la Congrégation du Saint-Esprit. Un des premiers disciples du Père Libermann, fut le Père Le Vavasseur né à la Réunion.

Aujourd'hui, la Congrégation du Saint Esprit et du Saint Coeur de Marie travaille dans les cinq parties du monde. Son but spécifique est l'activité missionnaire parmi les peuples les plus nécessiteux et les plus délaissés, tant spirituellement que matériellement. Elle compte 3 425 membres, 886 sont français.

## GENESE DE LA PROPRIETE

Le document le plus ancien où soit mentionné le nom de Chevilly, date de 829. C'est l'acte de partage des biens respectifs de l'Evêque de Paris et de ses chanoines formant le chapitre de la Cathédrale.

Au XVIème siècle, les chanoines, seigneurs de Chevilly et de l'Hay, construisent leur prévôté qui au cours des années sera le séminaire.... La ferme centrale avait fière allure. La toiture de chaume est de rigueur. Chevilly est une terre fertile qui produit des céréales de première qualité et une paille sans pareille sur les marchés de Paris.

Pendant la Fronde (1648-1652), le plateau de Chevilly est ravagé. Les chanoines morcellent leur terrain, mais restent seigneurs du lieu. Les nouveaux propriétaires construisent des gentilhommières, simples mais de bon goût avec des jardins à la Le Nôtre.

1744 : Louis XV réside à Versailles, il ne s'y plaît pas. Lorsqu'il tombe malade à Metz, le premier aumônier a l'idée saugrenue d'exiger du roi pour son absolution, une confession publique. Le roi dit tout et le peuple qui avait prié pour la guérison de son Bien-Aimé, n'en croit pas ses oreilles. Le charme est rompu. La popularité de Louis ne finit plus de baisser.

Quant au royal malade, à peine remis sur pied, il retrouve avec la santé ses plus chers plaisirs. L'un d'eux s'appelle: La Pompadour, maîtresse officiellement déclarée en 1746.

Le Roi veut quitter Versailles et jette son dévolu sur le château de Choisy-Le-Roy. La route passait alors par Chevilly. La Pompadour pour accueillir son Bien-Aimé fit acheter par son cousin, l'avocat Toynard de Jouy l'ancienne prévôté.

La favorite venait de Choisy au-devant de Louis XV et l'attendait chez ses cousins. Encore est-il qu'il fallut loger le monarque. L'avocat fit construire, pour lui, un superbe pavillon de chasse dessiné par le frère de la Pompadour. Ce pavillon est le château. Le roi l'inaugura par une grande partie de chasse en 1760.

La Pompadour avait fait de ce domaine un fief familial et une merveille. Tout était enchantement a pu écrire Madame la Comtesse de Genlis, femme de lettres.

1789: la Révolution. Jaume, un banquier provençal achète le domaine et se déclare cultivateur, car près de l'église habitaient des laboureurs. Les artisans vivaient à Larue et l'entente entre les gens de Chevilly et Larue n'était pas bonne."

1808 : le banquier Outrequin, un normand, achète la propriété. Il est nommé maire de Chevilly et faute de mairie, le Conseil Municipal logera au château.

1814 : défaite de Napoléon. Le généralissime autrichien Schwarzenberg s'installe chez le maire Monsieur Outrequin François-Jacques. C'est-là que Marmont, Maréchal de France vient négocier la capitulation et l'abdication. Un jeune officier prussien de 17 ans assura plusieurs fois la liaison, il deviendra Guillaume 1er, Empereur d'Allemagne en 1871.

A la mort du fils Outrequin en 1853, la propriété est vendue à un colonel prussien, le Baron Von Schickler, passionné pour les courses de chevaux. Il était luthérien et aimait discuter avec le curé, l'Abbé Salmon.

Le Baron pendant son séjour augmenta les constructions déjà existantes. Il fit allonger les deux ailes du bâtiment de la ferme pour y mettre 8 chevaux. Il y eut également de nouvelles constructions : un manège pour le dressage des chevaux, à côté une petite maison pour son cheval de distinction, un étalon d'une valeur de 100 000 Frs, et enfin un long bâtiment de 96 mètres, dont le bas était les écuries pour ses chevaux. Le grenier était destiné au fourrage. Et ce n'est pas tout !!... A côté du manège, il fit élever un bassin de six mètres de hauteur avec pompe aspirante et refoulante...

Les gens du village n'aimaient guère ce hobereau éleveur de chevaux.

En 1861, les graves inondations l'avaient dégoûté de Chevilly.

Juste en ces années, le Père Schwind Enhammer, successeur du Père Libermann et Général de la Congrégation, désirait ardemment trouver une propriété où il pût réunir les oeuvres des noviciats qui se développaient de jour en jour. Le Père Burg, Directeur du Noviciat de Mont-Ivry, avait été chargé de trouver dans les environs de Paris une propriété à acheter. L'heure de la Providence avait sonné.

Un jour, le Père, dans une de ses tournées au sud de Paris, rencontre le curé de Chevilly, l'abbé Salmon, natif de Fraize dans les Vosges. Il avait fait ses études à St. Sulpice et avait connu le Père Libermann et le Père Le Vasseur. L'on fait un brin de caquette, et l'on se donne des nouvelles et le Père parle au curé de ses recherches. Alors ce «bon curé», note le journaliste, se retourne un peu vivement et lui répond : «La propriété du baron Schickler est à vendre» et comme l'Abbé Salmon allait de temps en temps, au 30 rue Lhomond, voir son condisciple, le Père Le Vasseur, Provincial, il confirme la bonne nouvelle déjà annoncée par le Père Burg. Il en parla ensuite au Supérieur Général en lui vantant les beautés du parc de Chevilly... Après deux ans de recherches, Dieu avait enfin entendu les vœux de tous.

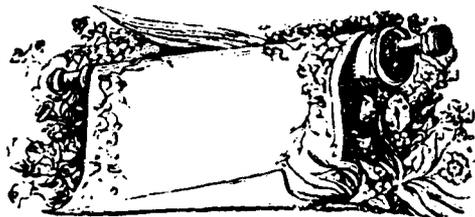
Le château, la ferme, le parc, l'ancienne prévôté allaient donc devenir dans les desseins de Dieu et de la Sainte Vierge, la Communauté du Saint Coeur de Marie, et la principale maison de formation de l'institut.

Juin 1863. Le Père Général vient visiter la propriété et le château. Le Baron se fit le guide aimable et fort courtois. Après avoir examiné et visité les lieux, le Père vit par l'ensemble des bâtiments que tout pouvait s'arranger pour loger tout son monde. Il faut noter que le Père avait été charmé par la magnifique allée de tilleuls, par les grands arbres qui entouraient la propriété et il avait admiré la belle façade et le grand escalier du château. Il exprima au baron sa vive satisfaction.

L'on convint de part et d'autre du prix: 300.000 Francs. La vente était médiocre du côté du baron, c'est presque donné pour les quelques 22 hectares, mais pour la Congrégation c'était une somme énorme, car fait-on remarquer, peu de sujets apportent des dots considérables à leur entrée dans l'Institut.

Les trois frères Schwindenhammer spiritains, dont l'aîné était justement le supérieur général, qui venait de négocier l'affaire s'en déclarèrent propriétaires.... A cet effet, ils vendirent leurs biens patrimoniaux en Alsace et firent un emprunt à l'Etat, la Congrégation ne pouvant alors obtenir de Napoléon III les autorisations requises.

Quelques semaines après la vente, le Baron regrette son acte, mais le Général, un homme de caractère, s'en tint aux stipulations du contrat. Il entrerait en possession le 1er janvier 1864.



## LA MAISON DE 1864 A 1976

### PRISE DE POSSESSION

A cause du grand froid, il faut remettre la prise de possession au 2 janvier. Les Spiritains arrivent à 8 heures. Il n'y a qu'un seul portail face à l'Eglise. Dès l'entrée, l'on est au milieu de la ferme carrée. A sa droite se dresse le pavillon de la Pompadour.

A 11 heures tout le monde se réunit au château. Le Provincial, Père Le Vasseur, invite l'Abbé Salmon à bénir les lieux. Du château, on se rendit en procession, par l'allée des tilleuls, dans la grande cour intérieure en face du premier bâtiment, la ferme. Sur son toit on érige une croix en fonte pendant que les novices chantent des hymnes. En dessous, dans la fenêtre du grenier, on place la statue de l'Immaculée Conception, gardienne de la maison ... Le thermomètre indique moins huit degrés.

La cérémonie terminée, on se rendit de nouveau en procession au château. Le grand salon étant dépouillé de ses ornements superflus, il fut béni ainsi que les pièces attenantes, car, comme le fait remarquer le chroniqueur, ce séjour de luxe et de frivolités avait grandement besoin d'être purifié de tous les péchés qui s'y étaient commis.

Et le partage se fait.

Le manège va devenir la chapelle. Les 25 orphelins que l'on avait acceptés vont occuper la ferme centrale avec les Frères, car ce sont les Frères qui seront leurs éducateurs. Le pavillon est affecté aux 18 novices clercs et il sera la résidence habituelle du Supérieur Général. Les séminaristes logeront dans les écuries.

La prise de possession solennelle n'a lieu que le 2 février 1884. La messe est célébrée par le Supérieur Général dans le salon de la Pompadour.

Dans son sermon il annonce que la communauté est édifiée au Saint Coeur de Marie et devient la Maison-Mère de la Congrégation, remplaçant à la fois la Neuville-les-Amiens et Notre-Dame du Gard, fondées par le Père Libermann. Cette communauté est donc le second berceau de la Congrégation, mieux encore elle est le coeur de la Congrégation. La maison du Saint-Esprit, 30 rue Lhomond, reste la tête de la Congrégation.

Il est plus que midi quand la cérémonie est terminée. On installe en hâte quelques tables et l'on sert un buffet campagnard. Pour chacun il y a un petit morceau de pain et un petit morceau de fromage.

Après ce repas, le Provincial prit la parole; à son insu, il devint prophète : "Il y aura de la misère au début, dit-il, mais un missionnaire doit-il craindre la misère ? Confiance ! Tout s'installera peu à peu. La communauté du Saint Coeur de Marie est la Terre Promise. Je vous assure, si le Bon Dieu

laissait revenir le Vénéré Père en ce monde, comme il nous dirait avec cette affection, cet air si humble : "Oh, mes chers enfants, Notre Seigneur est bon, et sa divine mère nous aime, livrons-nous chaque jour davantage à son amour, sanctifions-nous, entrons dans l'esprit du Père Libermann. Malheur à celui qui le premier rappellerait le démon dans cette demeure d'où il vient d'être chassé. Ne l'oubliez jamais, vous êtes le cœur de la Congrégation.

Dès que ce sera possible, on vous enverra le corps du Père Liberman enterré à Notre-Dame du Gard.\*

Fort de cette promesse et encouragé par les paroles du Provincial, dès le lendemain chacun se met à l'oeuvre pour aménager les écuries en séminaire. Les Frères construisent 64 alcôves dans les greniers à fourrage, sous la tuile. Elles n'ont pas de portes et ne sont éclairées que par des tabatières. Les salles de classes occupent le rez-de-chaussée.

A Pâques 1864, les 50 séminaristes arrivent de Paris et s'installent dans ces réduits insalubres. Beaucoup y contractent des rhumatismes ou de la phtisie. L'on cuit en été, l'on grelotte en hiver. Mais qu'importe, un futur missionnaire ne doit pas craindre la misère. D'ailleurs les médecins ne soulèvent aucune objection, Chevilly vit à la pointe du progrès, puisque l'on vient d'installer des douches : douche à la colonne, douche à pluie, douche à la lance, douche à nappe, douche à squelette, plus un bassin pour les bains. Le cheval "Bijou" actionne la pompe et alimente le réservoir.

Le Supérieur Général arrive quelques jours après les Séminaristes. Comme prévu, il s'installe au château, occupe le 1er étage avec son secrétaire général. Il met tout en oeuvre pour que cette communauté devienne une communauté modèle à tous les points de vue. La dette de 300.000 francs n'est rien, dit-il.

Sous sa forte impulsion, on entreprend de mettre d'abord en valeur la propriété qui est à l'abandon depuis des années. Il faut creuser une tranchée profonde de part en part du domaine, pour lutter contre les inondations toujours menaçantes et construire un véritable égout.

Mais cela ne suffit pas. La terre est en friche depuis cent ans. On draine, on laboure, on récolte enfin le blé magnifique qui depuis des siècles fait la gloire de la région.

### **TOMBEAU DU PERE LIBERMANN**

En juillet 1865, le Gouvernement autorise les Spiritains à enterrer à Chevilly le corps de Monseigneur Libermann, abandonné depuis 10 ans dans le cimetière de Notre-Dame du Gard. Il arriva le 28 juillet. Le corps fut nettoyé, les ossements enduits d'un vernis protecteur et reliés par des fils de cuivre argenté, reconstituant le squelette. Le tout fut fixé sur une planche de chêne et recouvert d'une étoffe de soie.

Ces reliques sont déposées dans un petit caveau qui existait déjà au fond du parc, non loin de la chapelle actuelle.

En 1868, le Gouvernement autorisera même un ossuaire, dans lequel reposeront près de lui les Missionnaires spiritains.

Cette même année, le manège est transformé en chapelle, c'est une petite église néo-gothique, torride en été, glaciale en hiver. L'inauguration a lieu le 22 août.

Il faut penser à la construction du séminaire. Malheureusement les fonds manquent. Impossible d'emprunter davantage ! Heureusement que la Providence veille !...

En 1867, un ermite des Vosges, lègue son patrimoine. Avec son argent, on va pouvoir creuser les fondations et réaliser le rez-de-chaussée... En 1870, un nouvel héritage d'un juge alsacien. Cette fois on dresse les plans. Les Frères charpentiers débitent les bois nécessaires. L'on peut se mettre au travail, et non !! le 18 juillet, c'est l'ouverture des hostilités entre la Prusse et la France. Par sa position stratégique, Chevilly devient le centre de combats acharnés.

Les habitants du village comme les Pères et les Frères sont contraints de se réfugier un peu partout.

Les Prussiens retranchés dans le parc du séminaire résistent aux assauts de la brigade du Général Guilhem qui fut tué à la tête des mobiles de Vendée et de la Côte d'Or.

Pendant 4 mois, les canons français bombardent sans arrêt la propriété. Les boulets rouges incendient même une partie de la ferme.

Dieu merci ! Le cercueil du Père Libermann qui avait été enterré dans la cour de la ferme pour éviter toute profanation n'a pas été touché.

L'hiver est des plus rigoureux ; les occupants font feu de tout bois: charpentes préparées pour le séminaire, cloisons, meubles, tout y passe. Ailleurs l'on ne fait ni mieux, ni pire. La guerre c'est la guerre.

Février 1871 : L'Armistice. L'Econome et quelques Frères reviennent à Chevilly. Les dégâts de la maison sont très importants. Vu la défaite, il ne sera versé aucune indemnité par l'Etat.

Le tombeau du Père Libermann est intact. On y remettra le cercueil le 15 août.

La chapelle est d'une saleté repoussante, mais pas trop endommagée. Elle va servir d'église paroissiale jusqu'à la Toussaint.

L'on se remet au travail aussitôt, car l'on campe toujours dans les immeubles délabrés.

La tranquillité sera de courte durée.

Le 3 avril 1871, c'est la Commune de Paris, une tentative révolutionnaire Elle organise une sortie sur Versailles avec ordre d'arrêter tout le monde et de brûler le couvent-séminaire.

Quand les communards arrivent, le cuisinier a une idée presque géniale: "Soldats, vous avez faim et soif, voilà". Il va sacrifier ses provisions. La soldatesque fait ripaille. Elle s'en va, bien repue, et oublie les consignes incendiaires. Aussitôt les rescapés s'enfuient à travers champ et le maire, Monsieur Jean-Joseph Cretté, se charge de veiller sur la propriété.

La communauté, bombardée par les communards de Villejuif et les Versaillais de Rungis, ne pourra se reconstituer définitivement qu'à la fin de mai, pour la Pentecôte. Une réorganisation de la maison s'impose.

### **REORGANISATION**

En quoi consiste-t-elle? La Maison-Mère se réinstalle au 30 rue Lhomond à Paris. Il est vrai, depuis 5 ans le Supérieur Général venait de moins en moins à Chevilly, trop éloigné de la capitale et sans moyen de communication: sans doute, lui, il avait un cabriolet, mais les autres devaient faire la route à pied.

Au séminaire, 18 novices-clercs et 25 frères se tassent comme ils peuvent au château et dans la ferme. Quelques-uns logent en dortoir au rez-de-chaussée des anciennes écuries.

En 1875, la maison accueille 60 orphelins alsaciens, dont les tuteurs ont opté pour la France. Ils logent dans un bâtiment construit pour eux par un bienfaiteur alsacien. Ces jeunes travaillent avec les frères: une trentaine deviendront spiritains.

En 1876, le séminaire est en fête. Monseigneur Libermann, le réorganisateur de la Congrégation a droit au titre de Vénérable. La communauté célèbre l'événement en présence de Monseigneur Raess, évêque de Strasbourg, qui avait conféré le sous diaconat et le diaconat au pauvre acolyte arrêté pendant 12 ans par sa maladie, l'épilepsie. Monseigneur d'Hulst prononce le panégyrique.

La chaleur est telle qu'il faut arroser sans cesse le toit de la chapelle recouvert de couvertures... L'année suivante les Frères construisent un nouvel ossuaire : la petite chapelle gothique pour accueillir les reliques du Vénérable, le 7 août 1878.

Il est temps de réaliser les projets de 1870. Il faut construire le séminaire. Dans le parc, derrière le jardin, il y a une argile excellente. Les Frères installent une briqueterie. Tout le monde se met en chantier. En une seule année, on construit un bâtiment de 80 mètres de longueur : rez-de-chaussée et deux étages de cellules.

C'est pauvre, comme il convient à des religieux : pas d'eau courante, pas de chauffage, ni gaz, ni électricité. Mais chacun va avoir sa petite chambre, avec une porte et une fenêtre.

Fin septembre 1879, 135 séminaristes prennent possession de leur séminaire encore plein de gravois. L'année commence, dans une maison trop neuve, et trop humide. Dès le 3 décembre, l'hiver arrive d'un seul coup. Il est terrible. La terre

est gelée à plus d'un mètre de profondeur. On est sans eau. Cette calamité va durer jusqu'en mai 1880. On organise des corvées. Voilà la misère revenue car dans les chambres aux plâtres trop frais, les séminaristes tombent malades. La tuberculose s'installe dans ce nouveau bâtiment et va pendant 20 ans exercer ses ravages. Les médecins de ce temps ne savaient pas comment lutter contre elle et beaucoup ne croyaient pas à la contagion. Il y eut au moins 70 décès. L'on ne désespère pas.

Grâce à Léon XIII, l'intérêt se porte sur les Missions, spécialement en Afrique. Les vocations affluent. Il faut de la place, les orphelins sont envoyés en Normandie, les philosophes et les théologiens de 1ère année en Bretagne. La place manque toujours, il faut construire. En 1880, les Frères ajoutent deux ailes au nouveau bâtiment, ainsi le château est incorporé au séminaire.

Ces constructions ne suffisent toujours pas. Alors certains Frères s'installent dans les galetas du baron au-dessus des écuries qui, elles sont transformées en ateliers. Les novices-clercs prennent place dans la ferme et l'orphelinat.

Cette oeuvre en pleine expansion ne plaît guère aux fidèles de la loi de Jules Ferry. Dans le journal : "La petite banlieue", journal républicain démocratique, en date du 11 février 1887, le directeur politique, Géraubal, dans un article intitulé : "La tache d'huile", j'ai relevé 99 petites phrases du genre de:

“Que faut-il à Chevilly ?  
 Moins de curés, plus d’habitants.  
 Vous avez là votre chancre toujours grandissant .  
 Gouffre noir au coeur de la banlieue parisienne.  
 Vous avez là votre ventrée de vipères.”

Ces paroles de haine n’empêchent pas le séminaire d’augmenter ses effectifs. En 1896, l’on ouvre trois noviciats, 2 pour les clercs, un pour les Frères. On profite de cette main d’oeuvre abondante pour détruire l’ancienne porterie du XIIIème siècle, sans valeur architecturale.

A sa place l’on reconstruit le bâtiment actuel.

Au séminaire, l’on vit aussi à la pointe du progrès : Le Frère Eloï installe la première machine à vapeur. Le moteur puise l’eau, actionne le moulin et les machines-outils et ainsi soulage les Frères qui se lèvent chaque matin à 4 heures, et au moment des foins et des moissons sautent à deux heures et demie du lit.

La modernisation, le progrès ne s’arrêtent pas avec la machine à vapeur. Le supérieur, neveu du Père Libermann, obtient pour les jeunes du séminaire le droit de faire du sport : les agrès, le ballon. Bien sûr, les santés en ressentent le bienfait. Enfin, il me faut signaler un autre événement cette fois-ci scientifique. En 1895, le Père Sacleux, savant ethnologue et botaniste, (c’est lui qui a planté le ginkgo devant la grotte de Lourdes), répond aux messages de son ami Edouard Branly,

qui fait ses essais de T.S.F. entre la Tour Eiffel, d'autres disent entre l'Institut Catholique de Paris, et le Séminaire.

La communauté compte une centaine de Pères et entre 40 et 50 Frères.

Les Frères cultivent la terre et fabriquent notamment la bière qui est la boisson de la communauté. Les Pères font des études.

La place manque pour loger tout ce monde, l'on n'ose pas construire à cause de la politique anticléricale de Combes. On restera dans la misère qui s'aggravera en 1910 avec les pluies diluviennes qui causèrent une inondation effroyable dans toute la région. La maison dut accueillir des réfugiés alors qu'une partie du domaine était elle-même sous l'eau. Et, touchés par tant de charité, les Maires des environs surent témoigner leur reconnaissance.

En 1912, l'électricité de Vitry alimente la commune. Grâce aux Frères électriciens la maison devient "lumière".

Les médecins mettent tout en oeuvre pour enrayer la tuberculose. Les chambres sont désinfectées et repeintes. De vrais sommiers remplacent les vieilles paillasses.

Mais les Frères restent les plus mal logés. Comme il y a des maçon parmi eux, ils se construisent un grand bâtiment de brique à gauche de la ferme.

## LES NOCES D'OR

Le 2 février 1914, la Communauté célèbre ses nocés d'or. La cérémonie est très simple : seuls le curé qui est devenu Monseigneur Touzé et le Maire sont invités. A midi, on donna une tasse de café à tout le monde. C'est vraiment du luxe !!... En souvenir de cet anniversaire, un très beau calvaire en fer forgé est érigé au milieu de la propriété.

C'est peut-être le moment de dresser un bilan de ces 50 ans.

Presque tous les Spiritains ont été formés par le séminaire de Chevilly. Mais c'est l'Afrique qui a été la grande bénéficiaire. Ils sont partis par centaines ceux que l'on appelait alors "Les fous de Chevilly"

Au mois d'août, éclate la guerre. Presque tout le monde est mobilisé. Dans la maison désertée, Monseigneur Le Roy, supérieur général ouvre un orphelinat pour 300 petits Belges, réfugiés en France. Ils y passeront 5 ans. Cette grande guerre va coûter cher aux Spiritains : 124 morts. A Chevilly, au séminaire il y a 51 victimes....Les spiritains occupent, pour les décorations militaires, la deuxième place au palmarès de l'Eglise de France, ayant à leur tête le vénérable Père Brottier, fondateur de l'Union Nationale des Combattants.



## **LA REPRISE**

28 juin 1919, le traité de Versailles ; dès le 24 août, 70 séminaristes se réinstallent à Chevilly, presque tous anciens poilus. Après la vie des tranchées, la maison leur paraît belle. Les vocations sont nombreuses : le noviciat a été dédoublé. En 1923, il faudra mettre les philosophes à Mortain, en Normandie. Les Alsaciens ont pu quitter l'Allemagne et rejoindre la Mère-Patrie. Une nouvelle fois, il faudrait construire, mais le franc a perdu les 4/5 de son pouvoir. Les finances font défaut. Mais la Providence veille.

Grâce à des bienfaiteurs, on se met au travail.

Le 28 janvier 1928, le premier coup de pioche est donné. On commence par construire la grande chapelle promise en 1864. La moitié de la vieille ferme est abattue, l'on édifie l'aile gauche du séminaire, sur la cour intérieure.

Presque partout l'on installera le chauffage central. L'eau courante ne viendra dans les chambres que 20 ans plus tard.

1938 : Les Frères ont terminé la décoration intérieure et les stalles sculptées à la chapelle. Le Supérieur Général, Monseigneur Le Hunsec la consacre le 21 juin. L'on profite de cette cérémonie pour célébrer le jubilé de diamant de la maison: 1939, était réservé au Chapitre Général. La place aurait manqué pour loger les capitulants. La maison était en pleine prospérité, elle abritait 350 Spiritains aussi bien français qu'étrangers.

Le 3 septembre 1939, c'est le début de la drôle de guerre. Mobilisation générale. La maison est presque vide. Elle devient successivement un hôpital militaire, un centre d'hébergement pour les Malgaches et les Sénégalais, pendant 4 ans une caserne allemande, puis une étape pour les Américains, et un casernement pour les F.F.I.

Le 25 août, Le Père Mazurié est assassiné par les Allemands; le 11 novembre la grand'rue devient rue du Père Mazurié.

1945, le 8 mai, c'est la paix. Au mois d'octobre la maison, pas trop abîmée extérieurement, peut rouvrir ses portes, continuer les installations et faire les réparations à l'intérieur. Le vieux manège qui a servi de chapelle est rasé. Peu à peu, une vie normale s'installe et sans histoire l'on arrive en 1964, année du centenaire de la maison.

En un siècle, la communauté a formé quelques 4 000 missionnaires.

Pour ce centenaire, Monseigneur Bertoli, Nonce Apostolique préside les cérémonies du matin, le Cardinal Feltin, archevêque de Paris celles de l'après-midi. Y assistaient également, Monsieur le Curé, Monsieur Chauvet maire de Chevilly et de très nombreux amis de la maison.

Au pied de la Madone, dans la cour intérieure, une plaque de marbre rappellera le souvenir de ce jour. Elle porte ces simples mots : "FILIAL MERCI au Saint Coeur de Marie : 1864-1964".

1967 reste une date importante pour le Séminaire. Rome autorise le transfert du corps du Père Libermann dans la chapelle de la Maison-Mère à Paris, puisque le Père y avait vécu et y était mort en 1852. Ce transfert se fit en privé le 4 juillet.

En 1968, commence la baisse des vocations qui va en s'accroissant d'année en année.

En 1976, une réorganisation complète de la maison s'avère nécessaire pour l'accueil des groupes et le besoin sans cesse grandissant à proximité de Paris pour les missionnaires malades ou retraités des années florissantes d'avant guerre (39-45)... La propriété ne peut plus être exploitée. En conséquence l'on vendra à la Préfecture du Val de Marne et à la commune, le terrain situé entre le cimetière et le fond du parc. Les ossements des missionnaires qui se trouvent dans l'ossuaire seront déposés dans un caveau commun dans le cimetière de la communauté.

Grâce à l'initiative et à la ténacité de Monsieur Guy Pettenati, Conseiller Général du Val de Marne et maire de Chevilly-Larue, la chapelle qui surmontait le tombeau du Vénérable Père Libermann est restée en place et regarde toujours vers le château. Elle a été restaurée. Une plaque de marbre indique l'origine et le pourquoi de cet édifice : "A la mémoire des missionnaires spiritains, qui, partis de Chevilly-Larue vers le peuple d'Afrique et d'Amérique, reposèrent dans cette chapelle de 1864 à 1977, au terme d'une vie consacrée au service des pauvres."

Les travaux de réorganisation sont terminés en 1978. Le 28 avril, c'est l'inauguration du nouveau visage de la maison. Monseigneur de Provenchères, Evêque de Créteil, et Monsieur Guy Petteinati, maire de Chevilly-Larue assistent à cette fête.

**Père Joseph Heidmann**

**Les Amis du Vieux Chevilly-Larue**



## CHUTE D'UN DIRIGEABLE CLEMENT-BAYARD

*Récit tiré des archives du Séminaire des Missions par le Père Joseph Heidmann.*

Nous sommes le vendredi 6 avril 1917. Il est 15 heures, un dirigeable Clément-Bayard, d'une longueur de 130 mètres, tombe dans la propriété du Séminaire. Il était destiné à la Russie. Des mécaniciens russes se trouvaient à bord.

Après un mois de pluie, la journée était belle en ce début d'avril. L'appareil sortait de son hangar d'Issy-Les-Moulineaux, pour être essayé une dernière fois avant son départ définitif.

A 14 heures 45, l'appareil volait à 100 mètres d'altitude au-dessus du château. Un frère qui arrangeait les pavés de la cour le voit chanceler et se dit: "le moteur doit être en panne". Le capitaine, s'apercevant que son dirigeable ne répondait plus à ses manoeuvres, décida d'atterrir tout doucement dans la pépinière de Mr Gravier, voisin du Séminaire. Mais l'appareil s'abattit précipitamment dans le "saut-du-loup" contre l'allée des tilleuls, le nez en l'air.

Les 18 hommes s'en sortirent indemnes. Afin de le coucher par terre, un aviateur grimpa alors à l'extrémité de la nacelle et fit tomber deux cordes pour essayer de poser le dirigeable sur le champ de luzerne. Une vingtaine de frères de la maison vinrent à son secours, mais en vain. On fit alors appeler deux

compagnies du génie du fort de Bicêtre; ce fut également sans résultat.

Devant une telle situation, il ne restait qu'une solution: le dégonfler. On y alla à coups de sabre. Le ballon renfermait du gaz pour une valeur de 12.000 francs. Pour le fabriquer, on avait employé 4.000 mètres de toile goudronnée. D'après les on-dit, il avait coûté un million et demi. On dit aussi que, quatre ans auparavant, il avait déjà subi une avarie durant une de ses traversées.

La nouvelle de sa chute attira une foule qui l'avait vu quelques minutes avant dans les airs, quatre mille personnes environ vinrent sur les lieux. On défendit aux journalistes d'en parler. Seul l'Echo de Paris annonça en quelques lignes la chute d'un dirigeable "Clément-Bayard" sur Chevilly. Le lendemain, samedi, les soldats se mirent à le démonter. Ils furent aidés dans ce travail par les aviateurs. Cela leur demanda quinze jours.

Le 27 avril, les débris du dirigeable prirent la direction d'Issy-Les-Moulineaux.

*Note sur l'origine du nom de Clément-Bayard.*

*Clément Adolphe (1855-1928) industriel et ingénieur français. Après avoir fait fortune dans la fabrication des bicyclettes, il commandita les établissements Panhard et Levassor. Les premières voitures furent appelées Bayard. En 1909, il construisit un dirigeable qui effectua en 6 heures et 15 minutes le trajet Compiègne-Londres (340 km) et lui donna le nom de Clément-Bayard.*

## VILLENEUVE LE ROI 1870. “L’AFFAIRE” SCHURCK.

Pendant cette période tourmentée de guerre et d’occupation vivait à Villeneuve le Roi le nommé Schurck d’origine Allemande ou peut être Suisse, qui était journalier marié et père de famille.

Schurck aurait été de ceux qui, pendant le séjour des Prussiens dans le village, eurent une attitude équivoque, bien que, vous le verrez, les avis soient partagés sur ce point.

Le 5 juillet 1871 le Procureur de la République était avisé que le Sieur Schurck avait été arrêté ce jour par les gendarmes de Villeneuve Saint Georges, au moment même où il voulait quitter le village avec deux voitures de déménagement chargées de meubles et d’objets divers ; on apprenait ensuite que le 4 juillet Louis P... avait obtenu un mandat d’arrêt contre Schurck.

Ce dernier, avec sa famille, était aidé régulièrement par le Bureau de Bienfaisance, ce qui laisse supposer que ses revenus étaient modestes ; n’est-ce pas cette situation précaire qui l’incita à se transformer, pendant le siège de Paris, en une sorte de commerçant intermédiaire, qu’un Italien appellerait “mediatore”, qui achetait à vil prix des objets ou du mobilier avec l’argent que lui confiaient des acheteurs peu scrupuleux. On a dit ensuite que Schurck s’abstenait parfois de payer les objets de ce commerce, et qu’il conservait quelquefois des objets qui étaient à sa convenance.

Au mois de juillet 1871, avant son arrestation, on apprenait que Schurck avait pris à son service une domestique pour assurer la garde de ses enfants, nous verrons plus loin que sa femme était très gravement malade.

Pendant ce temps le Conseil Municipal était appelé à statuer sur un retard d'impôts dus par Schurck. Celui-ci étant prisonnier il n'était plus question d'accorder des arrangements, l'affaire était rejetée à l'unanimité. De plus le Conseil décida de ne pas répondre favorablement à une demande d'Assistance Judiciaire.

La situation de Schurck devenait de jour en jour plus critique, d'autant que la justice allait maintenant statuer sur son sort. On espérait bien dans le village, que lors de son procès, Schurck dévoilerait certains secrets compromettants, et dénoncerait "... certains habitants du village qui n'avaient pas quitté le pays pendant l'occupation et qui se retrouvèrent beaucoup plus riches qu'avant le siège ..."

Et le 10 juillet 1871 le Maire de la Commune adressait une longue lettre au Juge de Paix concernant cette affaire Schurck:

"... Monsieur le Juge de Paix,

"... Comme d'après ce qu'on me dit vous faites pour le moment fonctions de Commissaire de Police, je crois de mon devoir de vous donner avis que le Sieur Schurck Allemand d'origine a été arrêté Vendredi par la Brigade de Gendarmerie de Ville-neuve Saint Georges et conduit dans la Prison de Corbeil.

"Pour votre gouverne, cette arrestation a produit beaucoup d'effet dans la commune et amené diverses dénonciations. C'est triste à dire mais beaucoup d'habitants des environs de

Paris, qui ont perdu plus ou moins pendant le siège, ont perdu aussi le sentiment du Droit et n'hésitent pas à croire qu'ils peuvent honnêtement garder chez eux, sans le déclarer, certains objets abandonnés par les Prussiens et qui proviennent du pillage des villages environnants.

“Aussitôt après le départ de l'armée ennemie de Villeneuve le Roi, vers le 12 Mars dernier, mon adjoint et le Conseil Municipal, visitèrent propriétés et maisons qui étaient signalées comme ayant des objets et “divers” en dépôt.

“Certains habitants se sont empressés d'ouvrir leurs portes et donner une note à la Mairie, des meubles et autres objets qui ne leur appartenaient pas et le tout a été consigné sur un registre ad hoc à la Mairie; mais d'autres habitants ont trouvé bon de refuser l'entrée de leur maison et ont déclaré qu'ils n'avaient rien à rendre. Ce sont justement les maisons que l'on soupçonnaient les mieux remplies.

“Certains habitants qui étaient, il y a un an au Bureau de Bienfaisance, aujourd'hui sont devenus propriétaires et ont des mobiliers complets.

“J'espère que le Sieur Schurck mettra la justice sur les traces de beaucoup de choses et que la justice se fera.

“Toutefois, en attendant, je viens vous prier d'accueillir favorablement toutes les demandes que l'on pourra vous faire, de visite domiciliaire chez tel ou tel qui vous sera signalé et d'y prêter votre concours. Je ne crois pas comme Maire, avoir le

droit de visiter le domicile de n'importe lequel de mes administrés, à moins de le prendre en flagrant délit de vol. D'ailleurs beaucoup d'habitants chez lesquels il existe des objets, pianos, meubles, voitures, literie non réclamés se refusent énergiquement à déposer ces objets à la Mairie malgré l'invitation que l'administration Municipale leur a faite après le départ des Prussiens.

“Je me demande si en votre qualité de Juge de Paix faisant fonctions de Commissaire de Police, vous ne pourriez pas, à l'occasion, nous faire la faveur de faire une descente dans le village et de visiter certaines maisons qui vous seront signalées par la voix publique et qui nous ont refusé de laisser entrer la Commission Municipale...”

Voici in-extenso la lettre du Maire de la Commune adressée au Juge de Paix. On se rend compte que l'affaire Schurck a pris de l'importance et qu'au travers de celle-ci on désire régler un problème plus général avec les Villeneuvois récalcitrants; cette situation fait régner dans le village, un climat des plus troubles avec la suspicion, la délation, le mensonge.....En relatant cette histoire vraie, j'ai éprouvé une sorte de gêne, les personnages acteurs de ce fait divers, apparaissent souvent fort antipathiques.

Revenons maintenant à Schurck. Dans le village il trouva un défenseur en la personne de l'Abbé Barranger le curé du village qui, le 12 juillet 1871 adressait au Maire la lettre dont je vais vous donner le texte complet. Rappelons que l'Abbé Berranger avait été pendant toute la durée de l'occupation

Prussienne, reconnu comme le responsable de la communauté qui était restée au village. Vous noterez que l'Abbé Barranger appelle Schurck, le père Schurck ce qui était courant dans les campagnes de cette époque, les hommes étaient le père "un tel" ou le père.....



*Villeneuve-le-Roi — Château Leblanc-Barbedienne  
Château, détruit en 1955, où se trouvait en 1870 l'Etat Major du  
6ème Corps d'Armée, Général Von Tümpling.*

".... Monsieur le Maire...

"... La détention du père Schurck se prolongeant, dans le désir de renseigner la justice et de hâter l'élargissement du prisonnier, j'ai l'honneur de vous prier de faire parvenir cette lettre avec vos renseignements à Monsieur le Procureur de la République.

"Pendant les six mois du Siège de Paris, je fus chargé par l'autorité Prussienne de surveiller les habitants qui étaient à

Villeneuve le Roi. Je puis attester à la face du soleil que le père Schurck s'est conduit en très honnête homme.

"Il a rendu d'importants services comme interprète à l'administration Prussienne et à moi.

"Il a fait du commerce avec les Prussiens. Ce qu'il a recueilli chez lui en tout genre c'est tout autant qu'il a sauvé de la destruction ou du départ vers la Prusse. Le père Schurck n'est pas dans la même condition que les autres habitants, qui, en entrant chez eux, y ont trouvé des objets ne leur appartenant pas, sans risque ils les ont déposés à la Mairie. Mais le père Schurck avait payé toutes les choses qu'on a vues en sa possession. Il était donc de son intérêt de garder en sa maison ces différents objets pour les rendre aux réels propriétaires, ainsi il peut rentrer en son déboursé. Et l'Administration Municipale, selon moi a agi sagement, appréciant cette position exceptionnelle et laissant libre cet homme. Aussi n'a-t-il refusé sa porte à personne, ni de rendre les objets connus chez lui et grand est le nombre de ceux qui ont indemnisé cet homme qui leur rendait ce qu'ils reconnaissaient leur appartenir.

"Voilà tout ce que je sais sur cette triste affaire si il y a quelque chose de plus je l'ignore. J'ai l'honneur de vous supplier, Monsieur le Maire, dans l'intérêt de ce pauvre père de trois enfants, d'ajouter à ma lettre ce que votre loyale administration vous inspire..... "

"Veuillez..."

L'Abbé Barranger compte tenu de sa qualité de prêtre devait exprimer la vérité sur le personnage, nous le pensons, la fin de sa lettre nous paraît un peu confuse, mais elle fait preuve d'une grande charité pour cet homme éprouvé par cette situation particulière de l'après guerre.

Le Maire, lui, restera persuadé de la culpabilité de Schurck; il transmettra la lettre de l'Abbé Barranger en l'accompagnant d'un courrier très succinct mais significatif, le 12 juillet 1871.

"....Monsieur le Procureur de la République.

"Monsieur le Curé de Villeneuve le Roi me prie de vous adresser la lettre ci-jointe après l'avoir apostillée, en faveur de son recommandé voisin. Je ne crois pas pouvoir me rendre à son désir, l'opinion de la commune étant contraire publiquement aux assertions de Monsieur le Curé. Ayant été quant à moi, absent de Villeneuve le Roi pendant le Siège, je me borne à vous transmettre la lettre de Monsieur Barranger laissant à votre haute capacité le soin de découvrir la vérité dans cette affaire."

Le Maire ne parvient pas à procéder aux visites souhaitées des maisons suspectes; il adresse le 17 Juillet 1871 une note à la Gendarmerie de Villeneuve Saint Georges, pour l'informer de cette situation; il regrette de ne pouvoir récupérer les meubles, objets des litiges et entreposés dans les maisons de Villeneuve le Roi.

Le mois suivant le Maire reçoit une demande de renseignements de la part du Juge d'Instruction qui instruit l'affaire Schurck. Le juge lui demande un rapport de moralité non seulement sur Schurck mais également sur certains habitants suspectés d'avoir commercé avec Schurck.

Le 4 août 1871, le Maire adresse le rapport suivant au Juge d'Instruction:

“Monsieur le Juge d'Instruction..

“Le Sieur Schurck est depuis trois ou quatre ans dans la Commune, avant le siège de Paris il était employé comme terrassier au Chemin de Fer d'Orléans. Il était marié, sa femme était malade et la famille comptait trois enfants en bas âge. La femme est morte et le Sieur Schurck était laborieux et se conduisait bien. Toutefois le travail de cet homme n'était pas suffisant pour les besoins de la famille et vue la maladie de sa femme nous avons admis cette famille au Bureau de Bienfaisance.

“Schurck était un de ces huit ou dix habitants qui sont restés pendant le Siège de Paris. Cet homme en sa qualité d'allemand s'est abouché avec les Prussiens et a eu le tort de faire pendant toute l'occupation ennemie, un commerce illicite en achetant la literie, les meubles et une foule d'objets à vil prix et les revendant soit, dans la commune, soit ailleurs. On dit qu'il a envoyé plusieurs voitures de meubles et autres objets à Ivry sur Seine. Il paraît, dit on qu'il y avait loué un magasin. On a parlé aussi d'actions de Chemin de Fer ou d'obligations

trouvées ou achetées aux Prussiens par le Sieur Schurck. En un mot l'opinion publique pour le moment lui est défavorable, depuis le départ des Prussiens de Villeneuve Le Roi, Schurck vivait sans rien faire, ayant pris une bonne allemande à son service, une vieille femme pour soigner ses enfants. Schurck avait dit-on, de la farine qui lui avait été donnée par les Prussiens et des vivres de toutes natures...

“Malheureusement certaines personnes importantes comme position, qui sont rentrées dans le pays pendant et depuis le siège ont eu le grand tort de soutenir dans la commune, que ce qui avait été acheté aux Prussiens était bien la propriété de l'acheteur quel que soit le prix de la vente. On disait que ce que les Prussiens laissaient, quoique produit de vols, était bien la propriété des personnes qui trouvaient ces objets dans leurs domiciles et malgré tous les avis de la Municipalité certaines personnes ont trouvé bon de déclarer qu'elles n'avaient rien d'étranger dans leurs ménages et ont même refusé les visites domiciliaires de la Commission Municipale.

“ Quant aux K.... mari et femme ils se sont trouvés malheureusement voisins de Schurck et lui ont acheté quelques bibelots et mobilier ayant été ravagés par les Prussiens. La famille K.... a eu le grand tort de traiter avec Schurck c'est certain, mais ces gens sont enfants du pays, très laborieux, très honnêtes et il n'y a qu'une voix pour affirmer leur probité parfaite. J'estime dans mon âme et conscience qu'ils n'ont jamais voulu faire une chose déloyale. Ils ont pu ne pas comprendre la gravité du marché fait avec Schurck. Mais voilà tout...! La femme K.... est malade, elle a le caractère aigri,

*Villeneuve-le-Rot*

*Ferme de la Faisanderie, côté des granges et de la Machine à battre*



*C'est dans les fermes importantes de Villeneuve-le-Rot qu'en 1870 les Prussiens puisèrent ce qui était nécessaire à la vie d'une armée en campagne.*

vaniteux et a très mal répondu à l'honorable Brigadier qui l'a interrogée au sujet des relations avec le voisin Schurck. Probablement qu'elle a compris seulement la faute qu'elle avait commise et elle a cru en niant un fait assez insignifiant se sauver d'ennuis graves dont elle ignore la portée.

"C'est si vrai que la famille K... n'était pas de connivence avec Schurck que c'est justement le mari qui a fait assigner

Schurck devant le Juge de Paix pour des différends qu'ils avaient ensemble sur deux ou trois sacs de farine laissés par les Prussiens à Schurck ou plutôt "pris" par le dit au moment de leur départ".

Dans ce rapport de moralité il est évident que la "voce populi" ne ménage aucunement l'étranger au pays, mais excuse bien volontiers les enfants du pays qui ont fauté.

Au cours du mois d'août et de septembre 1871 on fera appel plusieurs fois à la Gendarmerie de Villeneuve Saint Georges, car la Municipalité ne parvenait toujours pas à régler son litige avec ses administrés récalcitrants.

Plusieurs réclamations furent également rédigées pendant cette période à propos des objets ou des meubles pillés ou transportés dans d'autres lieux par les soldats pendant l'occupation.

Au mois de septembre Schurck avait été jugé et condamné et il était incarcéré à la Prison de Melun et ensuite à celle de Corbeil.

Une nouvelle correspondance était adressée par la Municipalité après cette condamnation.

"Monsieur le Procureur de la République...

"La justice s'est prononcée sur le sort du Sieur Schurck qui a été condamné à un an de prison et qui pour le moment subit sa peine à la Maison Centrale de Melun

"Mais le Sieur Schurck laisse à Villeneuve le Roi trois enfants,

une fille de sept ans, un petit garçon de neuf ans et un fils de douze ans, ce dernier gagnant sa vie, employé à la sablière. Une femme nommée Elisabeth K...., bavaroise, qui a une fille mariée à Paris et un gendre à Corbeil où il travaille et qui actuellement habite la maison de Schurck. La femme K.... qui garde les enfants de Schurck a la prétention d'être payée dix francs par mois et nourrie. La commune de Villeneuve le Roi, comme le Bureau de Bienfaisance depuis l'arrestation du père a pris soin de la famille et donne dix kilos de pain et un kilo de viande par semaine. A la Toussaint le loyer va en outre incomber à nos frais.

"Nos ressources sont déjà minimes pour maintenir de pareilles dépenses pour une même famille et ce serait au préjudice des autres pauvres de la commune.

"En conséquence je viens vous demander, Monsieur de vouloir bien signifier à Schurck, soit, qu'il consigne l'argent nécessaire pour payer son loyer d'abord, ensuite nourrir sa famille pour trois mois et payer sa domestique puisqu'il lui convient d'en avoir une comme vous le verrez par sa lettre ci-jointe.

"Faute de cela veuillez lui faire signifier l'ordre d'avoir à indiquer où l'on doit envoyer les enfants avec la femme, soit sans elle. Cette famille Schurck est étrangère au pays, il y a bien à Villeneuve le Roi une fille aînée qui vit avec un étranger, maritalement, qui a déjà trois enfants naturels ; mais la moralité de l'homme ne nous permet pas d'y introduire les enfants Schurck dans ce ménage; l'homme bat la femme, se

grise, et d'un moment à l'autre peut nous laisser femme et enfants sur les bras ; j'ai déjà dû nourrir cette famille pendant la durée du siège de Paris.

“La présence de la femme K... à Villeneuve le Roi nous amène toutes les semaines des Allemands inconnus qui viennent la voir. Cette femme a aussi une montre !!! qu'elle prétend que Schurck lui a donnée, c'est bien possible... elle ne parle pas le français!!! En attendant votre réponse nous continuerons à nourrir les enfants, mais nous ne pourrons pas continuer plus de quinze jours. Les enfants vont à l'école, et naturellement les mois d'école nous incombent et également la nourriture... Et cependant le père doit avoir de l'argent....”

Et à cette longue lettre du Maire de la Commune était jointe celle qu'avait écrite Schurck depuis sa prison. Voici le texte fidèlement rapporté :

“Monsieur le Meire

“Je vous prie avoir égard à ma position, en ce qui concerne ma position ainsi que celle de mes enfants. Je vous prie si c'est un effet de votre bonté de laisser la femme K... près de mes enfants pour les soigner mes pauvres enfants qui sont maintenant habitués à cette femme leur ferait pas tant penser à leur pauvre père. Voici cette femme depuis un an qui les soigne et elle a eu beaucoup soin d'eux. C'est dans cette pensée que je crois et la seule qui me soulage mon coeur de père et il n'y a que pour ce motif que je vous prie d'avoir égard à ma position et que vous donnerez l'autorisation à la femme

K.... de rester près de mes enfants.

“Schurck Jean à la Prison de Corbeil le 10 Août 1871.”

Ainsi s'achève cette histoire, les archives ne nous ont pas donné la possibilité de la conclure, nos recherches sont restées vaines.

Nous laissons le soin au lecteur d'imaginer selon son inspiration, un épilogue.

Nous pensons que Schurck, après avoir purgé sa peine à la prison de Corbeil, est revenu à Villeneuve le Roi rejoindre ses enfants et la femme K.... peut être ? puis il a dû quitter le village qui lui était hostile.

Villeneuve le Roi, décembre 1990

**Pierre-Albert VINCENT**

*Sources : Archives Municipales*



## IL COURT, IL COURT, LA BANLIEUE, ...CE PEINTRE DELICIEUX

Plusieurs personnalités du monde artistique et archivistique d'Ile-de-France m'ont demandé de dire ce que je savais de Charles Albert CAPAUL. Ce n'est pas que son nom mérite une place particulière au Panthéon de la peinture, ou que sa vie soit particulièrement brillante, mais à l'avenir la publication ou l'exposition d'une de ses oeuvres pourra-t-elle du moins être accompagnée d'une notice biographique, jusqu'ici impossible.

Ruinée par plusieurs guerres, civiles et internationales, la Suisse se vida au cours de la première moitié du XIXe siècle d'une bonne partie de ses enfants. C'est ainsi que de nombreux Collenberg et Capaul, originaires des Grisons, émigrèrent en Allemagne, en Italie, à Lyon, à Toulouse, à Paris. De Lumbrein, où est né Jacques Martin Benoît Capaul, père d'Albert, le 22 mars 1794, partirent au moins dix Capaul vers la France avant 1850. C'est dire l'importance, et de ce nom sur place, et de l'émigration. Ils étaient si nombreux que, pour se différencier, certains avaient pris l'habitude d'ajouter à leur

nom celui d'une alliance. Ceux qui nous intéressent étaient dits Collenberg.

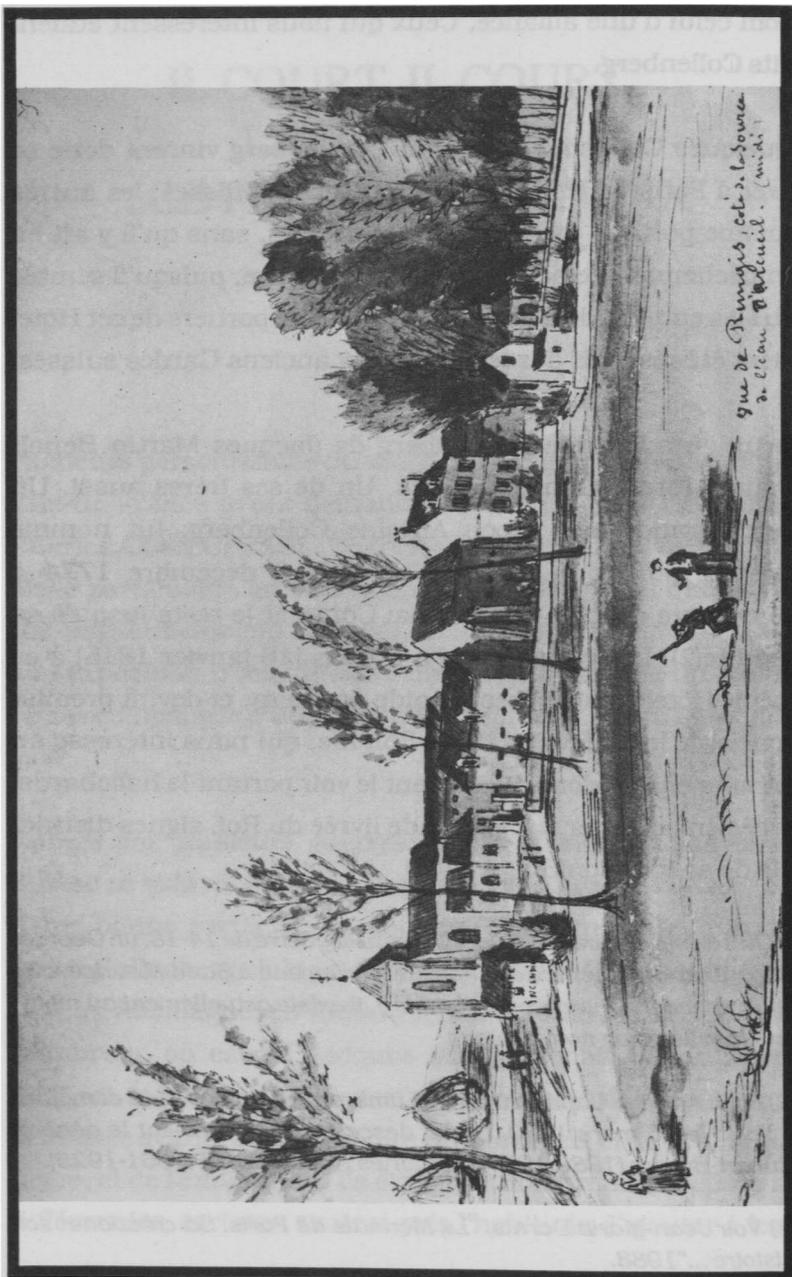
Quelques Collenberg et Capaul-Collenberg vinrent donc se fixer à Paris(1), les uns dans les Gardes suisses, les autres comme portiers de l'Hôtel des Monnaies, sans qu'il y ait eu empêchement de passer d'un état à l'autre, puisqu'il semble que les emplois de deuxième et troisième portiers de cet Hôtel aient été réservés dès le départ aux anciens Gardes suisses.

Deux grands-oncles Collenberg de Jacques Martin Benoît Capaul furent Gardes suisses. Un de ses frères aussi. Un autre grand-oncle, Roch Antoine Collenberg, fut nommé premier portier suisse de l'Hôtel le 2 décembre 1774 à l'ouverture des ateliers du quai Conti, et le resta jusqu'à sa retraite(2). Lui-même entra à 20 ans (16 janvier 1815) à ce même Hôtel comme premier aide-concierge et devint premier concierge le 13 février 1837. Son fils, qui nous intéresse au premier chef, a donc dû souvent le voir portant la hallebarde, l'épée en baudrier sur la grande livrée du Roi, signes distinctifs de sa fonction(3).

*(1) Où il existe encore des Capaul. Avant la guerre de 14-18, un Georges Capaul résidait même dans notre département, à Saint-Maurice, où il était pâtissier. Quant aux Collenberg, il existe actuellement au moins une famille de ce nom à Lyon.*

*(2) Roch Antoine Capaul naquit à Lumbrein le 2 juillet 1743 et mourut à Paris le 26 mars 1830. De lui descendent notamment le général Hubert-Brierre (1880-1975) et Charles Achille Fould (1861-1926).*

*(3) Voir Jean-Marie Darnis, "La Monnaie de Paris. Sa création et son histoire ..." 1988.*



que de Penzance, côté de la source  
de l'eau d'Arleuil. (An. 1811)

A part le casque qu'il n'avait pas, et la couleur de la livrée, il ressemblait à ces gardes pontificaux que l'on voit apparaître de temps à autre sur nos écrans de télévision, imperturbables et solennels. Il mourut en fonctions le 14 février 1853. Peu avant, il avait acheté à Chennevières-sur-Marne une petite maison avec 1000 m<sup>2</sup> de terrain. Cette maison ne devait pas être en bon état, car le contrat de vente(4) précise que les acheteurs étaient tenus de «prendre les immeubles vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement».

Jacques Martin Benoit avait épousé le 8 juillet 1826 une parisienne du nom de Millard. Ils eurent au moins un fils, Charles Albert Roch Capaul dit Collenberg, né le 30 mai 1827 à Paris, qui est notre aquarelliste.

Personnage obscur, il n'y aurait rien à trouver et rien à dire sur lui, si les archives de l'Hôtel des Monnaies n'avaient pas été soigneusement conservées, et si elles n'étaient pas passées miraculeusement au travers de la Commune et de l'inondation de 1910. Ce qui permet de savoir qu'il entra à la Monnaie de Paris le 1<sup>er</sup> mai 1849, et qu'il resta attaché à cette maison plus d'un demi siècle. Lorsqu'il prit sa retraite le 1<sup>er</sup> octobre 1899, à 72 ans et demi donc, il n'était encore qu'aide essayeur(5). C'est dire qu'il n'avait pas beaucoup progressé dans la vie. Quelques années plus tard, le 16 février 1904, il

(4) *Minutes Lanquetot, Arch. du Val-de-Marne, 3 E 1/146, acte du 11 février 1851*

(5) *C'est-à-dire aide chimiste dans l'exercice de la doctmasie (analyse des alliages de métaux non-ferreux.)*

décédait rue des Plantes, où il s'était retiré pour sa retraite. Il repose au cimetière Montparnasse dans une concession perpétuelle(6).

Comme tant d'autres, ce peintre amateur serait resté ignoré si, en 1971, différents services d'archives d'Ile-de-France n'avaient pas été alertés par un notaire de l'Essonne qu'un lot important d'aquarelles de cet inconnu, toutes au format 11 x 17, était en vente chez un marchand parisien, un certain Monsieur D. Immédiatement, ces services firent une razzia, car même si ces aquarelles ne sont pas d'une qualité exceptionnelle, elles constituent un trésor iconographique sans précédent (j'insiste bien sur le mot) pour la banlieue parisienne, puisqu'elles sont antérieures de près de 20 ans aux premières cartes postales, et ont sur elles l'avantage de la couleur.

Chaque dépôt acquit pour sa part le nombre d'aquarelles suivant:

Seine-Saint-Denis	24	Yvelines	62
Hauts de Seine	41	Val d'Oise	75
Val-de-Marne	142	Essonne	112

soit un total considérable de 456 vues, et cependant, très probablement incomplet. En effet, l'examen de cet ensemble pose une série de questions:

*(6) J'imagine qu'il n'a pas dû avoir une nombreuse descendance, car il reste une case dans la concession perpétuelle n° 604, où il se trouve. Je sais qu'il eut au moins une fille, Albertine Joséphine Adelaïde (Paris vers 1857, Paris 2 mars 1894), qui s'est mariée deux fois: 1/ avec Gabriel Aristide Ferrere, 2/ avec Jules Augustin Auffray, avocat à la Cour d'appel et conseiller municipal de Paris (Paris 3 nov. 1852, Paris 7 avril 1916).*

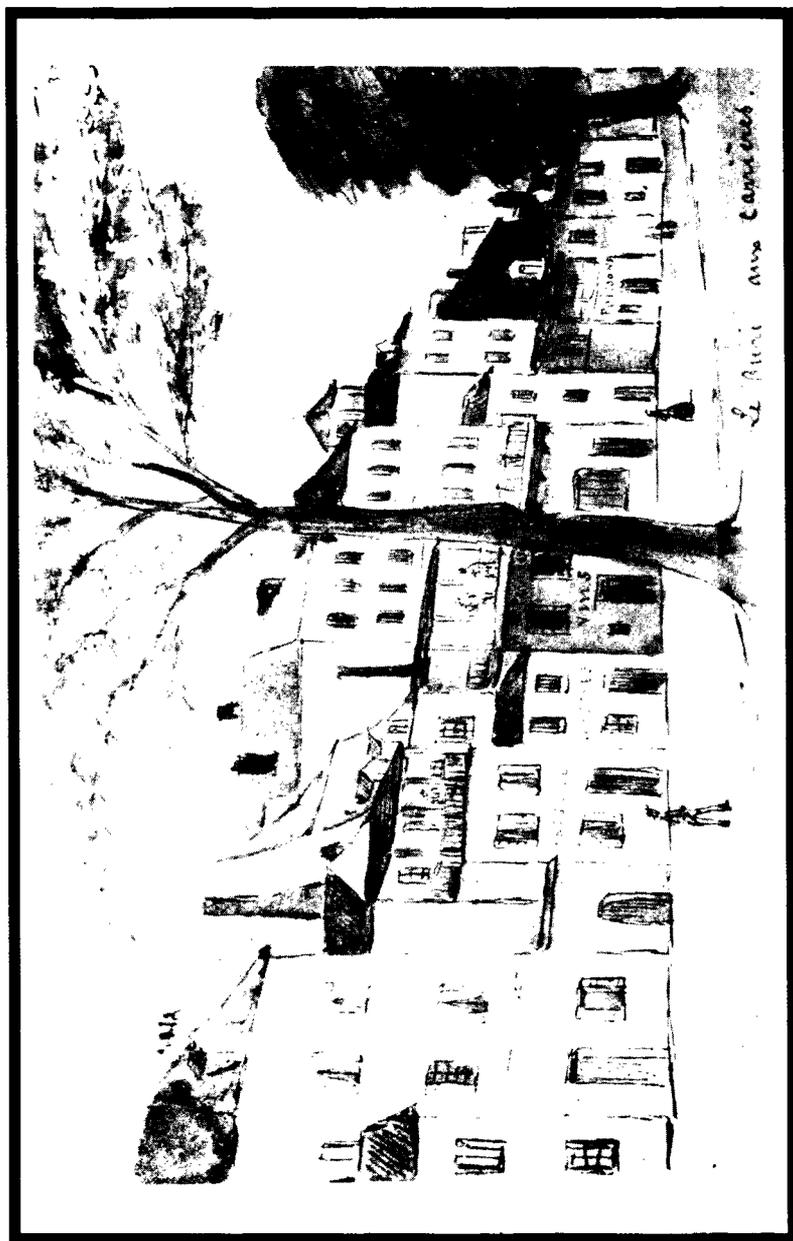
1/ pourquoi Capaul n'aurait-il peint que la banlieue, alors qu'il lui était plus facile et tellement plus confortable à l'époque de travailler dans Paris ? Il avait les bords de Seine et le Louvre devant ses yeux, les ruines des Tuileries à deux pas, les jardins du Luxembourg à trois,...etc.

2/ dans la collection des Yvelines ne figure aucune vue de Versailles, et une seule de Saint-Germain-en-Laye (encore ne s'agit-il que d'une esquisse) pourquoi ?(7).

3/ Quant à la Seine-et-Marne, son absence totale dans la collection pose à son tour des questions: celui ou celle qui a vendu tout le lot au marchand parisien (la famille ?) était-il de Seine-et-Marne, et a-t-il voulu garder par nostalgie tout ce qui s'y rapportait ? Plus prosaïquement, le directeur des Archives de Seine-et-Marne de l'époque s'est-il vraiment motivé pour cet achat, ou n'avait-il pas les moyens financiers d'y procéder ? Un instant, j'ai cru que c'était la distance qui avait empêché Capaul d'aller peindre en Seine-et-Marne. Mais je vois que Lagny est moins loin que Pontoise, dont les archives du Val d'Oise conservent trois vues. S'il est allé peindre dans des villages «perdus» comme Santeny ou Villecresnes (sans doute en partant de sa maison de Chennevières), pourquoi ne serait-il pas allé à Brie-Comte-Robert ?

4/ l'ensemble considéré est heureusement daté: entre 1880 et 85, c'est-à-dire au cours d'une période très courte. N'aurait-il pas peint avant cette période ? Ce n'est pas à 53 ans

*(7) Un amateur averti ou un revendeur futé aura certainement raflé le lot, avant même que le département concerné n'ait eu le temps de bouger.*



qu'habitant Paris, on se découvre une vocation de peintre de banlieue.

5/ Enfin, l'ancien directeur d'un de ces dépôts m'a dit dernièrement qu'il avait dû renoncer à acheter tout ce qui concernait son département, faute de crédits.

Toutes ces considérations nous amènent à faire une réflexion globale. Si Capaul travaillait d'après nature - et on voit mal comment il aurait pu travailler autrement - 456 vues en six ans, cela fait déjà une moyenne de une vue par dimanche... tous les dimanches pendant six ans... Quelle serait donc cette moyenne si nous possédions la totalité de l'oeuvre peinte et dessinée de Capaul, et si nous tenions compte des dimanches où le temps (vent, pluie, froid..) ne lui permettait pas de peindre en extérieur?

A l'évidence, l'épithète de «peintre du dimanche» ne peut lui convenir. Celle de peintre amateur lui siérait plutôt mieux. Disposant sans nul doute de beaucoup de liberté dans son travail, il allait, dès que le temps le lui permettait, courir la banlieue, afin de saisir ce qui lui paraissait être l'essentiel d'un village. Il ne privilégiait pas forcément les cours d'eau, comme le dit Jacques van Waerbeke(8), mais les points caractéristiques de la vie d'un endroit: église, château, port, moulin, lavoir, auberge... Jamais de cultures, de vignes, de natures mortes.

Manifestement, il avait une préférence pour la banlieue sud.

(8) «Histoire du Val-de-Marne», ouvr. collectif, 1985, p.204

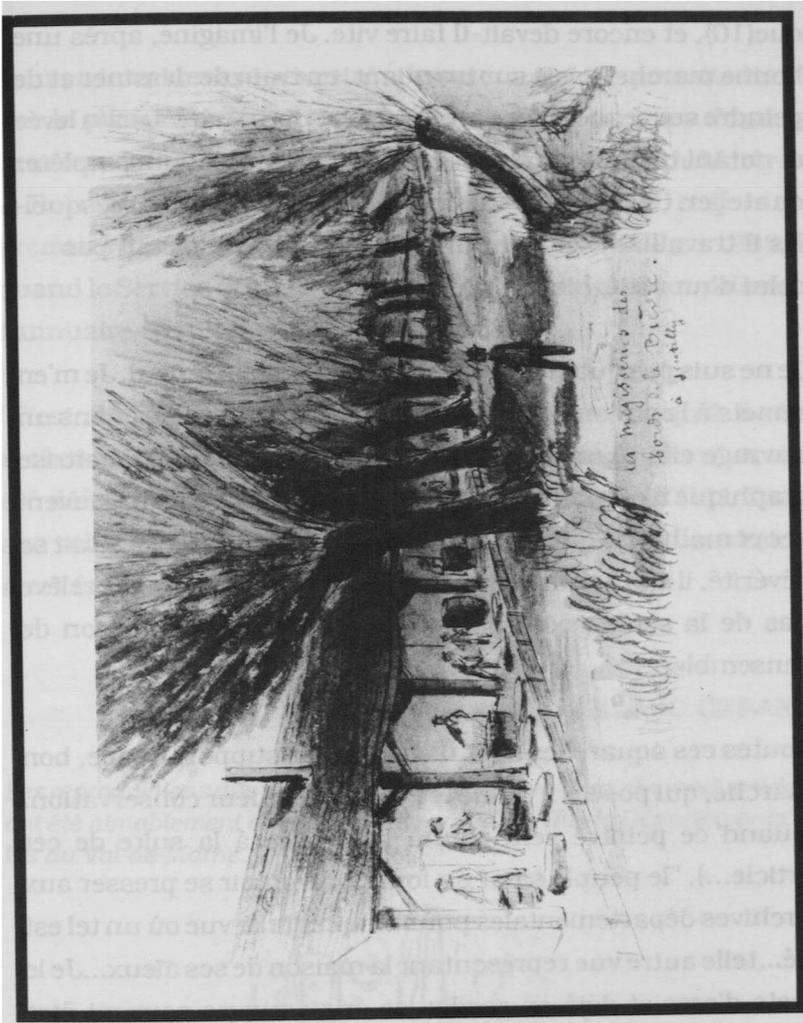
Habitant la rive gauche, ayant peut-être encore la maison de campagne de ses parents à Chennevières ou en ayant conservé des souvenirs d'enfance, il était naturellement attiré par cette banlieue, à la fois plus proche de sa sensibilité et plus accessible à ses itinéraires favoris. Le fait qu'une fois retraité, il se soit installé à N.D. de Bon secours, au sud de Paris(9), à proximité de la ceinture verte que, dans ma jeunesse, on appelait «la zone», confirmerait plutôt cette attirance. Au vu des collections départementales, on observe d'autre part que deux vues sur trois sont situées au sud du parallèle passant par le cœur de Paris. Certes, on ne peut pas tirer grand argument de cela, puisque le Val-de-Marne est numériquement égal aux départements des Hauts-de-Seine, Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis réunis (les pauvres!), mais tout de même, c'est une tendance.

Remercions au passage la Providence d'avoir permis au Conservateur des antiquités et objets d'art de notre département d'acquiescer ces 142 aquarelles qui, pour nombre d'entre elles, sont les premières «images» de la plupart de nos villages. Et quand je dis: aquarelle, il faut entendre: plume et aquarelle. C'était la façon de travailler au XIXe siècle. Le dessinateur Albert Robida, qui en fit de si ravissantes pour l'exposition universelle de 1900, ne travaillait pas autrement.

Comment Capaul s'organisait-il pour aller peindre si souvent en banlieue, et que valent intrinsèquement ses oeuvres ?

Pour pouvoir en une seule journée, au départ du quai de Conti

*(9) Rue des Plantes, près du boulevard extérieur actuel (Brune).*



ou de sa maison de Chennevières, peu importe, faire un aller et retour, prospecter les lieux, choisir son cadre, prendre le temps de déjeuner, de s'installer (sans chevalet), de dessiner, peut-être aussi de peindre, et puis de remballer, il ne pouvait guère aller loin avec les transports en commun de l'épo-

que(10), et encore devait-il faire vite. Je l'imagine, après une bonne marche, assis sur un pliant, en train de dessiner et de peindre sur ses genoux, ou bien debout, croquant à main levée et notant quelque part les couleurs à donner pour compléter en atelier. Ce sont probablement ces conditions, dans lesquelles il travaillait, qui ont fait dire que son trait n'était pas celui d'un véritable artiste.

Je ne suis pas qualifié pour juger du talent de Capaul. Je m'en remets à l'opinion des spécialistes. J. van Waerbeke, dans un ouvrage cité plus haut note à propos de lui que «la maîtrise graphique n'est pas toujours assurée. Le trait est plus souvent sec et malhabile que spontané». Mais, comme s'il regrettait sa sévérité, il ajoute aussitôt: «Pourtant, un intérêt, qui ne relève pas de la seule nostalgie, se dégage de la consultation de l'ensemble».

Toutes ces aquarelles sont fixées sur un support fragile, bon marché, qui posera à terme le problème de leur conservation. Quand ce peintre sera connu (peut-être à la suite de cet article...), "le peuple saint en foule" va vouloir se presser aux Archives départementales pour admirer telle vue où un tel est né...telle autre vue représentant la maison de ses aïeux...Je le mets d'ores et déjà en garde: les originaux ne peuvent être communiqués qu'exceptionnellement (thèse, publication,...). Lorsque les reproductions au laser seront devenues courantes, les amateurs pourront en bénéficier. Dans l'immédiat, ils ont la possibilité d'obtenir des photocopies couleurs d'une qualité très satisfaisante.

*(10) Pas au delà de 30 km de Paris: Cernay, Arpajon, Pontoise, sont les limites qu'il n'a apparemment jamais dépassées*

Pour en terminer avec ce peintre amateur, je crois pouvoir dire que la première exposition, où l'on vit quelques-unes de ses oeuvres, date de 1984, quand le musée-promenade de Marly-le-Roi montra quatre aquarelles de cette commune; et que la première fois où une série de vues a été publiée, ce fut en 1988, quand le Service des PTT en reproduisit treize d'un coup dans l'annuaire téléphonique du Val-de-Marne.

"C'est dans l'oeuvre des peintres du dimanche qu'il faut rechercher les traits de nos banlieues, avant qu'elles n'aient été défigurées par l'urbanisation du XXème siècle"(11). Par son volume et son antériorité, l'oeuvre de Capaul est capitale à cet égard.

### Gérard BLANC CESAN

*Les reproductions des tableaux de Capaul présentées dans cet article ont été aimablement communiquées par les Archives Départementales du Val-de-Marne.*



(11) *Georges Guyonnet, historien local.*

# RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES FAITES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

## Architectures et architectes des bords de la Marne, XIXe-XXe siècles.

Aujourd'hui très urbanisées et en mitoyenneté les unes des autres, les agglomérations de Saint-Maur, du Perreux, de Bry, de Charenton et de Saint-Maurice sont, à l'origine, des villages essentiellement de paysans et de vigneron avec un habitat groupé autour de l'église et entouré de vastes propriétés (châteaux, manoirs, maisons de plaisance) qui jouissent des sites en bordure du bois de Vincennes et sur les rives de la Marne.

L'aspect de ces villages n'a guère changé jusqu'à l'arrivée du chemin de fer en 1859 (lignes Bastille-La Varenne et Paris-Mulhouse) qui est un événement décisif dans l'urbanisation. Celle-ci est également précipitée par le lotissement de parcs de châteaux au cours de la seconde moitié du XIXe siècle (parc du château de Saint-Maur cédé à la Compagnie des chemins de fer de l'Est en 1852, château de l'Etape à Chennevières, château de Plaisance à Nogent et château des Buttes à Créteil).

Au sein du noyau ancien, jusque vers 1860-1870, les maisons

et les immeubles sont généralement reconstruits sur un plan masse du XVIIe ou du XVIIIe siècle ou construits sur un parcellaire laniéré, vestige des terres viticoles et maraîchères. Les bâtiments sont alignés sur la rue, ne comprennent que deux ou trois travées maximum, ne s'élèvent guère sur plus de deux ou trois étages et sont recouverts d'enduit. Alors qu'en bordure du bois de Vincennes, sur les rives de la Marne et dans les îles, la recherche de l'agrément et du pittoresque se manifeste dans le dernier quart du XIXe et au début du XXe siècle.

Cette recherche du pittoresque se caractérise par un certain nombre de poncifs qui constituent un véritable langage : plan asymétrique qui se traduit en élévation par un jeu de décrochements (tourelle d'escalier hors-œuvre, bow-window, portique saillant, véranda), par des toits variés et contrastés dans leurs silhouettes, par l'utilisation de matériaux vernaculaires (pan-de-bois, meulière, enduit rocaillé), enfin par l'attachement à des détails architecturaux : par exemple, on ne retient du gothique que des motifs isolés (créneaux, échauguettes, arc en accolade, mur pignon découvert). Tout cela pour contribuer à créer une silhouette animée en laquelle on peut voir parfois le syncrétisme entre un style gothique et le style rustique à l'italienne.

Quelques exemples d'architecture "pittoresque": Grande-Rue à Bry, quai de Champagne au Perreux, la villa "Les Muguets" avenue de Joinville à Nogent par l'architecte Jandelle-Ramier, avenue des Marronniers à Nogent par Serreau et surtout les réalisations pleines d'inventions des Nachbaur père et fils à

Nogent et au Perreux.

De même, les deux dernières décennies du XIXe siècle voient l'éclosion de styles éclectiques : néo-gothique flamboyant (boulevard de la Marne à Saint-Maur), néo-Tudor (avenue du Bac à Saint-Maur), néo-renaissance (avenue des Rochers au Perreux), néo-Louis XIII (avenue des Lacs à Saint-Maur, pavillons latéraux du château de l'Etape à Chennevières aménagés par l'entrepreneur Antoine Boutonnat), néo-mauresque (île des Loups à Nogent), néo-régionaliste normand ou alsacien avec l'emploi du pan-de-bois (maisons jumelles rue du Docteur Decorse à Saint-Maurice par Guyon père et fils). Quelques dépendances sont encore nichées sous les frondaisons des jardins : maison de gardien boulevard Albert 1er à Saint-Maur, salle de billard avenue des Fusillés-de-Château-briant à Saint-Maur, fabrique de jardin avec toit imitant le chaume avenue des Marronniers à Nogent.

Par ailleurs, les ressources des décors en céramique et en grès flammé que fabriquent la faïencerie Boulenger et la tuilerie Brault-Gilardoni à Choisy-le-Roi ou les établissements Müller à Ivry-sur-Seine sont largement exploitées (frise, linteau, cabochon).

Autre figure marquante dans ces communes des bords de Marne : l'architecte Gérard Tissoire dont le fonds a été déposé aux archives départementales du Val-de-Marne. Originaire de la Gironde, il s'installe à Nogent en 1926, année où il construit rue Lepoutre sa propre maison qu'il publie dans la revue *La Vie à la Campagne* en 1929. Dans cette rue Lepoutre, Tissoire réalise une véritable opération immobilière en édi-

flant toute une série de maisons dans des styles très variés. L'originalité et la qualité architecturales de ces demeures des bords de Marne ont trouvé dans ces lieux privilégiés de villégiature toute leur expression à travers des styles qui se réfèrent davantage au langage pittoresque alors que sur les rives de la Seine, à l'ouest de Paris, s'est développé un langage peut-être plus savant utilisant essentiellement la brique et la pierre.

**Marie-Agnès Férault**



**CENTRE D'ENTRAIDE  
GENEALOGIQUE DE FRANCE  
FONDE EN 1953**

**Schéma de la conférence sur la généalogie faite aux A.D. du Val de Marne à Créteil le 12-1-1991.**

L'entretien commence par la lecture d'un poème écrit vers 1880 par l'arrière grand-mère du conférencier, poème qui, après quelques recherches, trouva son explication dans la triste fin d'un de ses aïeux guillotiné sous la Révolution.

Une telle entrée en matière montre bien que la généalogie n'est pas seulement une compilation de dates, une collection d'ancêtres, mais la recherche d'une histoire familiale à replacer, autant que possible, dans la grande histoire.

Avant de penser à restituer ce passé familial, il faut bien sûr connaître ses ancêtres et les enregistrer avec ordre et méthode d'où une connaissance pratique de la généalogie ascendante et de la généalogie descendante.

Faisant une petite incursion dans le domaine du symbolisme, on peut représenter la première par un triangle isocèle "une pointe en bas", la seconde par un même triangle "une pointe en haut", la superposition de ces deux triangles formant une étoile à six branches, symbole en quelque sorte du genre humain, avec son passé et son avenir.

D'un point de vue pratique, l'arbre généalogique permet de représenter ascendants ou descendants d'une façon souvent "artistique" mais aussi selon des méthodes dites : **verticale-horizontale-en diabolos**, avec présence sur un même tableau

des ascendants et des descendants d'un personnage; circulaire ascendante, avec ses secteurs où sont bien numérotés tous les ancêtres d'un individu, et où apparaissent nettement ceux communs à plusieurs branches (implexe); circulaire descendante, moins connue, avec laquelle il est possible de faire figurer la descendance agnatique et aussi alliée (par les filles) d'une personne.

La recherche est la partie "noble" de la généalogie, la plus passionnante, la plus variée, souvent la plus inattendue et aussi jamais terminée.

Traditions orales, travaux antérieurs sont les premières sources à consulter voire à solliciter, mais les unes et les autres ne doivent être acceptés qu'après vérification.

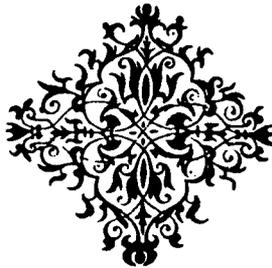
Viennent tout de suite après les registres paroissiaux d'avant la Révolution, difficiles à lire pour les plus anciens, lorsqu'ils n'ont pas disparu, parfois non dépourvus d'intérêt en ce qui concerne la petite histoire locale, puis registres de l'état civil depuis 1792, avec leurs tables décennales bien utiles pour les chercheurs. Dans les uns comme les autres, porter une attention particulière à toutes les mentions annexes, parains, marraines, lieux de résidence..., qui peuvent amorcer d'autres sources de recherche.

En dehors de ces divers registres, les sources possibles sont innombrables, certaines "classiques" -notaires, enregistrement, archives militaires, bibliothèques, terriers, cadastres...- d'autres totalement imprévues. Cette recherche exige de l'attention, de la patience, de l'imagination, du "flair", parfois une véritable enquête et toujours de la persévérance. On notera que certaines découvertes peuvent faire ressortir certains phénomènes sociaux, historiques, géographiques... tout

aussi passionnants à étudier.

Arrivé à un certain stade de connaissance, sans pour autant cesser ses recherches ou les croire pas assez avancées, le chercheur doit enregistrer son savoir non seulement sur des tableaux ou des fiches, mais encore en rédigeant des monographies familiales agrémentées de copies de documents, de photos, de cartes, que les moyens actuels de reproduction réalisent à peu de frais. Cela lui permettra de mieux cerner ses connaissances et fera, dans tous les cas, le bonheur de ses descendants.

**Général (c.r.) Robert Aublet**



## SAM' SUFFIT...!

Durant la période d'entre les deux guerres, des lotissements s'élevèrent un peu partout en banlieue, où employés et ouvriers rêvent de posséder une maisonnette avec jardin.

A Boissy-Saint-Léger, dans les années 1920, se créent deux lotissements, avec des promoteurs aux pratiques différentes. C'est leur histoire que fait revivre un montage de diapositives.

En 1920, la Société Immobilière de Boissy-Saint-Léger acquiert le Bois-Clary et décide de revendre cet espace boisé de 51 hectares en 656 lots. Le prix du mètre carré, de 2 à 6 F selon les emplacements, attire employés et ouvriers parisiens. Le lotisseur devait prendre à sa charge les frais de viabilité. La Société qui n'a pas soumis de projet d'aménagement à la commune comme l'exige la loi du 14 mars 1919 n'a rien fait pour l'évacuation des eaux pluviales, ni des eaux ménagères. En 1923 le lotisseur offre à la commune la cession gratuite de 16 lots, contre la viabilité des trois chemins communaux. Le projet avorte devant le refus du lotisseur d'engager tout effort financier. L'état sanitaire du quartier s'aggrave. Malgré les mises en demeure de la commune de cesser toute vente, le promoteur ne réagit pas. Ces conditions de vie difficiles n'entament pas la bonne humeur des habitants de la "Commune libre du Bois-Clary" qui organise en 1926 la fête de la Pâquerette.

En 1925 la Société anonyme d'habitations à bon marché "Le Progrès" propose au Conseil Municipal de construire sur le terrain du château du Pin qui n'est plus entretenu depuis 10 ans, une cité-jardins de 148 pavillons. Ce lotissement aménagé conformément à la loi Ribot offre des maisons construites selon toutes les règles de la solidité et de l'esthétique, à un prix relativement économique, grâce à la construction en masse confiée à des entrepreneurs sérieux, sous la direction d'architectes expérimentés. Les rues sont aménagées avec chaussées, trottoirs, canalisations d'eau potable, de gaz et d'égouts. Les séquoias du parc et l'allée de tilleuls sont préservés. Les acquéreurs doivent respecter les arbres de leur lot. L'opération est menée rapidement, car les quatre premiers pavillons sont inaugurés le 27 juin 1926.

A la même date, au Bois-Clary, on dénombre dans le quartier 97 maisons, 101 ménages, 324 habitants, sans eau potable, sans électricité, sans route, sans assainissement... Il faudra attendre, après de longues procédures et des luttes menées par la commune et l'association syndicale, l'année 1935 pour que les routes soient goudronnées. Il aura fallu dix ans pour que le loti puisse abandonner les bottes ou les sabots qu'il laissait au café de Mr Boutet, en sortant de son quartier!

Le Bois-Clary, le Progrès, deux lotissements d'Entre-les-Deux-Guerres aménagés dans des conditions bien différentes.

Au Bois-Clary, le lotisseur se soucie peu des équipements collectifs d'accompagnement; il vend des terrains à bâtir, où

chacun édifie la maison de son choix, selon ses moyens. L'urbanisation du quartier s'est faite progressivement jusqu'à aujourd'hui.

Au Progrès, le promoteur vend le terrain et la maison, construite selon un modèle exécuté en série, pour garantir le meilleur prix. Les maisons sont toutes édifiées en même temps avec toutes les commodités. C'est ce type de lotissement qui s'est le plus généralisé.

**Roger Gullemard**



# BIBLIOGRAPHIE VAL-DE-MARNAISE 1990-1991

## OUVRAGES ET ARTICLES RELATIFS A LA REGION ET AU VAL-DE-MARNE.

BEHAR (Jean-Marc). *Regards sur la Résistance dans le Val-de-Marne dans la Résistance, la Liberté en héritage.* - Paris, Messidor, Conseil Général du Val-de-Marne, 1990.

COMBREXELLE (Daniel) , BRASCHI (Claude). *Paris-Bastille. Verneuil l'Etang à toute vapeur. 110 ans d'histoire d'une ligne de la banlieue parisienne.*- Breuil-sur-Roya - Editions du Cabri, 1989

COT (Geneviève). *Répertoire numérique de la sous-série 1 J (Documents isolés et petits fonds entrés par voie extraordinaire).*- Créteil, Archives départementales, 1990.

(Exposition. Sceaux. Musée de l'Île-de-France). *Jardins en Île-de-France, dessins d'Oudry à Carmontelle.*- Sceaux, 1990.

(Exposition - Vincennes. Hôtel-de-Ville). *Archers (les) et l'archerie.*- Vincennes, 1990

JACQUART (Jean). *Paris et l'Ile-de-France au temps des paysans (XVII<sup>e</sup> s.) Recueil d'articles.*- Paris, Publications de la Sorbonne, 1990

*Premiers (les) banlieusards - Aux origines des banlieues parisiennes (1860-1940)* sous la direction d'Alain Faure.- Paris, éd. Créaphis, 1991.

## TRAVAUX MONOGRAPHIQUES

### ALFORTVILLE

ALBERT (Jean). *Le Nazisme à Alfortville (1940-1944). les victimes.* Document élaboré par la section F.N.D.I.R.P. d'Alfortville, 1991.

### ARCUEIL

BLANC-CESAN (Gérard). *Vous avez dit «Arcueil les faux-témoins», dans Avenir, revue technique annuelle, 1989,*  
p. 158-160

### FRESNES

CARLIER (Christian), SPIRE (Juliette), WASSERMAN (Françoise). *Fresnes la prison, les établissements pénitentiaires de Fresnes, 1895-1990.*- Fresnes, Ecomusée, 1990.

### **L'HAY-LES-ROSES**

*L'Hay-les-Roses, vie et images du passé.*- L'Hay-les-Roses,  
Amis du Vieux l'Hay, 1990

### **IVRY-SUR-SEINE**

*Madeleine Delbrel, études articles, recensions, témoignages,*  
7è éd., septembre 1989.

*Actes du colloque.- Ivry-sur-Seine et Madeleine Delbrel, Paris,*  
7 octobre 1988.

### **LE KREMLIN-BICETRE**

DELAMARE (Jean) et DELAMARE-RICHE (Thérèse). *Le grand  
renfermement - Histoire de l'hospice de Bicêtre 1657-1974.-*  
Paris, Maloine, 1990

### **MAISONS-ALFORT**

PIERRE (Michel). *Vétérinaire à la carte.*- Nice, éd. de la Buffa,  
1990

### **MANDRES-LES-ROSES**

Nicol (Pierre). *A l'ombre des Thibault - Histoire de Mandres et  
de ses habitants.*- Mandres, les Amis de Mandres, 1990

## LE PERREUX-SUR-MARNE

*Paroisse Saint Jean-Baptiste du Perreux - un siècle d'histoire.-  
Le Perreux, hôtel de Ville, 1990.*

## THIAIS

LAPORTE (Robert). *Rues et voies de Thiais.* - Thiais, hôtel-de-Ville

## DANS LES PERIODIQUES LOCAUX

### ARCUEIL

Arch'Echo - n° 21 octobre 1990  
- BIDAULT (B.). *Les guillotins d'Arcueil en 1792.* Fayel p.35  
- 1870, l'encerclement de Paris, p. 7-11

n° 22 - janvier 1991

- 1870, *préludes à la Commune* p.7, 10-11  
- *l'église d'Arcueil au passé et au présent* p.8-9  
- 1871 *la capitulation et les capitulars*, p.13-15

n° 23 - avril 1991

- *les dominicains d'Arcueil* p.4-6.  
- *Souvenir du fort de Montrouge* p.7-10  
- 1871, *conséquences vécues de la capitulation*, p.11

**CRETEIL**

Le Petit Massueux n° 30 été 1990

- DELEFOSSE (J.). *Un producteur d'orchidées à Créteil: Gustave Dufour*, p.7-13

n° 31 automne 1990

suite de l'article précédent p.7-13

- JURGENS (Madeleine). *Quand le bras du chapitre faisait toilette*, p.15-17

n° 32, 1991

- JURGENS (Madeleine). *Echos du Paradis* (lieu-dit de Créteil) p.6-14

- JURGENS (Madeleine). *La voix de galatée* (cloche de la maison du Combattant), p.16-18

**NOGENT-SUR-MARNE**

Bulletin de la Société historique et archéologique de Nogent-sur-Marne et de son canton n° 13, 1990

- GABE (Hector). *L'hôtel des Coignard et les maisons voisines*, p.2-20

- VEL-DURAND (Louis). *Les Coignard*. p.21-30

## VILLENEUVE-LE-ROI

Bulletin du CESAF, mars 1990

- VINCENT (P.A.). *La guerre de 1870 dans le sud de la capitale assiégée, ses conséquences à Villeneuve-le-Roi et dans les environs*, p.4-7

juin 1990

suite du précédent article p.4-7

## VINCENNES

Bulletin de la société des Amis de Vincennes n° 41, 1990

CHAPELOT (Odette et Jean). *La Sainte Chapelle de Vincennes et sa place dans la chronologie de la construction du château. A propos d'un compte de construction inédit*, p.528

Vincennes-Histoire - Revue de l'Association-cartophile, historique et archéologique de Vincennes.

n° 2 1989/2

- BILLOT (Claudine). *Un exemple de Sainte chapelle royale : Vincennes*, p.2-12

- TROQUET (Claude). *Le procureur aux vendanges en l'an 1403*, p.13-18

- LANGLOIS (Pierre). *Guillaume de Puylaurens, duc et pair de France mort à Vincennes le 1er juillet 1635* p.19-20

- TROQUET (Claude). *Les trois cimetières de Vincennes (suite)*, p.21-22

- GARNIER (Michel). *Recherche des prénoms révolutionnaires donnés aux enfants nés à Vincennes de 1792 à 1796*, p.23-27

- LANGLOIS (Pierre).- *La mévente du château de Vincennes, domaine national*, p.28-33

- *Promenade rue du Midi vers 1910*, p.34-36

- Page d'archives: *les registres de délibérations des Assemblées municipales de Vincennes pendant la Révolution*, p.37-47

N° 3 1991/1

- ALBIS (A d'). *La marquise de Pompadour et la manufacture*, p.2-19

- LANGLOIS (Pierre). *La fuite de Varennes et Vincennes*, p.20-22

- Pages d'archives: *les registres de délibérations (suite)*, p.23-30

- TROQUET (Claude). *Histoires policières*, p.30-34
  - *Promenade rue du château vers 1910*, p.35-39
  - *Le tramway funéraire* (suite), p.40
  - LANGLOIS (Pierre). *Les frères Hautière, morts pour la France*, p.41-45
- N° 4 - 1990/2
- LESTEPT (J.). *Où le cardinal Mazarin est-il mort?*, p.3-7
  - LANGLOIS (Pierre). *Une danseuse à la ménagerie de Vincennes*, p.8-11
  - Pages d'archives : *les registres de délibérations* (suite), p.12-19
  - LANGLOIS (Pierre). *La faim et le froid à Vincennes pendant la Révolution*, p.20-25
  - TROQUET (Claude). *Vincennes pendant le blocus de 1815*, p.26-38
  - TROQUET (Claude). *Vincennes en juin 1940*, p.39-45

**VITRY**

Bulletin de la société d'histoire de Vitry-sur-Seine  
n° 16 octobre 1990

CARVILLE (André). *Marie-Angèlique Fitte de Soucy, baronne de Mackau, sous-gouvernante des enfants de France*, p.5-8.

BELLANGER (Jean-Luc). *La paroisse Saint-Germain. Vie quotidienne à la fin de l'Ancien Régime (1757-1789)*, p.2-52

n° 18 avril 1991

DELANGRE (Fabrice). *Mazarinade sur Villejuif/Vitry*, p.8-17

**TRAVAUX UNIVERSITAIRES NON PUBLIES**

- VILETTE (Vincent). *Résidences royales et aristocratiques des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans l'actuel département du Val-de-Marne*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Balard, Paris XII, 1990

- DAUMAS (Philippe). *Justice et révolution en Val-de-Marne. Les tribunaux civils de Sucy-en-Brie et Ormesson de l'Ancien Régime au Directoire (1782 - an VI)*. - Mémoire de maîtrise sous la direction d'Alain Croix, Paris XII, 1990

- CARRERE (Isabelle). *Les élans révolutionnaires - Etude d'une pratique politique : les adresses révolutionnaires des communes Val-de-Marnaises (mai 1792-novembre 1794)*.- Mémoire de maîtrise sous la direction d'Alain Croix et Daniel Teysseire, Paris XII, 1990
  
- GAUTHIER (Marie-Louise). *l'espace romantique et le bateau à vapeur à roues à aube sur la Seine et ses affluents de 1820 à 1857*.- Thèse de doctorat de littérature sous la direction de M. Masson, Paris I, 1990
  
- CHARLES (Michèle). *Elaboration et fonction d'une identité communale en banlieue proche : l'exemple d'une commune du Val-de-Marne : Alfortville (1885-1985)*.- Mémoire de D.E.A sous la direction de M. Corbin, Paris I, 1990
  
- MARTIN (André). *Champigny-sur-Marne, 1870-1914. Politique, administration, police*.- Travail de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, 1989
  
- STEPHAN (Isabelle). *Le vécu quotidien à Choisy-le-Roi d'après un échantillon de 102 inventaires après décès 1732-1820* - mémoire de maîtrise sous la direction d'Alain Croix et Jacques Depauw
  
- FREREBEAU (Charlotte). *L'hôpital de Bicêtre*.- Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Ternois Paris I, 1989

- LAMOT (Isabelle). *Vincennes à travers les comptes de la Chambre aux deniers de Charles VI 1380-1422*. Mémoire de maîtrise sous la direction de Michel Balard, Paris XII, 1991-

- BONOT (Patricia). *La vie quotidienne à Vincennes. La culture matérielle au travers des inventaires après décès 1765-1820*. Mémoire de maîtrise sous la direction d'Alain Croix et Jacques Depauw, Paris XII, 1989



## LISTE DES SOCIETES ADHERENTES

<b>Alfortville</b>	Confluent	P	M. Henri Lesoin 25, rue de Choisy 94140 Alfortville 43 75 15 09
<b>Arcueil</b>	Commission Patrimoine P Centre culturel Eric Satie		M. Robert Clusan 26, rue Emile-Raspail 94110 Arcueil
<b>Charenton- Saint-Maurice</b>	Société d'Histoire et d'Archéologie de Cha- renton-Saint-Maurice	P	Mlle J. Gudin 16, rue V.-Hugo 94220 Charenton 48 93 10 90
<b>Chevilly-Larue</b>	Les Amis du Vieux Chevilly	P	M. Marc Delorme 40, av. J. Brel 94550 Chevilly-Larue 46 87 89 40
<b>Créteil</b>	Les Amis de Créteil	P	Mme M. Jurgens 27, av. de la République 94000 Créteil 42 07 20 05

<b>Ivry-sur-Seine</b>	<b>Association des Amis du Moulin de la Tour d'Ivry</b>	<b>P</b>	<b>M. Grevoul Mairie d'Ivry 94200 Ivry-sur-Seine 46 70 15 71</b>
<b>La Queue-en-Brie</b>	<b>Groupe Nature Cauda- cien</b>	<b>P</b>	<b>Guy Pesier 13, av. du Mal-Nortier 94510 La Queue-en-Brie 45 76 71 63</b>
<b>L'Hay-Les-Roses</b>	<b>Les Amis du Vieux L'Hay-les-Roses</b>	<b>P</b>	<b>M. R. Engerrand 2, rue du Gué 94240 L'Hay-les-Roses 46 64 71 27</b>
<b>Maisons-Alfort</b>	<b>Maisons-Alfort, Mille ans d'histoire</b>	<b>S</b>	<b>M. Michel Lambert 13, rue du Mal.-Juin 94700 Maisons-Alfort</b>
<b>Mandres-les-Roses</b>	<b>Les Amis de Mandres- les-Roses</b>	<b>P</b>	<b>Mme Le Scanff 1, rue des Chartreux 91800 Boussy-St-Antoine 69 00 74 38</b>
<b>Marolles-en-Brie</b>	<b>Les Amis de Marolles</b>	<b>P</b>	<b>M. J. Quelard 4, rue Antoine-Motheau 94400 Marolles-en-Brie 45 99 41 43</b>

<b>Nogent-sur-Marne</b>	Société Historique et Archéologique de Nogent- sur-Marne et du Canton	V. P	Mme P. Cayrol 106, rue de la Paix Le Perreux 48 72 00 09
<b>Le Plessis-Trévisé</b>	Les Amis du Plessis-Trévisé	P	Mme Canda 14, allée des Mésanges 94420 le Plessis-Trévisé 45 76 52 07
<b>Rungis</b>	Société Historique et Archéologique de Rungis	P	M. P. Delepaut 33, bd J.-Jaurès 94260 Fresnes 46 68 53 37
<b>Saint-Maur-des- Fossés</b>	Le Vieux Saint-Maur	P	M. Bernard Javault 38, av. Galilée 94100 Saint-Maur 42 83 50 16
<b>Sucy-en-Brie</b>	Société historique et archéologique de Sucy- en-Brie	P	M. Michel Balard 4, rue des Remparts 94370 Sucy-en-Brie 45 90 15 37
<b>Villeneuve-le-Roi</b>	Cercle d'Etudes savantes P artistiques, archéologi- ques de Villeneuve-le- Roi et environs (CESAF)	P	M. P. Vincent 32, bis rue Camille-Pelletan 94420 Villeneuve-le-Roi 45 97 46 77

<b>Villeneuve-Saint-Georges</b>	<b>Société d'Histoire et d'Archéologie de Villeneuve-Saint-Georges</b>	<b>P</b>	<b>M. Oblin 84, av. de Valenton 94190 Villeneuve-Saint-Georges 43 89 06 61</b>
<b>Villiers-sur-Marne</b>	<b>Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie Française</b>	<b>P</b>	<b>M. D. Poisson 11, rue A.-Quirin 94350 Villiers-sur-Marne 43 04 21 91</b>
<b>Vincennes</b>	<b>Association Cartophile Historique et Archéologique de Vincennes</b>	<b>P</b>	<b>M. J. Lesterpt 52, bd de la Libération 94300 Vincennes 4398 21 18</b>
<b>Vitry-sur-Seine</b>	<b>Société d'Histoire de Vitry</b>	<b>P</b>	<b>M. A. Carville 27, av. Lucien-Français 94400 Vitry-sur-Seine 46 80 98 75</b>
<b>Val-de-Marne</b>	<b>Les Vieilles Maisons Françaises</b>	<b>D</b>	<b>Mme N. de Castet 2, rue de la Fontaine Santeny, 94400 Villecresnes 43 86 06 12</b>
<b>Val-de-Marne</b>	<b>Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne (ASPAV)</b>	<b>P</b>	<b>M. Alain Senée 18, rue Jean-Moulin 91330 Yerres 69 48 68 78</b>
<b>Val-de-Marne</b>	<b>Cercle d'Etudes généalogiques et démographiques du Val-de-Marne</b>	<b>P</b>	<b>M. le Touzé 9, av. des Rochers 94170 Le Perreux 43 24 18 93</b>

## COMPOSITION DU BUREAU

<b>Président</b>	M. Michel Balard, Société historique et archéologique de Sucs-en-Brie.
<b>Vice-Présidents</b>	M. Bernard Javault, Le Vieux Saint-Maur. M. Alain Senée, A.S.P.A.V.
<b>Secrétaire</b>	M. Patrick Delepaut, Société historique et archéologique de Rungis.
<b>Secrétaire-adjoint</b>	Mme Madeleine Jurgens, Les Amis de Créteil.
<b>Trésorier</b>	M. Maurice Clément, A. S. P. A. V.
<b>Membres assesseurs</b>	Mme Nicole de Castet, Les Vieilles Maisons Françaises. M. Jean-Pierre Nicol, Les Amis de Mandres-les-Roses.



**LE VAL-DE-MARNE LORS DU BLOCUS DE PARIS (Janvier 1649)**

*Au premier plan, les troupes royales commandées par le prince de Condé, coupent le ravitaillement de la capitale révoltée contre les mesures prises par Mazarin.*

*Tableau de Sauveur Leconte. Musée Condé. Chantilly.*

Photo LAUROS-GIRAUDON